

Promotio Iustitiae



RÉVISION DU DÉCRET 3 SUR LA JUSTICE CONGRÉGATION GÉNÉRALE 34

Antoine Bérilengar SJ

Frank Brennan SJ

Jacques Haers SJ

Roberto Jaramillo SJ

A. Joseph Xavier SJ

Paul Locatelli SJ

Lluís Magriñà SJ

DÉBAT

Baisse des normes ? *Joseph Marianus Kujur SJ*

DOCUMENT *Mario Serrano SJ*

EXPÉRIENCES *Demetrio Morato SJ* *Mauricio Burbano SJ*



Promotio Iustitiae



Secrétariat pour la Justice Sociale

Numéro 93, 2006/4

Éditeur :	Fernando Franco SJ
Éditrice adjointe :	Suguna Ramanathan
Coordinatrice de Rédaction :	Liliana Carvajal

Promotio Iustitiae est publié par le Secrétariat pour la Justice Sociale de la Curie Généralice de la Compagnie de Jésus à Rome et imprimé sur papier sans chlore (TCF). *PJ* est disponible en français, anglais, espagnol et italien.

Si vous souhaitez recevoir *PJ*, il vous suffit de communiquer votre adresse à l'éditeur (en indiquant la langue préférée).

PJ est disponible aussi sur Internet à l'adresse suivante :

www.sjweb.info/sjs

Si une idée vous a frappé dans ce numéro, n'hésitez pas à nous adresser une brève réaction de votre part.

Pour envoyer une lettre à *PJ* en vue de la publication dans un prochain numéro, veuillez utiliser l'adresse, le numéro de fax ou l'adresse électronique indiqués au dos de la publication.

La reproduction d'articles est encouragée; merci de citer *Promotio Iustitiae* comme source, ainsi que notre adresse et de nous envoyer une copie.

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL	5
<i>Fernando Franco SJ</i>	
 RÉVISION DU DÉCRET 3 SUR LA JUSTICE CONGRÉGATION GÉNÉRALE 34	
Situations d'injustice criante	9
<i>Antoine Bérilengar SJ</i>	
Réflexion personnelle sur la révision du troisième décret	17
<i>Notre mission et la justice</i>	
« Nouvelles dimensions de la justice »	
<i>Frank Brennan SJ</i>	
Fondements théologiques de notre engagement pour la justice	24
<i>Jacques Haers SJ</i>	
Une mission pour le corps de la Compagnie	36
<i>Roberto Jaramillo SJ</i>	
Il est temps de laisser parler nos coeurs	42
<i>A. Joseph Xavier SJ</i>	
Justice dans un monde qui se mondialise	47
<i>Paul Locatelli SJ</i>	
Les personnes en mouvement : situations urgentes	54
<i>Lluís Magriñà SJ</i>	

DÉBAT	62
Les normes jésuites se montrent-elles accommodantes ?	
Les vocations indigènes et Dalit	
<i>Joseph Marianus Kujur SJ</i>	
DOCUMENT	72
La mystique du travail social : notes	
<i>Mario Serrano SJ</i>	
EXPÉRIENCES	75
Mon engagement social	
<i>Demetrio Morato SJ</i>	
Expériences à partir de la différence	
<i>Mauricio Burbano SJ</i>	
IN MEMORIAM	81
Père Stan D'Souza SJ	

ÉDITORIAL

En créant une Commission sur la Justice Sociale (CJS) chargée d'évaluer la pertinence du décret 3 de la 34^e Congrégation Générale sur la justice, le Père Général manifeste encore l'importance qu'il accorde à la question de la justice en général et à la « santé » de l'apostolat social en particulier. En mai 2006, la Commission a eu une session de recherche des idées et il y aura une rencontre finale dans la deuxième semaine de décembre 2006. Un rapport final sera rendu à la fin de cette année.

Dans l'intervalle qui va de mai à décembre, les membres de la Commission étaient conviés à écrire un article sur un passage préalablement défini du décret 3, en gardant à l'esprit le contexte de leur propre région ou Assistance. Le résultat en est les contributions que nous publions dans ce numéro de *Promotio*.

Il n'a pas été facile de ne pas se répéter. Certains des articles emploient un langage quelque peu abstrait et peuvent donner l'impression de n'être que des documents supplémentaires à une époque où bien des jésuites semblent en être las. Pourtant la réflexion et l'échange continuent de jouer un rôle important dans la cristallisation des craintes de certains jésuites et des espoirs de beaucoup d'autres qui exercent un ministère social. Ces articles constituent aussi un échange de sentiments au sujet de ce que l'on peut raisonnablement attendre de la 35^e Congrégation Générale et ils proposent un résumé des grandes questions sociales que la Compagnie de Jésus est appelée à affronter aujourd'hui.

L'on peut le redire : les attentes face à la 35^e Congrégation Générale sont diverses et variées. Elle vont de l'indifférence à la conviction enthousiaste que « c'est maintenant l'heure et le *chairos* pour la Compagnie ». Je ne donnerai pas raison à ceux qui croient que la vérité est quelque part entre les deux. Je suis un optimiste et crois que Dieu est en train d'écrire notre histoire et que nous avons le vent silencieux de l'Esprit dans les voiles de notre humble (*minima societas*) navire. Le vent souffle, c'est un fait. En revanche, personne ne peut prédire la direction dans laquelle ce vent conduira le navire ni l'heure où ses voiles s'ouvriront entières à ce souffle crucial et doux qui le poussera en avant.

Le premier sujet de nos délibérations était les questions théologiques soulevées par le rapport de la foi et la justice dans le monde d'aujourd'hui. Il couvre les paragraphes 1-4 du décret 3 et prend également en compte le décret 2 qui pose les fondements théologiques des trois décrets sur la justice, la culture et le dialogue interreligieux. L'article de Jacques Haers est un sérieux effort de dégager les bases théologiques de notre réponse apostolique dans un monde globalisé. L'article pose les fondements d'une théologie chrétienne construite autour des notions de communauté, de vie commune et de l'acceptation des différences contextuelles. Certains le trouveront parfois ardu ; les réflexions sur les rapports entre foi, justice et amour sont éclairantes et quelque peu provocatrices.

Le deuxième sujet est à trouver dans la section « Nouvelles dimensions de la justice » et couvre les paragraphes 5 à 10 du 3^e décret. Frank Brennan pose admirablement le contexte de sa réponse. Il écrit d’Australie, « un pays très prospère, isolé, du premier monde » au milieu de réalités asiatiques très différentes. Il remarque : « quand j’écris je fais partie de ces jésuites qui se sont joints à l’exode de l’apostolat social ». Avec honnêteté et simplicité il établit l’agenda des jésuites : il devraient participer activement dans l’élaboration des politiques publiques qui affectent les personnes marginalisées et blessent la sainteté de la vie humaine. Et si nous nous engageons sur ces sentiers nous devons nous attendre à l’hostilité et aux attaques de ceux que l’on peut considérer comme étant d’extrême droite et gauche.

Paul Locatelli SJ identifie un nouveau défi pour la Compagnie et le monde, celui de s’attaquer avec succès au problème de la pauvreté dans un monde de plus en plus globalisé. Il plaide avec force pour un changement d’attitude à la fois au niveau de l’individu et au niveau des institutions. S’inspirant de sa propre expérience en Amérique Latine, il propose que les jésuites et leurs partenaires aient un plus grand contact avec les pauvres. Plus que des documents et des directives, nous avons besoin de développer une pédagogie de l’action qui repose sur la facilitation et l’accompagnement d’une expérience de pauvreté et de marginalisation.

Le troisième sujet est traité dans la section « Situations urgentes » et s’inspire des paragraphes 11-16 du 3^e décret. De manière exhaustive, Antoine Bérilengar SJ évalue l’actualité des situations urgentes relevées par le décret et essaie de le compléter en identifiant d’autres situations devenues « urgentes » aujourd’hui. L’article est clairement conçu d’un point de vue africain et évoque deux situations quelque peu paradoxales : d’abord la grave oppression ‘néocoloniale’ que subissent nombre de pays africains ; ces derniers font aujourd’hui face à une grande offensive des sociétés multinationales qui convoitent leurs ressources naturelles, sans qu’aucune loi ni convention les protège. Ensuite, il y a l’incompréhension de la part des jésuites, y compris les jésuites africains, face à la décision d’inclure le continent africain parmi les priorités apostoliques de la Compagnie.

Lluís Magriñà SJ, directeur international du Service Jésuite des Réfugiés (JRS), discute longuement les sérieuses conséquences que connaîtront tous les pays développés et moins développés suite au déplacement massif et forcé de personnes partout dans le monde. Non seulement il cherche à définir le phénomène des « personnes en déplacement », mais il analyse également ses causes complexes et interconnectées. Il conclue en faisant quelques suggestions pratiques qui pourraient influencer fortement le rôle à venir du JRS dans la gestion du problème des déplacements forcés et des migrations dont le monde entier est témoin.

Le quatrième sujet est celui de « l’action » et couvre les paragraphes 17-24 du 3^e décret. Joe Xavier SJ confesse courageusement nos péchés d’omission et

ceux commis à l'heure de la mise en pratique de nos décisions collectives. Il passe en revue plusieurs aspects de la structure gouvernementale de la Compagnie qui méritent d'être revus. Il pose également la question du nombre de nouveaux jésuites dans les pays du Sud par rapport à ceux du Nord (ou l'Est par rapport à l'Ouest) et l'impact possible que cette répartition disproportionnée peut avoir sur les rapports entre les jésuites des différents continents. Bien que posée en termes forts, la question mérite quelques réflexions et discernement. Il nous faut toutefois garder à l'esprit le fait que le problème du pouvoir se trouve toujours posé, fût-ce implicitement, dans ce genre de discussions – un problème que Saint Ignace n'a jamais évité.

L'article de Roberto Jaramillo SJ clôture les contributions des membres de la Commission. Dans le contexte de la mise en exécution du 3^e décret il lance quelques interrogations fondamentales concernant notre compréhension de l'option préférentielle pour les pauvres aujourd'hui. Il estime que la vision d'Ignace à La Storta constitue un symbole des plus forts et une des métaphores les plus éclairantes de ce qui justifie l'engagement des jésuites dans le service de la foi qui fait justice. Il suggère que la vision n'a pas seulement un sens trinitaire mais surtout un sens christologique. Ignace, et nous tous à sa suite, sommes appelés à suivre Jésus qui porte sa croix. Certes, il est le Seigneur Ressuscité, mais il se montre portant sa croix, et la croix de ceux qui sont crucifiés aujourd'hui.

Pendant que j'esquisse une synthèse des thèmes discutés dans les pages qui suivent, il me vient à l'esprit le récent discours fait par le premier ministre indien, Manmohan Singh, à l'occasion de son acceptation du Doctorat Honoris Causa en droit à l'Université de Cambridge en Angleterre. Il a évoqué deux sujets cruciaux pour l'avenir de l'humanité. Il a appelé de ses vœux une « mondialisation inclusive », fruit d'une consciencieuse prise de décision politique qui garantit que les profits favorisés par l'ouverture économique soient partagés plus équitablement entre les riches et les pauvres. Il a évoqué également le besoin de réformer la « gouvernance planétaire » puisque les procédures de gouvernement actuelles issues de Bretton Woods et du Conseil de Sécurité des Nations Unies « reflètent les réalités du monde tel qu'il était il y a plus d'un demi-siècle ».

Il me semble qu'un des sujets développés dans ces contributions concerne les efforts nécessaires pour rendre la mondialisation plus inclusive. Et cela sera possible si nous optons résolument pour une stratégie apostolique mondiale et inclusive. Nous devons penser à tous et en même temps mettre en œuvre un processus global cher à la Compagnie d'antan. Mais, comme le premier ministre indien nous l'a rappelé, cette approche apostolique inclusive doit être épaulée par le sérieux avec lequel nous réformons la « gouvernance planétaire » encore prise dans des structures reflétant un monde qui n'est plus.

Ce numéro de *Promotio* propose à nos lecteurs un sujet polémique, celui de l'avenir de l'apostolat social et de la Compagnie. Depuis quelques temps, l'on

entend regretter l'assouplissement des critères de sélection des candidats à la Compagnie de Jésus. L'une des manifestations de cette prétendue détérioration est la baisse du nombre de scolastiques qui rejoignent le secteur social et le nombre encore plus réduit de ceux qui se spécialisent dans les sciences sociales.

Il est clair que ce phénomène peut s'expliquer de plusieurs manières. L'on pourrait évoquer le contexte social des nouveaux candidats. Dans maints endroits, ils viennent de familles brisées et milieux urbains pauvres. Dans d'autres régions, ils viennent de groupes socialement discriminés, tels que les communautés Dalit ou les adivasis en Inde. L'on fait seulement le lien entre les origines sociales des candidats et l'assouplissement supposé des critères : l'admission des jésuites issus de ces milieux est interprétée comme une cause importante de cet assouplissement des critères dans l'apostolat social et dans la Compagnie.

Cette opinion est fondées sur plusieurs préjugés non fondés et non avoués. Pour commencer, il est difficile de prouver qu'il y a eu un assouplissement des critères. Il est même difficile de dire clairement quels sont ces critères de qualité. En outre, il est risqué de partir des conditions de quelques personnes pour les appliquer de manière généralisante à tous les membres d'un milieu social. Les identités sociales (et les autres territorialement déterminées) ne sont pas homogènes. L'on peut trouver de grandes différences entre membres d'une communauté Dalit, par exemple, concernant le niveau d'éducation reçue ou le type de profession choisi.

Quoi qu'il en soit, le fait que cette question soit discutée en privé et qu'elle persiste à revenir signifie qu'elle mérite réflexion et débat. La question a de l'importance en elle-même, puisque c'est le gouvernement à venir de la Compagnie et de l'apostolat social qui est en jeu. Dans le but de lancer un débat, j'ai demandé à un jésuite de l'Institut Social Indien, New Delhi, de nous livrer ses réflexions sur ce sujet dans le contexte indien. J'espère sincèrement que cet article suscitera des réponses de la part d'autres régions de la Compagnie. Ce serait une tragédie d'ignorer cette question sous prétexte qu'elle est hors de propos puisque cela nous arrange de la limiter à une seule région du monde.

Alors que l'année touche à sa fin, le personnel du Secrétariat pour la Justice Sociale et moi-même voulons exprimer notre gratitude pour vous tous qui nous avez généreusement soutenus. Nous remercions le Seigneur pour sa promesse d'être avec nous jusqu'à la fin et vous souhaitons à tous un Joyeux Noël et Nouvel An.

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Fernando Franco SJ

CG 34 - RÉVISION DU DÉCRET 3

SITUATIONS D'INJUSTICE CRIANTE

Antoine Bérilengar SJ

Cet article cherche à identifier les questions qui pourraient être matière à réflexion lors de la 35^e Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus prévue pour janvier 2008. Il s'agit de situations qui nécessitent une réponse urgente et qui intéressent la Compagnie en tant que corps apostolique international (CG 34, d. 3, n. 11-16). Beaucoup d'entre elles ont été décrites par la CG 34 ; d'autres l'ont été après. Bien que classées par grandes catégories regroupant des problèmes différents, elles sont toutes caractérisées par l'injustice et l'oppression et nécessitent examen et réflexion.

1. Les régions qui ont des défis à relever

1.1 L'Afrique marginalisée

La marginalisation de l'Afrique est toujours un problème important et non résolu. Déchirée par la guerre, frappée par la pauvreté, le terrorisme, la corruption et la pandémie du VIH/Sida, et marquée par l'absence de démocratie, aujourd'hui l'Afrique se tient à l'écart de l'attention mondiale. En signe de sa préoccupation, le Père Général a choisi l'Afrique comme priorité apostolique de la Compagnie de Jésus. Je ne suis pas sûr que les jésuites de par le monde, et plus particulièrement en Afrique, apprécient et comprennent cette priorité apostolique. Ce n'est que récemment que les jésuites africains ont fait quelques propositions à la Conférence des Provinciaux à Loyola. À la suite de leurs efforts et bonne volonté, la prochaine congrégation Générale devrait encore une fois réaffirmer cette priorité apostolique et définir des mécanismes spécifiques en vue de la mise en œuvre de ces propositions.

***Je ne suis pas sûr
que les jésuites de
par le monde, et plus
particulièrement en
Afrique, apprécient
et comprennent cette
priorité apostolique***

1.2 L'Europe de l'Est

Même si la situation en Europe de l'Est a radicalement changé, la région fait aussi face à de nouveaux défis, tels que la gestion de l'après-guerre des Balkans et les changements intervenus en 2004 avec l'entrée de dix nouveaux États dans l'Union Européenne. Les Régions telles que le Monténégro-Kosovo au cœur de la Serbie luttent pour leur indépendance. Un sens accru de nationalisme, qui frise parfois la xénophobie, constitue un autre défi. Il y a quelques années, les Balkans étaient synonymes de chaos. Que faire pour leur éviter un retour à cette situation ? Comment répondre aux problèmes de nationalismes face à l'intégration ? La CG 35 doit prendre en compte ces défis.

2. Guerre et réconciliation

Des guerres meurtrières font rage dans des régions sensibles d'Asie, du Moyen-Orient, d'Amérique Latine et d'Afrique. Les pires de ces guerres frappent des

régions d'Iraq, Afghanistan, Sud Soudan (et aujourd'hui le Darfour), la Colombie et la République Démocratique du Congo. Ces conflits ont des origines différentes. Si la diversité ethnique nourrit dans certains pays des conflits internes, dans la plupart des cas ce sont de mauvaises conditions socio-économiques et politiques ainsi que des systèmes politiques répressifs qui figurent parmi les causes majeures de conflits sectaires armés opposant les États. L'accès aux ressources et la dégradation des ressources renouvelables renforcent également la possibilité de conflits violents. Les ressources telles que le pétrole, le diamant et d'autres minerais peuvent toutes être à l'origine d'un conflit.

Discerner la cause réelle d'un conflit est le seul moyen d'aboutir à une solution ; les causes réelles doivent d'abord être identifiées. Cela exige de nouvelles stratégies basées sur une vraie recherche de la vérité des événements ainsi que l'instauration de la justice au plein sens du mot. Les causes doivent être identifiées non pas par besoin de déterminer quelle cause est plus importante que les autres, mais pour comprendre comment les différentes causes interagissent afin de pouvoir les éradiquer plus efficacement.

Après une guerre, outre les efforts orientés vers la reconstruction et le retour des réfugiés, une réconciliation véritable et durable entre les peuples constitue une préoccupation cruciale. La Compagnie de Jésus doit chercher son inspiration par un retour aux sources afin de jouer un rôle dans l'accompagnement des réfugiés et dans l'œuvre de la réconciliation.

Travailler pour une paix fondée sur la justice et la réconciliation durable doit être une part intégrante de la mission de la Compagnie aujourd'hui. La Compagnie de Jésus doit prendre à cœur les conditions sociales, économiques, culturelles et politiques qui, à long terme, génèrent des conflits. Nous devrions également tenir compte de nouveaux acteurs, spécialement les sociétés multinationales, et reconnaître non seulement le rôle joué par la religion et l'identité ethnique, mais reconnaître aussi que la volonté de contrôler les ressources naturelles conduit souvent à perpétuer la guerre.

3. Peuples en détresse : les indigènes, les déplacés, les populations urbaines

3.1 Les peuples indigènes

La question des peuples indigènes a besoin d'être réitérée, particulièrement en ce qui concerne l'Amérique Latine, l'Inde, l'Amérique du Nord et l'Afrique. En Amérique Latine, par exemple en Colombie et en Équateur, les indigènes sont en train d'acquiescer de plus en plus de pouvoir politique, certains d'entre eux sont devenus Chefs d'États ou députés. Il y a cent millions d'indigènes en Inde et les jésuites travaillent avec eux à travers le travail pastoral et les centres d'action sociale. Ils sont présents à Myanmar et en Thaïlande et la Compagnie de Jésus a des liens historiques avec eux. Les peuples indigènes constituent un grand groupe marginalisé au milieu duquel les jésuites ont travaillé pendant de longues années et la CG ne saurait briser ce lien historique. La Compagnie de Jésus doit continuer à faire un travail pastoral, à être solidaire avec eux, à faire entendre leur voix et à les rendre forts. Elle doit utiliser ses nombreux réseaux

différents pour attirer l'attention sur les droits des peuples indigènes et le droit à leur terre.

3.2 Les peuples déplacés

Cette question a été traitée en détail par Lluís Magriñà dans un article séparé. Je noterai en passant quelques éléments qui décrivent la situation actuelle.

L'on doit reconnaître que la résolution des conflits en Angola, Libéria, Afrique du Sud, Burundi et Sierra Léone a contribué à réduire le nombre de réfugiés. En plus des réfugiés de gauche et des personnes déplacées à l'intérieur de leur pays par la guerre et les catastrophes naturelles, nous devons prendre en compte celles qui migrent vers l'Europe et l'Amérique du Nord, dont un bon nombre sont des jeunes. Ils émigrent parce que l'Europe leur offre des opportunités économiques plus intéressantes que celles disponibles dans leurs propres pays.

***Les réfugiés
deviennent souvent
des cibles
privilegiées pour les
forces combattantes
en quête de recrues***

Dès lors, les facteurs sociaux et économiques qui forcent les gens à se déplacer doivent être pris en considération en plus des facteurs tels que la guerre et les désastres naturels.

Les réfugiés deviennent souvent des cibles privilégiées pour les forces combattantes en quête de recrues (comme cela a été le cas au Tchad et au Congo). L'on a noté une hausse massive en nombre des groupes armés opérant autour de camps de réfugiés et qui procèdent à des recrutements forcés afin de renforcer leurs rangs. Des lois élémentaires de protection de ces personnes sont clairement bafouées quotidiennement.

Un autre grand défi en Afrique est l'assistance aux déplacés internes (DI). Ils sont plus de 7.5 millions rien qu'au Soudan, en Côte d'Ivoire et en République Démocratique du Congo. La situation de ces DI (qui n'ont pas le statut de réfugiés parce qu'ils n'ont pas franchi les frontières de leurs pays) devient de plus en plus précaire. Ils sont fréquemment oubliés, subissent l'intolérance des habitants locaux ou sont victimes des activités terroristes liées au conflit. Les causes profondes de la migration et les questions relatives à la pleine intégration des migrants, leur autonomie professionnelle et la violation de leurs droits humains doivent être profondément étudiées. Comment mettre un terme à la fuite des cerveaux qui frappe les pays en développement ? Comment pouvons-nous créer un réseau authentique afin de répondre aux besoins des gens en déplacement ?

3.3 Les nouveaux opprimés urbains

Les inégalités de revenus ont augmenté parmi et au sein des pays. Beaucoup continuent à être exclus de l'accès aux ressources nécessaires à leurs besoins de base, sans parler de s'enrichir. Face à ces disparités répandues de par le monde et face aux tensions sociales qui les accompagnent nous courons le risque d'un 'tsunami

***Face à ces disparités
répandues de par le
monde et face aux
tensions sociales qui
les accompagnent
nous courons le risque
d'un 'tsunami social'***

social'. La France, par exemple, a récemment connu des révoltes dans les banlieues. Nombre de gens qui n'ont rien ont besoin d'exprimer leur colère d'être exclus et de se retrouver sans avenir. Ils ne possèdent rien et n'ont rien à perdre ; leur nombre grandit et ils constituent un terrain propice aux recrutements terroristes et à l'émergence des rébellions. Certaines villes reposent sur des bombes à retardement de ce genre. La Compagnie de Jésus, en solidarité avec d'autres organisations, devrait œuvrer à la réduction de ces fractures et pour garantir un meilleur avenir pour les jeunes générations si nous ne voulons pas voir plus d'événements semblables à ceux qui ont eu lieu en France ou aux États-Unis¹.

4. Le fondamentalisme religieux et les identités ethniques

4.1 Le fondamentalisme religieux

La religion est une question d'importance cruciale que l'on ne saurait ignorer sans danger dans la société moderne d'aujourd'hui. La montée du fondamentalisme religieux et de nouveaux mouvements religieux sont deux aspects qui appellent à la réflexion. Aujourd'hui nous sommes confrontés à la montée de l'Islam, l'Islam politique surtout (la volonté de gouverner les sociétés selon les lois islamiques). Dans certains cas, la religion joue un rôle ambigu en tant que facteur à la fois de guerre et de paix. Malheureusement, le fondamentalisme religieux joue souvent un rôle très négatif pour ne pas dire destructif, associé à toutes sortes de violences. En outre, l'interprétation des questions religieuses est faite de manière partisane. C'est pourquoi la Compagnie de Jésus est invitée à s'intéresser au rôle et à la mission des religions dans le monde moderne et à réfléchir sur les moyens de transformer la religion en un facteur de paix.

4.2 L'identité ethnique

En Afrique par exemple, dans certains pays l'identité se réduit à l'ethnicité et se manifeste en tant que telle en discours et en action, notamment en Côte d'Ivoire, au Tchad, en République Démocratique du Congo, au Cameroun, au Nigeria, en Guinée Équatoriale, au Rwanda, au Burundi et au Soudan. Certaines identités sont conçues en termes d'exclusion et sont connues comme « identités meurtrières » ou identités fondamentalistes. L'ethnocentrisme et le nationalisme fonctionnent comme bases de divisions sociales profondes. L'ethnocentrisme est souvent une composante centrale et puissante des préjugés ; la différence ethnique, quant à elle, conduit facilement aux conflits. Aussi, est-elle souvent instrumentalisée par les dirigeants politiques qui cherchent à mobiliser une partie spécifique de la population. Le nationalisme, idéologie politique qui veut que la nation et l'État doivent être territorialement coextensifs, est une réaction sociale, culturelle, intellectuelle et émotionnelle à la déstabilisation socioéconomique et politique.

***L'ethnocentrisme
et le nationalisme
fonctionnent
comme bases de
divisions sociales
profondes***

La création d'un marché unique, les forces motrices de ce qui est connu sous le nom de mondialisation, menacent simultanément de déstabiliser l'identité ethnique et de la rigidifier. L'effet de la mondialisation sur l'ethnocentrisme et sur le nationalisme est à deux tranchants. D'une part c'est une force qui homogénéise les cultures et les styles de vie et promeut une conscience plus cosmopolite. D'autre part, la délocalisation rapide des investissements et la création des marchés partout dans le monde créent de nouveaux gagnants et perdants, ce qui conduit parfois à la fragmentation et à la marginalisation de certains groupes ethniques et nationaux, produisant ainsi une réplique hostile à l'homogénéisation culturelle. Les aspects culturels du pluralisme et de la mondialisation conduisent à la disparition progressive des petits groupes culturels et posent le problème même de l'identité. La fascination de l'identité ou la formation d'une identité nouvelle est le résultat de l'abdication de l'État devant ses responsabilités sociales, il n'a simplement pas rempli les besoins de base de ses citoyens et ne leur a pas non plus accordé une protection équitable. En outre, il y a énormément de tensions entre les identités nationales et transnationales quand la recherche d'alliés et d'assistance hors du pays devient le premier des objectifs. Les liens entre les États-unis et Israël en sont un exemple éloquent. De telles tensions identitaires sont fortes dans les Grands Lacs d'Afrique, ainsi qu'au Tchad et au Soudan. Le Darfour est un triste exemple de ce que de telles tensions peuvent produire comme résultat. Dès lors, tout document sur la mondialisation devrait souligner le lien fort qui existe entre culture et justice.

Nous ne devons pas nous laisser piéger par la façade ethnique. En fait, ce que l'on appelle communément les conflits ethniques constituent, en dernière analyse, des conflits de pouvoir et d'accès aux ressources économiques et environnementales. Les différences ethniques, les ressentiments et les doléances méritent une attention sincère et sont d'une importance capitale non parce qu'ils constituent la seule cause des conflits armés mais en tant qu'instruments de mobilisations dont se servent les dirigeants politiques. Il faut le dire et le redire : la dimension ethnique est importante et doit être prise en compte, mais elle ne peut à elle seule être cause d'un conflit.

5. La guerre contre le terrorisme

On mène beaucoup de guerres aujourd'hui : pour la liberté et pour la démocratie, mais la plus nouvelle et la plus difficile à gérer est la guerre contre le terrorisme. L'angoisse générée par le terrorisme, la crise qui entoure la menace des armes de destruction massive et la peur de voir proliférer les armes nucléaires sont autant de sources possibles de nouveaux conflits, d'instabilité et d'insécurité dans le monde. L'invasion de l'Afghanistan et de l'Iraq, la tension entre l'Iran et les États-unis, la tension entre la Corée du Nord et les États-unis et tant d'autres tensions obéissent à cette logique. L'approche à deux mesures qui dénoncée dans ces dossiers crée des confrontations entre la communauté internationale et certains pays qui cherchent à se doter de ces armes.

Aujourd'hui, on trouve dans certains pays africains tels que le Kenya, la Tanzanie, l'Algérie, l'Égypte et le Mali des groupes terroristes ou des groupes qui soutiennent des gouvernements anti-démocratiques sous prétexte qu'ils sont anti-terroristes ou qu'ils participent activement à la lutte contre le terrorisme. Dans certains cas, « la guerre contre le terrorisme » semble être une stratégie destructive du type sang pour sang. Il semble vouloir laver le sang par le sang. Malheureusement, cet abus de la violence dans la guerre contre le terrorisme pour des raisons idéologiques part du prétexte que l'on n'évite pas un bain de sang par un bain d'eau. Une telle volonté unilatérale d'utiliser la violence dessert les efforts que des jésuites et des institutions jésuites fournissent pour résoudre les conflits par la non-violence. Mais, en réalité, que pouvons-nous faire ?

« La guerre contre le terrorisme » semble vouloir laver le sang par le sang

6. La pandémie du VIH/Sida

Le VIH/Sida est un fléau. Il détruit autant de vies que les guerres ou les maladies telles que le paludisme. Il affecte un taux effrayant de jeunes dans les pays en voie de développement. La pauvreté, les conflits, la violence contre les femmes et les jeunes filles, le manque d'éducation appropriée, des comportements à haut risque, l'inégalité entre hommes et femmes et d'autres facteurs socioéconomiques font que les populations des pays les moins développés sont les plus vulnérables face au VIH/Sida. Beaucoup de pays africains sont ravagés par cette pandémie. Les pauvres et les marginalisés ont un accès limité à l'information et aux services de prévention et de soin. Ce fait constitue lui-même un facteur qui crée des conditions favorables à la propagation du virus et du sida. Ceci en retour renforce la pauvreté des familles et communautés et aboutit à un cercle vicieux. Le sida a également produit une grande population de jeunes orphelins. Dans certains pays tels que l'Ouganda, la République Démocratique du Congo, la Zambie, le Zimbabwe, la Tanzanie, le Swaziland et le Lesotho, les enfants deviennent chefs de famille et courent le risque de grandir dans un environnement dépourvu d'affection et de présence parentale. Des enfants sans parents sont obligés de s'éduquer eux-mêmes et abandonnent souvent l'école. Le sida est en train de détruire non seulement des familles mais des communautés entières, une destruction qui, à son tour, déstabilise des régions entières et affaiblit les gouvernements. Des économies qui peinent à tirer les gens hors d'une grave pauvreté subissent la perte de membres productifs de la société à cause de la propagation du virus. L'impact du VIH/Sida n'est pas mesurable dans les pays ou régions déchirés par la guerre. Il balaie le secteur le plus productif de la société, à savoir les ressources humaines, brisant ainsi les efforts de développement économique et menaçant de maintenir des générations entières dans un cercle vicieux de pauvreté, de systèmes sanitaires déplorables, d'exploitation et de mort. Ainsi, le sida n'est pas simplement une question de santé, c'est une question sociale et politique, c'est une question de justice.

Dans les pays en voie de développement il y a un manque important de ressources, notamment financières et humaines, de sorte qu'il est difficile de répondre aux problèmes urgents posés par la pandémie, par exemple le soin des personnes infectées ou l'éducation des orphelins. Il est difficile de remplacer les adultes qui ont succombé à la maladie, si bien que dans certains pays africains, comme la République Centrafricaine, certaines écoles sont fermées depuis longtemps à cause du manque d'enseignants.

Le sida n'est pas simplement une question de santé, c'est une question sociale et politique, c'est une question de justice

Les institutions jésuites, particulièrement les universités, devraient prendre en compte cette situation et contribuer à la recherche de solutions. Pour une solution durable il faut une juste appréciation, un juste renforcement et une juste amélioration du système de santé dans les pays pauvres. Notre option préférentielle pour les pauvres devrait nous conduire à affronter la situation et à nous attaquer aux causes profondes de la pauvreté, des conflits, de l'inégalité et des comportements sexuels irresponsables qui exacerbent cette pandémie. Toutefois, puisque nous ne pouvons pas compter sur nos seuls moyens, il est indispensable de mobiliser d'autres groupes pour résoudre ce problème. Cela revient à dire que le sida est un problème complexe qui exige l'engagement sérieux de plusieurs acteurs. Aussi avons-nous besoin de renforcer nos partenariats et de travailler en réseau si nous voulons aider avec courage, espérance et compassion ceux qui sont confrontés à cette pandémie.

7. L'environnement

Les problèmes d'environnement constituaient déjà des préoccupations majeures et urgentes pour la CG 34. Ils doivent garder la même importance pour la prochaine Congrégation Générale. Le principal défi environnemental à l'heure actuelle est de vivre ensemble en harmonie et célébration spirituelle. Aujourd'hui il y a 50 millions de réfugiés environnementaux en plus des 30 millions d'hier. Ce seront, encore une fois, les pauvres qui en paieront le prix. L'autre défi est pédagogique. Il s'agit d'une question urgente pour la famille ignatienne. La Compagnie de Jésus a besoin de développer sa capacité d'adapter les pratiques aux situations : l'action de terrain, la recherche et la médiation sociale.

8. Démocratie participative et médiation

Nous assistons au retour des dictatures dans les monarchies pétrolières et à la mort de la démocratie dans certains pays africains où des dictateurs se font élire en manipulant les votes et les constitutions. Le fait de prendre le pouvoir ou de le conserver par la force est devenu normal dans certaines régions, par exemple au Pakistan, en Mauritanie, en République Centrafricaine et au Congo Brazzaville. Il est important d'agir pour garantir l'ordre constitutionnel, les choix démocratiques et la bonne gouvernance. Nous devrions aussi, à travers des voies

démocratiques, veiller à ce que certains groupes tels que le Front Islamique en Algérie, le Hamas en Palestine et le Hezbollah au Liban soient exclus des processus électoraux. On se demande, dans certains cas, ce que veut bien dire l'expression « gouvernement du peuple par le peuple ». On laisse certaines organisations renverser l'ordre constitutionnel tandis qu'on l'interdit aux autres. Nous devons, après avoir analysé la description des situations de conflits, humblement discerner l'action appropriée et faire des propositions concrètes en vue de son accomplissement. La société peut, dans son ensemble, apporter des contributions de trois sortes : l'action traditionnelle, la réflexion, la médiation.

Nous assistons également au passage des États souverains aux entités politiques régionales (telles que l'Union Européenne, l'Association des Nations du Sud-Est Asiatique -ASEAN- et l'Union Africaine) et aux corporations multinationales. En raison de la pression exercée par les hauts milieux d'affaires, même un pays démocratique tel que l'Inde est incapable de faire respecter les droits des tribus à leur habitat originel. Les nouvelles dispositions visant à protéger les groupes vulnérables sont ignorées quand les multinationales veulent s'implanter sur une terre. Les lois environnementales ne sont plus valides. La Chine veut de l'acier mais personne ne se préoccupe des conséquences de la combustion massive des métaux.

9. Le commerce

L'Australie, le Canada, l'Amérique du Sud et l'Afrique sont très riches en ressources naturelles. L'Afrique compte entre 30% et 80% des réserves mondiales et l'extraction des ressources naturelles constitue la principale activité d'exportation. Sans transformation locale, c'est-à-dire sans valeur ajoutée localement au produit, l'exploitation de ces ressources rapporte un revenu relativement faible aux pays africains. La production agricole stagne, comme cela est souvent le cas dans les pays dont l'économie est basée sur l'exportation des produits agricoles. Les fluctuations des taux, le manque d'influence sur le marché qui permettrait de contrôler les prix fixés sur les marchés internationaux ainsi que l'exportation des produits agricoles subventionnés par les pays d'Europe et les États-Unis, tout cela a contribué à la paupérisation des petits fermiers.

L'exportation des produits agricoles subventionnés par les pays d'Europe et les États-Unis a contribué à la paupérisation des petits fermiers

10. Conclusion

L'on a essayé, au long de ces pages, d'énumérer les domaines de préoccupation qui, dans la situation mondiale actuelle, doivent toucher les hommes de bonne volonté partout dans le monde et pousser les organisations telles que la Compagnie de Jésus qui œuvrent contre l'injustice à des réflexions et plans d'action importants. Avec la prochaine Congrégation Générale prévue pour Janvier 2008, il peut être intéressant de commencer déjà à réfléchir sur la façon de comprendre ces questions et de résoudre ces problèmes. Nous vivons une ère

extraordinaire, dans un monde où l'interdépendance prend de plus en plus de place, puisqu'un événement qui advient dans un endroit du monde peut avoir des répercussions dans d'autres lieux. Nous devons donc peser ensemble les problèmes posés par la mondialisation et agir pour mettre en œuvre des changements qui soient en accord avec notre mission de foi qui fait la justice.

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

Antoine Bérilengar SJ
Residence Paul Miki
B.P. 456
N'Djaména - TCHAD
<dberilengar@yahoo.fr>

¹Référence à la décision de plusieurs groupes hispaniques de faire une grève symbolique d'un jour le Jour de l'Indépendance.

**RÉFLEXION PERSONNELLE SUR LA
RÉVISION DU TROISIÈME DÉCRET
"NOTRE MISSION ET LA JUSTICE"
'NOUVELLES DIMENSIONS DE LA JUSTICE'
Frank Brennan SJ**

Je dois me rendre à Rome au mois de décembre pour y retrouver le groupe international de jésuites chargé de réviser le troisième décret de la CG34 (*Notre mission et la Justice*), dans le cadre de la préparation de la CG35. Mes collègues, qui se sont réunis à Rome en mai, ont très justement pensé qu'un autre décret sur la justice était bien la dernière chose dont nous avions besoin. Ils ont pris au sérieux une observation réitérée du P. Général selon laquelle l'apostolat social est en retrait depuis la CG34. Ils désirent ardemment trouver une pédagogie de mise en œuvre, de coopération et de dialogue entre les ministères et les secteurs.

Nous, les jésuites, avons tendance à écrire de plus en plus sur de moins en moins de choses ! On vient de me demander d'écrire une réflexion de 2500 mots sur les 500 mots du 3^{ème} décret, "Nouvelles dimensions de la justice" (CG 34, d. 3, n. 5-10), en prenant comme perspective ma propre assistance (Asie de l'Est et Océanie) et mes activités apostoliques. Mon assistance est tellement variée que je vais devoir me limiter essentiellement à ma province si je veux rester crédible !

Sur le papier, je suis un de ces jésuites qui a grossi l'exode de l'apostolat social. J'ai quitté le Centre de justice sociale de ma province et je suis maintenant professeur d'université à plein temps. Et pourtant, la justice sociale est ma vie, les

***Nous, les jésuites,
avons tendance à
écrire de plus en
plus sur de moins
en moins de
choses!***

droits de l'homme sont mon pain quotidien et la relation entre la foi et la justice sous-tend l'ensemble de mes activités apostoliques de jésuite.

Ordonné en 1985, j'ai été chargé en 1989 de fonder *Uniya*, le nouveau Centre de justice sociale de la province d'Australie. Formé en droit, j'ai travaillé en tant que conseiller de la Conférence des évêques australiens pour les questions aborigènes. Je me souviens qu'un principal jésuite m'avait plaint une fois, me disant que je devais me sentir bien seul dans mon travail en marge de la mission de la Compagnie. Je lui ai répondu d'un ton assez mordant que rien ne peut être plus central pour un jésuite australien que de conseiller les évêques sur la question sociale la plus cruciale et urgente de la nation : la place et les droits des indigènes spoliés et marginalisés. J'ai été conseiller de la Conférence épiscopale de 1985 à 1992.

Je suis de ces jésuites qui ont toujours nourri l'espoir qu'un autre jésuite viendrait les seconder. De temps en temps, quelqu'un est venu. J'espérais aussi qu'un autre jésuite me remplacerait. J'avais même imaginé que mon remplaçant (contrairement à moi) recevrait une formation spécifique. Il y a trois ans, mon provincial m'a dit qu'il n'y aurait pas de jésuite pour m'aider ni pour me remplacer. Si je ne voulais pas passer le reste de ma vie à *Uniya*, le moment était venu, après 15 ans, d'envisager un changement. Après mon départ, le Centre de justice sociale jésuite allait être dirigé et pris en charge par des laïcs. Ma province, comme beaucoup d'autres, est engagée dans une restructuration de type commercial. Nous employons davantage de laïcs compétents, créons des conseils de gestion et améliorons notre gouvernance à travers un système de délégués provinciaux qui, à l'avenir, ne seront pas forcément tous jésuites.

Après une année d'échange à Boston College, je suis rentré en Australie pour honorer mes engagements professoraux en jurisprudence et droits de l'homme dans les deux nouvelles universités catholiques. J'étais heureux de rentrer en Australie, pas seulement parce que c'est chez moi, mais parce que je connais et je suis connu de l'élite politique du pays, tout en entretenant de bonnes relations avec des groupes très pauvres et marginalisés de la société australienne. L'Australie est un pays très riche et isolé du premier monde dont le gouvernement actuel a ratifié la Coalition of the Willing américaine, sans toutefois prendre la responsabilité finale des conséquences de la guerre. Notre assistance comprend des pays beaucoup plus pauvres dont la société civile est moins développée et où l'expression démocratique est limitée. En Australie, je peux contribuer utilement au débat public sur des questions éthiques brûlantes centrées sur le droit et la politique sociale.

Le quotidien national de Rupert Murdoch, qui, comme on pouvait s'y attendre, s'appelle *The Australian*, m'a récemment demandé d'écrire sur mes cinq espérances pour "les familles et l'avenir de la société australienne" dans les vingt prochaines années. J'ai dressé la liste suivante qui donne une idée de mes inquiétudes, intérêts et engagements :

1. Que les familles aborigènes des communautés éloignées bénéficient d'une sécurité économique de base et d'une formation professionnelle sur leurs

- terres traditionnelles afin qu'ils n'aient pas besoin de quitter leur pays pour vivre dignement. Que toutes les programmes en faveur des indigènes soient élaborés à travers un partenariat entre le gouvernement et l'Australie aborigène.
2. Que les familles de réfugiés dont les membres se sont rendus directement en Australie pour fuir la persécution soient à nouveau assurées de la protection de l'Australie.
 3. Que malgré les avancées de la technologie reproductive, nous reconnaissons le droit naturel de tout enfant à avoir une mère biologique connue et un père biologique connu.
 4. Que l'État apporte une aide non discriminatoire à toutes les cellules familiales qui nourrissent et éduquent des enfants, tout en permettant aux communautés de croyants de continuer à défendre la cellule familiale idéale, avec une femme et un mari.
 5. Que les pauvres puissent accéder à un enseignement supérieur de qualité comme c'était le cas dans les années 1970 et que les populations des régions les plus éloignées bénéficient des soins de santé primaires. Que les jeunes qui considèrent que l'Australie est leur pays, se rendent en plus grand nombre à l'étranger, pour étudier et faire un travail humanitaire et revenir ensuite en connaissant mieux la place de l'Australie dans le monde.

Pour une bonne partie du gouvernement actuel, je fais partie de la gauche modérée branchée de la politique australienne. Le journal *The Australian* m'a récemment demandé d'écrire un article sur la recherche à partir des cellules souches embryonnaires parce que l'éditeur pensait que cela brouillerait les cartes, à gauche, si un jésuite branché prenait fortement position pour la sainteté de la vie de l'embryon humain. Voilà les eaux dans lesquelles tout défenseur sérieux de la justice sociale dans l'Église doit naviguer aujourd'hui, dans une société démocratique pluraliste dominée par la sécularité. Presque au même moment, un des journaux catholiques australiens titrait à la une, en réponse à une de mes conférences : « Brennan fixe les critères de rejet de l'Église ».

J'ai répondu :

En accord avec l'enseignement de l'Église, je pense que l'avortement, et que la création et la destruction d'embryons humains à des seules fins de recherche sont moralement condamnables. Comme beaucoup de catholiques en Australie, je m'interroge sur le rôle que doivent avoir le droit et la politique publique sur ces questions, dans une démocratie pluraliste. Je fais la distinction entre le droit et la politique publique d'une part et la morale de l'autre.

Vos lecteurs peuvent être assurés de ma constante volonté d'entrer dans le débat public de notre démocratie pluraliste, avec le souci du plus grand bien, dans le respect de l'enseignement de l'Église sur la foi et la morale. En tant que jésuite, je n'ai absolument aucun intérêt à fixer des critères de rejet de l'Église. La mission de tout prêtre intellectuel n'est certes guère facilitée quand des publications d'Église...colportent de telles inepties.

Le défi de tout jésuite dans une démocratie pluraliste occidentale est d'avoir une position juridique et politique cohérente, adaptée aux pauvres et aux

marginalisés y compris les réfugiés, les migrants et les indigènes et d'élaborer une éthique de vie en faveur des plus vulnérables. Nous devons être capables d'interpeller les personnes ayant une ligne éthique différente de la nôtre.

Nous devons faire face à l'utilitarisme éthique débridé de notre époque, aux politiques de la terreur, hégémoniques depuis le 11 septembre 2001, à une culture ambiante matérialiste et angoissée, sous la coupe des médias. Nous ne pouvons le faire que si notre engagement auprès des pauvres et des marginaux est profondément enraciné.

Participer au combat pour la justice ne consiste pas à répéter les déclarations du Vatican. Dès lors que nous sortons du domaine de la moralité personnelle et de l'évangélisation pour nous engager dans le débat public sur le droit et la politique dans un État démocratique, nous courons le risque de voir les Catholiques conservateurs mettre en question notre loyauté et notre fidélité au magistère de l'Église. Et pourtant, si, en tant qu'Église nous ne nous aventurons pas dans ce domaine, qui le fera ? Ignace ne nous inviterait-il pas à aller au-delà des déclarations incontestables de l'Église pour nous occuper de la mission de discernement, de formation et d'information de la conscience des politiques et des électeurs de toutes (et sans) confessions, en espérant orienter les décisions en faveur des pauvres et des plus vulnérables ?

Le Pape Benoît XVI, avant d'être Président de la CDF, a écrit un essai intitulé « Une orientation chrétienne dans une démocratie pluraliste ». Il écrivait ¹:

Dès le haut Moyen-Âge, la théologie catholique, en acceptant Aristote et son idée de loi naturelle, a trouvé le chemin de la notion positive d'un État profane non messianique. Mais elle a si souvent fait peser un lest chrétien sur cette idée de loi naturelle que la nécessaire ouverture au compromis a été perdue et que l'État, dans les limites essentielles de sa nature profane, ne pouvait pas être assimilé. La crispation fut trop forte et, en conséquence, la voie du possible et du nécessaire est restée fermée.

Pour aller dans le sens de ce compromis, nous, les jésuites, n'avons pas forcément besoin d'un autre décret de la Congrégation générale. Mais nous avons besoin que l'Ordre nous encourage en confirmant que c'est bien la mission de la Compagnie. Les jésuites et d'autres membres du clergé peuvent dire des choses au nom de l'évangile et de la justice que les évêques, les congrégations du Vatican ou le Pape ne peuvent ou ne veulent pas dire.

Le défi de l'apostolat pour la justice sera, à l'avenir, de déterminer les limites d'expression d'un jésuite considéré comme représentant de l'Église, du peuple de Dieu; et également la marge de manœuvre d'une personne laïque ou d'une autre congrégation employée par une organisation jésuite, si elle est considérée comme parlant et agissant pour la Compagnie, en notre nom, en particulier dans le cas d'une organisation de justice sociale sans aucun jésuite.

En Australie, après un pic, nous avons aujourd'hui un nombre non négligeable d'anciens élèves d'écoles jésuites au Parlement national. Gerard Windsor, un

ancien jésuite et homme de lettres national affirme que la phrase "un homme pour les autres" n'a été qu'une intention pieuse dans les écoles jésuites ces trente dernières années. Il se console en voyant que certains jésuites sont "décidément taillés selon ce modèle". Mais il fait observer dans un quotidien national ²:

En terme de ligne politique, cependant, leurs écoles, au cours de l'époque récente, n'ont de toute évidence pas du tout produit les hommes libéraux et d'action sociale de gauche. Au contraire, ils ont eu entièrement pour résultat des hommes de droite, et bien souvent de la plus dure qui soit ...Il s'agit d'un programme religieux qui oriente les élèves dans une direction mais ne les incite pas, dans les faits, à s'y engager. La conclusion qu'on peut tirer c'est que c'est la démographie de ces écoles, et en aucun cas ce qu'on y enseigne ou propose comme idéal qui a un impact décisif sur la formation des comportements sociaux et politiques. On peut par conséquent en déduire que les tenants convaincus de gauche ont beaucoup plus de succès politique que ceux de droite.

Comment alors concevoir une pédagogie de mise en oeuvre, de coopération et de dialogue entre les ministères et les secteurs ? Croyons-nous encore que "le combat pour la justice a un caractère historique qui se révèle progressivement" (CG 34, d. 3, n. 5) ? La lutte a-t-elle atteint un plateau ? Ou bien est-elle en train de se jouer à un tout autre niveau qui échappe aux apostolats jésuites ? L'exemple australien montre que la ligne politique de nos anciens élèves qui se sont engagés dans la politique est davantage déterminée par leur classe sociale et celle de l'école que par l'enseignement et le témoignage des jésuites. Le Parlement australien a récemment rejeté une nouvelle loi très dure sur les réfugiés après que des membres du gouvernement aient fait clairement savoir qu'ils voteraient en conscience contre le gouvernement. Seul un ancien élève des jésuites s'est joint aux dissidents. Tous les autres ont allègrement souscrits à la politique du gouvernement, malgré les manifestations organisés par les jésuites et alors même que notre provincial a été le directeur international du JRS.

Dans d'autres provinces de l'assistance de l'Asie de l'Est et de l'Océanie, les jésuites sont dans l'impossibilité de travailler directement aux changements structuraux socioéconomiques et politiques (CG 34, d. 3, n. 5). Ils doivent se cantonner aux questions internes de l'Église s'ils ne veulent pas être expulsés du pays ou contraints de fermer leurs oeuvres.

Même si les communautés de solidarité devraient théoriquement jouer un rôle central dans le soutien de la Compagnie aux droits humains individuels et aux droits des peuples, nous sommes fortement poussés à trouver de telles communautés au sein et entre nos ministères (CG 34, d. 3, n. 6). Ceux qui travaillent pour les droits de l'homme sont souvent des individus isolés, à la réputation de francs-tireurs, ou des jésuites ayant un apostolat individuel.

Dans ma province, certains jésuites ont trouvé utile la liste de questions sur la mondialisation et la marginalisation mais pour la plupart, ce rapport n'est qu'un autre rapport de Rome, destiné à prendre la poussière sur une étagère.

Ceux qui travaillent pour les droits de l'homme sont souvent des individus isolés, à la réputation de francs-tireurs

La liste de *Mondialisation et marginalisation : Notre réponse apostolique globale* comprenait ³:

1. Accepter et aimer les différences entre acteurs de l’apostolat jésuite comme élément privilégié de réponse au problème des divisions de notre monde global et marginalisé .
2. Partir du fait que Dieu se révèle à travers les différences et non à travers leur suppression.
3. Choisir une question de justice, s’informer et, après un contact rapproché avec des marginaux, poser un geste politique (quelque que soit le lieu de vie ou l’occupation).
4. Demandez-vous, quand vous consommez, si cette consommation pourrait être durable faite par tous. Si ce n’est pas le cas, demandez-vous ce que vous pouvez faire pour compenser ou modifier votre consommation excessive des ressources limitées de la planète.
5. Soyez le défenseur d’au moins une culture différente de la vôtre.
6. Développez la connaissance approfondie et admirative d’au moins une autre religion.
7. Soyez impliqué dans une communauté solidaire, à savoir, une communauté où des acteurs de l’apostolat jésuite mettent en relation des marginaux et des décideurs à travers un partage.
8. De temps en temps, rendez visite à une communauté d’insertion où des acteurs de l’apostolat jésuite partagent la vie de marginaux.
9. Demandez à votre province de fonder une communauté de solidarité accessible ou, si vous n’arrivez pas à en trouver une, une communauté d’insertion.

Quand ils sont confrontés à des questions d’interdépendance, de mondialisation, de modernisation homogène des cultures et d’inégalité croissante entre les pays, la plupart des jésuites s’engagent de tout cœur dans leur apostolat particulier, en espérant qu’un sentiment d’impuissance face à ces réalités envahissantes ne les paralysera pas (CG 34, d.3, n.7).. Certains estiment que les planificateurs provinciaux devraient reconfigurer l’apostolat pour qu’il y ait au moins une école accueillant un nombre significatif de pauvres et au moins une paroisse sur le territoire de nouveaux pauvres, y compris de migrants tout juste arrivés.

Des jésuites prêts à encourager la “culture de vie” ont pris des engagements personnels envers les personnes en début ou en fin de vie, en adoptant une éthique de vie capable de contrecarrer “l’avortement, le suicide, l’euthanasie, la guerre, la violence et la peine capitale” (CG 34, d.3, n.7).

Aucun jésuite dans ma province et aucune de nos œuvres provinciales n’a particulièrement la réputation de “protéger l’intégrité de la création (à travers) une préoccupation croissante pour l’environnement” (CG 34, n.58). Dans cette région du monde, d’autres Congrégations religieuses sont connues pour avoir pris au sérieux ce défi de l’environnement. Parmi nos communautés, certaines

prennent au sérieux le recyclage. Mais nous n'en sommes qu'à nos premiers pas en matière de tutelle de la création.

Les débats sur la "transformation des structures économiques et politiques" et sur les "communautés de solidarité au niveau local, non-gouvernemental et politique" renvoient en général les jésuites de ma province à la conscience que nous sommes un groupe de plus en plus âgé, de moins en moins nombreux, au service de solides laïcs catholiques de la classe moyenne dont certains s'emploient activement à cette transformation (CG 34, d.3, n.10). Les jours où les jésuites pouvaient à eux seuls contribuer à une telle transformation sont sans doute révolus dans ma province et mon assistance. Il est temps, avec réalisme et en toute humilité, que les jésuites collaborent avec d'autres, dotés sans doute de plus d'énergie, d'engagement, de contacts et de ressources.

En tant qu'Ordre pleinement international fort d'une riche tradition intellectuelle et d'une spiritualité solidement enracinée, nous pouvons fournir des liens, un espace et un relais aux personnes qui, parce qu'elle ont la foi, souhaite vivre la justice non seulement dans la sphère privée mais aussi dans la communauté politique.

Notre pédagogie de mise en œuvre doit atteindre les jeunes. Nous ne pouvons plus faire cela en touchant seulement notre propre groupe d'âge. Nous connaissons tous les statistiques de la Compagnie. J'ai 52 ans. Tous les supérieurs de ma province sont plus âgés que moi, et la tendance se poursuit!! Avec seulement deux novices et quatorze scolastiques et frères en formation, ma province doit rester RÉALISTE sur ses possibilités de contribuer à un monde plus juste dans notre région du globe, d'autant plus que, dans la société séculière pluraliste qui est la nôtre, l'Église ne parle pas toujours sans ambiguïté de la justice au grand public. L'Église est souvent caricaturée comme une institution sociale opposée à l'épanouissement de l'autonomie personnelle et des droits de l'homme individuels, au nom de son propre programme religieux. En tant que jésuites, nous devons être crédibles dans un monde méfiant tout en rassurant la hiérarchie ecclésiale sur notre fidélité à l'enseignement de l'Église.

Nous devons dépasser nos peurs et reconnaître qu'ensemble, ce que nous croyons dépend de là où nous sommes

Nous voulons envoyer à la Compagnie un message apostolique encourageant, plutôt qu'un autre décret indigeste sur notre mission et la justice, nous devons dépasser nos peurs et reconnaître qu'ensemble, ce que nous croyons dépend de là où nous sommes. Ceux qui veulent se déplacer pour aller vivre avec les pauvres devraient être encouragés à le faire. Ceux qui, en toute bonne foi et avec les meilleures raisons apostoliques, souhaitent rester avec le public plus habituel de nos ministères institutionnels comme les écoles et les paroisses, devraient être immédiatement disponibles si nos anciens élèves ou nos paroissiens veulent venir voir le monde selon la perspective des pauvres. Où que nous soyons, nous

Nous n'en sommes qu'à nos premiers pas en matière de tutelle de la création

avons besoin d'entendre résonner l'appel de l'environnement et de l'intégrité de la création. Moi le premier.

Original anglais
Traduit par Rachel Balsan

Frank Brennan SJ
Institute of Legal Studies
PO Box 968
North Sydney 2059 – AUSTRALIE
<frank.brennan@acu.edu.au>

¹J. Ratzinger, *Church, Ecumenism and Politics*, Crossroad, New York, 1988, p. 204-220, at p. 213.

²Gerard Windsor, "A curiously awesome figure", Review section, *Australian Financial Review*, 1 Septembre 2006, p. 8.

³Rapport du groupe de travail sur la mondialisation et la marginalisation, Secrétariat pour la Justice Sociale, Rome, 3 décembre 2005, para. 127

FONDEMENTS THÉOLOGIQUES DE NOTRE ENGAGEMENT POUR LA JUSTICE

Jacques Haers SJ¹

Il y a une continuité dans l'articulation théologique de la formulation des missions jésuites majeures telle qu'on la trouve dans les documents des récentes Congrégations Générales de la Compagnie de Jésus (de la CG 31 à la CG 34).. En outre, ces documents reprennent également quelques-unes des chartes fondatrices de la Compagnie, suggérant ainsi un fil conducteur théologique le long de ses 500 ans d'existence. Cela indique un héritage théologique au sein de la Compagnie de Jésus, héritage auquel la Compagnie exprime sa fidélité de manière créative à travers l'exploration dans des contextes toujours nouveaux de la relation entre Dieu et les hommes. Les thèmes majeurs de cette relation sont la foi, la justice, l'amour, le discernement, l'engagement ecclésial et l'option préférentielle pour le Christ humilié et rejeté dans ceux qui souffrent. Ceux qui ont choisi d'être à leur service dans une alliance préférentielle avec les pauvres et les marginalisés font partie intégrante de cet héritage.

Aujourd'hui, dans un monde globalisé où d'injustes relations sociales et la marginalisation, l'abus et la pauvreté abondent et où la dégradation environnementale est une claire indication de notre rapport tordu et pervers au monde dans son ensemble, ces points de vues théologiques nécessitent plus que jamais une vision pleine de grâce du Royaume de Dieu comme fête, un banquet que nous sommes tous appelés à partager à travers l'engagement concret, ici et maintenant, à construire des communautés viables de solidarité, une solidarité qui articule, de par notre nature créée, notre co-appartenance les uns aux autres et notre appartenance au monde dans lequel nous vivons. En cela, nous

participons à l'engagement de Dieu lui-même et à son œuvre au milieu de nous. Il est de plus en plus clair que, dans notre monde, l'engagement pour la justice renvoie à la forme que nous donnons à notre vie commune et met en évidence les rapports de co-appartenance et d'interdépendance qui caractérisent la création dont nous faisons partie. Cette création à son tour reflète l'amour trinitaire de Dieu, son rêve et sa promesse d'un Royaume de Dieu ainsi que l'incarnation de Dieu en Jésus de Nazareth. Ce Jésus est le Christ, révélé, à travers sa vie concrète en Palestine il y a quelque 2000 ans, comme le *logos* ou structure d'une vie durable ensemble dans la création.

Il n'est pas surprenant que nous sentions aujourd'hui le besoin de réarticuler les formulations de notre mission et vision en continuité avec notre propre charisme ignatien et notre histoire. Toutefois, cela serait insuffisant si nous ne nous rendions pas compte que cette « ré-articulation » elle-même renvoie à la mise en application concrète, à la fois à travers la vie individuelle des jésuites et à travers les structures de gouvernement de la Compagnie de Jésus, des décrets stimulants et encourageants qui existent déjà dans les documents de la CG 32 et de la CG 34.. Nous serions également aveugles si nous ne reconnaissons pas que souvent nous ne parvenons pas à mettre en application certaines de nos plus belles affirmations. Nous pourrions même avoir à reconnaître que sur les 50 dernières années, l'apostolat social, qui incarne nos efforts concrets pour une vie commune juste dans ce monde, a progressivement perdu du terrain. Les théologiens ignatiens ont appris dans leur tradition spirituelle que l'amour implique aussi l'action et que, par conséquent, l'amour n'est juste que s'il est vécu. Ils devront insister sur le fait que passer des paroles aux actions devrait être pris en compte dans les réflexions théologiques même et les méthodologies que nous utilisons.

***Les théologiens
ignatiens ont
appris que
l'amour implique
aussi l'action***

Ainsi pour commencer, j'insisterai, dans la première partie, sur la dimension contextuelle qui, dans toute réflexion théologique, est l'expression du défi d'incarnation pour notre foi. Dans le contexte mondial actuel, nous devons insister sur l'importance d'une vie commune viable. Ce point de vue trouve ses fondements dans le choix d'une alliance avec ceux qui sont exclus de la solidarité qui fait partie d'une vie commune. La deuxième partie montre que ces réflexions sont fondées également dans la tradition spirituelle ignatienne, et qu'elles s'éclairent à la lumière des notions de justice, de foi et d'amour reprises par les récentes Congrégations Générales de la Compagnie de Jésus. J'illustrerai ce point dans la troisième partie à l'aide d'un passage de la CG 34. La quatrième partie relèvera quelques défis théologiques et spirituels auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui chaque fois que nous cherchons à clarifier le rapport entre foi et justice.

1. La théologie est contextuelle et s'inspire de l'incarnation

Le besoin d'une théologie contextuelle est l'une des grandes leçons apprises, assumées et pratiquées par des théologiens pendant le XXème siècle. Il a

également profondément influencé les récentes Congrégations Générales. Il s'agit, en d'autres mots, du besoin de comprendre la réflexion théologique en rapport avec son contexte ainsi que le besoin de voir cette réflexion s'ancrer dans la réalité et en être influencée. Cela veut aussi dire que les théologiens, en développant leur pensée, sont toujours situés dans un contexte. Avec cette entrée dans le contexte, les théologiens reflètent la réalité de l'incarnation qui est au cœur de la théologie et qui donne forme à tous les concepts théologiques tels que la création, l'Église et le Royaume de Dieu. Ce lien profond entre la théologie –en tant que réflexion à la fois sur une tradition et sur les ressources spirituelles de gens spécifiques dans leurs relations avec Dieu- et le contexte ne contredit pas l'affirmation que la théologie est valide

**Les théologiens,
en développant
leur pensée, sont
toujours situés
dans un
contexte**

au-delà des limites de son propre contexte et qu'elle concerne une réalité située au-delà de l'environnement immédiat du théologien. Cette prétention à l'universalité doit, néanmoins, prendre en compte le dialogue avec le contexte et entre contextes. La théologie est universelle en ce qu'elle s'inspire de l'incarnation et qu'elle est contextuelle. Par conséquent, les théologiens sont devenus plus conscients du caractère herméneutique de leur travail, particulièrement dans les contextes de cultures et religions différentes –élément sur lequel la CG 34 a beaucoup insisté. Dans un contexte nouveau, mondialisé, l'engagement pour l'amour et la justice exige une articulation renouvelée et approfondie : le dialogue avec la réalité est devenu plus complexe.

**L'universalité de la
théologie réside plus
dans l'exploration
dialogique des
diverses relations
que le Créateur
entretient avec la
création**

Pour certains, une telle entrée dans le contexte peut paraître dangereux : tentative de l'homme autonome et (post)moderne à relativiser et à diluer

la pensée d'un Dieu qui est unique et le même pour tous. Ils estiment que la théologie contextuelle trahit la portée universelle de l'unique et véritable théologie. Toutefois, la théologie contextuelle relève la nécessité de considérer cette portée universelle dans le contexte des innombrables conversations entre Dieu et les fidèles qui (re)construisent sans cesse la pensée théologique. L'universalité de la théologie réside plus dans l'exploration dialogique des diverses relations que le Créateur entretient avec la création plutôt que dans un ensemble défini et indiscutable de vérités absolues sur Dieu.

Il y a ici une analogie avec la prétention universelle des *Exercices spirituels*. Fruit de l'expérience spirituelle d'Ignace de Loyola, les *Exercices* sont une invitation pour ceux qui veulent les faire entrer dans la dynamique de leur expérience spirituelle personnelle (comme l'a expliqué Roland Barthes dans son interprétation des *Exercices spirituels*) qui, à son tour, est façonnée par la pratique des Exercices, tout en gardant sa nouveauté et son unicité, selon l'œuvre directe du Créateur en sa créature. Dans ce sens, les *Exercices spirituels* ont une portée universelle –ils révèlent et informent nos expériences spirituelles à nous tous-

alors même qu'ils sont indéniablement contextuels et adressés à une personne concrète –nos expériences et cheminements spirituels sont toujours individuels. Ce paradoxe apparent se clarifie quand l'on met l'accent sur le caractère narratif, conversationnel et relationnel des *Exercices spirituels*.

Je désire souligner quatre aspects de cette contextualité qui sont importants non seulement pour la théologie mais aussi pour la Compagnie de Jésus dans son ensemble et pour la Famille ignatienne. Des hommes et femmes d'origines différentes sont appelés à collaborer avec cette famille, au point de former « un même corps », tout en respectant les identités particulières des uns et des autres.

1.1 La contextualité signifie que nous prenons conscience de l'espace que nous occupons, des influences exercées sur nous, des intérêts qui nous déterminent et des personnes qui donnent forme à nos expériences et engagements. Les théologiens d'expression espagnole comme Ignacio Ellacuría ont souligné l'importance de ce « *lugar* » [lieu, place] à la fois comme contact avec les pauvres et les marginaux et comme la vision qui pousse à transformer avec enthousiasme le monde conflictuel dans lequel nous vivons de manière à le guider vers le Royaume de Dieu. Cette approche s'inspire de la tradition ignatienne de la composition de lieu, de l'accent mis sur le trouver Dieu en toute chose ainsi que l'appel à lire les signes des temps. Les CG 32 et 34 témoignent d'une compassion profonde pour le monde qui souffre, compassion qui émane d'une réaction très humaine de peine et d'indignation et d'une profonde conscience du choix même de Dieu (l'incarnation). Ce choix implique une mission pour nous, celle de répondre à l'engagement de Dieu.

Ainsi, l'appel de Pedro Arrupe à faire des pauvres nos amis est non seulement une réponse enthousiaste à un monde qui souffre mais également la découverte d'un Dieu compatissant et agissant au cœur de nos efforts pour plus de justice et pour une vie digne. L'amitié, la compassion et la solidarité qui sont ici sous-entendues expriment un sens de communauté, d'appartenance les uns aux autres, de responsabilité les uns envers les autres, de ce que la CG a appelé la « communauté de solidarité ». De ce point de vue, la justice exprime une qualité de relations, une vision des relations telles qu'elles devraient être afin de favoriser la plénitude de vie.

1.2 L'appel divin et humain à répondre aux défis liés à la souffrance intolérable de notre monde a conduit les théologiens, les jésuites et leurs collaborateurs à être plus sensibles au besoin d'interactions complexes avec le monde dans lequel ils vivent. La présence sur le terrain, partager la vie concrète de ceux qui souffrent, ne suffit pas pour changer les conditions de vie des

pauvres. Nous devons aussi essayer de comprendre les structures et les dynamiques plus larges qui produisent la pauvreté et l'exclusion. La pauvreté et l'exclusion ne peuvent pas être proprement comprises à moins de prendre en

***La pauvreté et
l'exclusion ne peuvent
pas être proprement
comprises à moins de
prendre en
considération les
structures qui
gouvernent notre vie
commune***

considération les structures qui gouvernent notre vie commune. Cela requiert une compétence analytique qui ne peut s'acquérir qu'au terme de longues années d'études et de travail intellectuel.

En outre, la réponse à de telles complexités structurelles d'injustice et de pauvreté –qui prennent aujourd'hui une tournure nouvelle et violente dans notre monde globalisé- exige une action politique au-delà du soin direct et nécessaire de ceux qui souffrent. Dès lors il y a un besoin de développer des communautés transdisciplinaires de personnes, dévouées à l'étude des structures, en interaction avec ceux qui souffrent et engagées dans l'action politique et la médiation. La manière de construire ces communautés constitue un sujet fondamental de la réflexion théologique. La spiritualité ignatienne peut soutenir la construction de telles communautés par exemple à travers sa sensibilité envers ceux qui sont humiliés et qui souffrent, son approche du discernement personnel et communautaire ainsi que son engagement sage et compatissant (*discreta caritas*).

1.3 Quand l'on emploie le terme « contextuel » aujourd'hui, l'on se réfère non seulement à notre environnement immédiat et tangible ou au contact face-à-face avec nos voisins immédiats. Comme l'on pourra le remarquer dans d'autres contributions, notre contexte est également global et mondial et en son sein émergent de nouveaux défis et de nouveaux types d'injustice. L'un des défis de la théologie est de se demander qui, dans de telles circonstances, sont les acteurs ou sujets théologiques. Nous sommes habitués à considérer qu'il s'agit de personnes individuelles, de théologiens individuels dans leur contexte très particulier ou de jésuites individuels avec leur propre mission dans un endroit géographique précis. Aujourd'hui la notion de « sujet » ou d'« acteur » doit s'étendre au-delà de l'individu puisque l'individu ne peut plus être à la hauteur des structures mondiales d'injustice. Pour cette raison, aujourd'hui des entités plus larges sont également considérées comme des « corps » ou sujets théologiques. Dans un monde globalisé, la Compagnie de Jésus dans son ensemble devient un corps théologique appelé à émerger comme un acteur mondial répondant à des problèmes mondiaux que des personnes individuelles ne peuvent pas affronter. Ce corps qui nécessite des acteurs mondiaux exige une nouvelle intelligence des complexités de gouvernement au sein de la Compagnie de Jésus et de la Famille ignatienne. Ici encore, le contexte exige de nous de revisiter la notion de « communauté » et de « vie commune ».

Aujourd'hui des entités plus larges sont également considérées comme des « corps » ou sujets théologiques

1.4 Je viens d'un continent (Europe) et d'une tradition culturelle et religieuse qui n'ont pas toujours respecté le style de dialogue requis pour les théologies contextuelles en vue d'une interaction véritablement créative et constructive. Les Européens n'ont pas toujours compris l'importance du dialogue religieux et culturel, et au lieu de créer des espaces de rencontres là où de nouvelles visions et conceptions de nos relations avec Dieu émergent et sont développées nous avons envahi d'autres espaces religieux et culturels, les traitant durement comme

des territoires conquis. Nous les avons exclus de notre monde civilisé, les considérant comme des barbares qui n'ont pas atteint le terme de leur développement. En outre, les Européens ont parfois confondu religion et culture et imposé les deux aux autres. Cela se vérifie encore aujourd'hui en tant que conséquence d'une mentalité colonialiste et d'un malentendu universaliste. Pour faire de la théologie contextuelle à l'échelle du monde, nous devons affronter ces histoires et structures sous-jacentes d'injustice qui empoisonnent nos relations. Nous devons affronter le défi de transformer le piège victime/bourreau dans lequel certains d'entre nous se trouvent encore pris.

Cette réflexion sur la contextualité suggère l'importance des relations, de la vie commune et de la construction de communautés de solidarité. La justice apparaît comme une contextualisation de l'amour de Dieu pour le monde et pour nous grâce à la création et à l'incarnation ; contextualisation également de la promesse que Dieu a fait de son Royaume. Cette contextualisation demeure fidèle aux intuitions clés de la théologie que nous pouvons également illustrer dans une perspective ignatienne.

2. Perspectives théologiques ignatienne

La tradition ignatienne propose un cadre théologique inspiré des intuitions et pratiques spirituelles qui insiste sur le caractère relationnel de la réalité et de l'intelligence de Dieu.. Ces intuitions et pratiques sont plus larges que les seuls *Exercices spirituels* et nous sommes aussi appelés à étudier les textes fondateurs et les Constitutions de la Compagnie de Jésus. La correspondance de Saint Ignace aussi nous aide à comprendre le mode de gouvernement et les relations qui s'établissent entre des amis devenus compagnons pour construire un corps efficace au service de l'Église de Dieu et au service des exclus et des pauvres de Dieu.. Dans le contexte actuel, certaines perspectives ignatienne méritent d'être explorées : elles regroupent les questions de justice, de foi, d'amour et de construction de communautés dans un esprit de solidarité relationnelle.

2.1 L'appel à des rapports compatissants avec ceux qui nous entourent, particulièrement avec ceux qui subissent l'injustice et avec ceux qui commettent des injustices (les pécheurs), émane d'une relation intime avec Jésus de Nazareth, relation basée sur les Écritures et qui prête une attention spéciale à son humiliation, son exclusion, sa souffrance et son abandon au Père.

2.2 La prise de conscience de l'injustice –dans la méditation de l'incarnation- est au cœur de l'expérience de Dieu puisqu'elle révèle l'enjeu de l'action de Dieu dans notre monde. Cette révélation pose un défi à notre expérience de Dieu, constitue pour nous une vision, une mission et un appel. Cela conduit à une relation intime avec Dieu en Jésus le Christ, par qui nous sommes fortifiés dans notre mission en tant qu'individus, en tant que Compagnie de Jésus et en tant que Famille ignatienne.

2.3 L'insistance sur la création qui forme un tout interconnecté auquel nous appartenons conduit en fin de compte à une réponse et action aimante dans un esprit d'amitié. Dès lors, la justice est profondément liée au déploiement de

relations d'amour exprimées dans un don mutuel. La fidélité à cette solidarité originelle entre créatures et à son accomplissement dans le Royaume de Dieu signifie également la fidélité à l'Église, comprise comme l'effort de construire une vie commune voulue et promise par Dieu.

2.4 La capacité de construire un corps efficace remonte aux origines historiques de la Compagnie de Jésus. Cela se réalise à travers le discernement (individuel et communautaire) ainsi que dans les dimensions communautaires des vœux.

Nous devons comprendre et vivre nos vœux religieux comme des règles de construction communautaire, comme faisant partie de la volonté d'articuler un nouvel ensemble de relations. Cela signifie que nous apprenons comment articuler les relations entre compagnons et apprenons à agir comme un corps qui est plus que la somme des individus qui le composent. Nous pourrions ainsi avancer vers un meilleur service de Dieu dans notre monde précisément grâce au service de solidarité, particulièrement auprès de ceux qui connaissent le sort des humiliés, le sort du Christ souffrant et crucifié.

**Nous devons
comprendre et
vivre nos vœux
religieux comme
des règles de
construction
communautaire**

2.5 Les communautés que nous construisons en tant que jésuites ou membres de la Famille ignatienne constituent des corps qui, à leur tour, contribuent à construire de plus larges communautés dans le monde. Ces corps sont aussi de nouveaux acteurs théologiques et le sens que doit prendre pour eux le cheminement des *Exercices spirituels* mérite d'être davantage clarifié.

3. Analyse d'un texte de la CG 34

L'introduction au troisième décret de la CG 34 révèle les grandes composantes de la conception que la Compagnie se fait de sa propre mission dans le monde d'aujourd'hui. Ce bref paragraphe couvre des interactions complexes entre plusieurs éléments : la relation avec Dieu, la fidélité à l'Église, l'amitié avec les pauvres (à la fois ceux qui sont dans le besoin et ceux qui ont choisi de devenir pauvres par solidarité), la foi, la justice, l'amour, le service du Royaume et le besoin de conversion, c'est-à-dire de s'embarquer pour un voyage intérieur si nécessaire pour l'individu et pour l'engagement de la Compagnie dans le monde.

« Répondant au Concile Vatican II, nous, Compagnie de Jésus avons commencé un voyage de foi quand nous nous sommes engagés à promouvoir la justice comme partie intégrante de notre mission. Cet engagement a été pour nous un magnifique don de Dieu. Car il nous a placé en très bonne compagnie : celle du Seigneur, bien sûr, mais aussi celle de tant de ses amis parmi les pauvres et de ceux qui sont engagés en faveur de la justice. Comme compagnon de pèlerinage avec eux vers le Royaume, nous avons souvent été touchés par leur foi, renouvelés par leur espérance et transformés par leur amour. Comme serviteurs de la mission du Christ, nous avons été très enrichis en ouvrant nos cœurs et notre vie même 'aux joies et aux espoirs, aux souffrances et aux angoisses des femmes et des hommes de ce temps, spécialement des pauvres et des affligés' » [CG 34 d. 3, n. 1]

L'analyse des interactions entre les différents termes reflète une théologie et une spiritualité. Nous ne pouvons qu'indiquer certaines des questions soulevées et remarquer que nous devons continuer à approfondir notre intelligence théologique des interactions suggérées dans le paragraphe cité ci-dessus. Notre première priorité désormais sera, non pas d'élaborer de belles formulations d'un idéal et d'une mission qui ont déjà été exprimés et formulés dans des textes forts, stimulants et encourageants, mais plutôt des les mettre en application. Nous en sommes conscients : cette mise en application, qui précisément fait parfois défaut, est indispensable pour comprendre mieux notre mission et notre vision. C'est en nouant des relations justes qui font de la place pour des communautés de solidarité inclusives que nous découvrons la profonde signification relationnelle de la justice comme expression de l'amour de Dieu. Cet amour trouve comme une voie puissante dans les efforts que nous faisons pour nous aimer les uns les autres en même temps que nous prenons plus grande conscience de notre co-appartenance de créatures.

3.1 Le texte fait référence au lien crucial entre foi, amour, espérance et justice. Ces quatre éléments constituent un tout théologique, et l'on ne saurait méconnaître l'un deux sans qu'il s'en suive un malentendu au sujet des autres. Ces rapports doivent être explorés mais je ne peux qu'en donner ici quelques exemples. Il faut avoir la foi pour persévérer dans ses engagements et dans ses actions dans des situations particulières qui exigent d'affronter des oppositions inévitables. Il faut avoir la foi pour admettre l'idée que l'amour et la justice sont véritablement des attitudes et des formes de relations à cultiver dans un monde qui valorise et récompense d'autres attitudes. Il faut rester conscient de la place de l'espérance ou la dimension eschatologique qui est au cœur même de la vision de justice et d'amour, c'est-à-dire qu'il faut être prêt à faire confiance à la promesse de Dieu mais aussi prêt à mettre en pratique cette vision qui est exceptionnelle². Et l'on peut enchaîner de tels exemples.

3.2. Dans les textes de la CG 34, particulièrement dans le Décret 2, « justice » signifie la « justice du Royaume » et cela renvoie à un sens relationnel du terme justice. En effet, la vision du Royaume souvent dépeint par la Bible comme un banquet et une fête, où les hommes –y compris les exclus et les pauvres- se retrouvent autour de la table de paix et de joie, est la vision d'une communauté guérie et rassemblée autour du Seigneur. C'est aussi le sens profond des mots qui, dans diverses langues, désignent « l'Église », communauté qui naît de la rencontre avec le seigneur qui proclame la venue du Royaume de Dieu et qui naît de l'appel du Seigneur à vivre le Royaume de Dieu. Ainsi, la justice concerne d'abord les rapports entre personnes. Quand peut-on considérer que ces rapports sont « justes » si l'on prend la vie de Jésus de Nazareth comme un exemple ? Qu'est-ce que cela signifie de maintenir et soutenir des rapports favorables à la vie dans notre monde d'aujourd'hui ? Le

Le Royaume est la vision de la vie commune, une vie commune qui se déploie telle qu'elle est inscrite dans la création

Royaume est la vision de la vie commune, une vie commune qui se déploie telle qu'elle est inscrite dans la création. De ce point de vue, la justice est toujours une aventure sociale et elle implique la guérison des blessures causées par des relations déséquilibrées et désordonnées. J'emploie ici le mot « désordonné » dans un contexte relationnel, tel que nous en découvrons souvent le sens intime et individuel au sein d'une expérience spirituelle trop autarcique. Nos nombreux échecs ne nous encouragent pas à faire facilement confiance à nos capacités de construire des communautés de vie commune. Dans ce sens, « justification » signifie la force et l'encouragement que Dieu nous donne, lui qui croit que nous pouvons construire une communauté qui demeure, en fin de compte, un don de Dieu mais qui est inscrite dans nos cœurs depuis le commencement et qui nous est offerte comme promesse de vie en Jésus.

3.3 Le mot « amour » est employé dans ces pages avec le sens de relations réciproques, il ne s'agit pas d'une charité condescendante, accordée unilatéralement comme un vecteur avec son point d'origine et sa destination, allant des riches aux pauvres comme un acte paternaliste (et même colonial) de pitié. L'amour est mutuel, comme Ignace l'a affirmé dans les *Exercices spirituels* ; ainsi la communauté est basée sur un enrichissement mutuel, sur le don et la réception.

**Le mot « amour »
est employé avec le
sens de relations
réciproques, il ne
s'agit pas d'une
charité**

L'on met ainsi l'accent non pas sur le rapport inégal de pouvoir mais sur le fait que, même quand le pouvoir est mis en œuvre, nous appartenons les uns aux autres dans un service mutuel. La mise en application concrète de cet amour réciproque dans un monde où cohabitent les riches et les pauvres est une tâche redoutable qui exige un discernement approfondi des motifs et craintes qui nous font agir. La « tension coloniale » indiquée plus haut est un exemple de ce genre de difficultés.

3.4. La CG 34 a insisté sur le cheminement « théologique » de la Compagnie de Jésus. L'engagement pour la foi et la justice, et la pratique visant à construire le Royaume de Dieu sont devenus plus complexes dans notre monde, comme cela se vérifie à travers les références aux nombreuses religions et cultures ainsi qu'aux défis environnementaux ; c'est pourtant aussi une occasion de découvrir et d'approfondir notre relation avec Dieu. Nous redécouvrons et approfondissons notre compréhension et expérience de Dieu alors même que nous formons ensemble un nouveau corps.

4. Défis théologiques et spirituels aujourd'hui

Je veux terminer en soulignant quelques-uns des défis théologiques auxquels nous devons faire face aujourd'hui, en ce moment précis de l'histoire. Je soulignerai d'abord le point de vue théologique centré sur la communauté qui sous-tend ces idées : justice et amour sont expressions de relations, indiquant la

**Justice et amour
sont expressions de
relations, indiquant
la construction
d'une communauté
inclusive**

construction d'une communauté inclusive dans laquelle la mutualité et la réciprocité sont respectées et encouragées comme instruments créatifs et enrichissants. Le lien entre justice et amour reflète l'être même de Dieu, son action et son engagement dans la création et l'incarnation, ainsi que sa promesse fortifiante d'une communauté qui s'accomplit dans le Royaume de Dieu.

4.1 Nous vivons aujourd'hui dans un contexte mondial incroyablement complexe où les problèmes relatifs à la pérennité de la vie, la pauvreté, la violence, l'exploitation et l'injustice sont encore à résoudre. Tout cela constitue des problèmes de la « justice » et de l'« amour » qui nous permettent de développer notre vie comme des êtres qui ont en commun la vie et le monde, ce sont des problèmes qui exigent la foi et qui émanent de la foi en un Dieu qui s'est personnellement engagé dans l'Incarnation, foi également dans la présence sans cesse actuelle de l'Esprit dans nos vies. La foi dont nous avons besoin ne peut grandir que dans une prise de conscience profonde de notre interdépendance et de notre co-appartenance au sein du même monde que nous avons en commun. Cela signifie que les défis contemporains tels que la mondialisation et l'environnement exigent de nous des efforts conjugués pour la construction d'une communauté inclusive, source d'une communion de vie. Nous devons faire attention au choix des méthodes et approches dont nous nous servons telles que le discernement apostolique commun, les pratiques transdisciplinaires ou le

Les défis contemporains tels que la mondialisation et l'environnement exigent de nous des efforts conjugués pour la construction d'une communauté inclusive, source d'une communion de vie

constructionnisme relationnel. Ces méthodes nous sont peu familières et nécessitent un changement de nos attitudes mentales et de nos critères concernant la manière dont l'on acquiert la connaissance et réalise une action. Aussi, devons-nous, en théologie, développer l'habitude de prendre en compte non seulement nos relations (individuelles) avec Dieu mais également nos relations (collectives) entre nous et avec Dieu. Les termes «commun» et «partagé» doivent faire partie du vocabulaire de nos méthodes et de nos modes de pensées. En outre, ces défis requièrent

de plus en plus des acteurs mondiaux –des acteurs qui peuvent développer une vue d'ensemble et un point de vue holistique. La Compagnie de Jésus et la Famille ignatienne ont les moyens, en tant qu'organisations présentes partout dans le monde et dotées de grandes potentialités de recherche intellectuelle et d'action politique ainsi qu'une attention particulière à l'engagement spirituel, de développer ce point de vue holistique. Elles sont de plus en plus appelées à agir en tant qu'acteurs mondiaux, c'est-à-dire former un corps efficace au service du Royaume de Dieu, à travers une alliance avec les pauvres de Dieu qui sont porteurs d'une transformation créative. Il va sans dire que nous avons besoin de gouvernement interne pour pouvoir réagir et fonctionner comme un corps.

4.2 Les ressources et la spiritualité ignatienne ne se réduisent pas aux seuls *Exercices spirituels*, surtout quand ils sont compris comme un cheminement

individuel destiné au sujet. Nous ne devons pas sous-estimer l'importance des textes fondateurs, les Constitutions, la correspondance et la vie d'Ignace de Loyola qui permettent de mieux saisir notre manière d'agir. Ce n'est pas seulement l'expérience spirituelle individuelle qui compte mais aussi la capacité de former un corps de compagnons qui soit un instrument mondial dans les mains de Dieu et qui discerne comme un corps. Nous touchons ici à la question de bonne gouvernance. Dans ces textes nous soulignerons toujours la dimension apostolique et la mission de la Famille ignatienne et de la Compagnie de Jésus : sauver les âmes. Dans une certaine mesure, la Famille ignatienne est une communauté qui veut inclure tout le monde, et qui veut construire dans le monde des relations d'amour et de justice.

4.3 La Compagnie de Jésus et la Famille ignatienne ont besoin de bonne gouvernance et de compagnonnage fort à travers une sorte de leadership partagé en ce qui concerne nos objectifs. Si nous sommes un corps sain et bien formé nous serons un instrument efficace dans les mains de Dieu. Il est donc important que nous nous laissions façonner encore davantage par l'amour du Dieu qui s'engage dans la vie de Jésus de Nazareth à travailler pour la justice du Royaume, où l'amour réciproque (et non une charité unilatérale) préside à la vie commune. La justice, en tant que respect de l'autre, est le test décisif de la véritable réciprocité de l'amour. Les vœux qui structurent notre vie religieuse peuvent être compris non seulement comme l'expression d'une ascèse et d'un engagement individuels, mais aussi comme les règles d'un jeu qui s'appelle construction d'une communauté inclusive. Plus nous construisons nos communautés en mettant en œuvre les vœux dans leur capacité à construire une communauté de relations, plus nos communautés seront apostoliques et prophétiques, et pourront ainsi inciter des communautés et sociétés plus larges à aller de l'avant vers plus d'amour et de justice. C'est là le sens de la communauté de solidarité. À la fin, le discernement apostolique commun nous rassemblera comme un corps (à mesure que nous apprenons à prendre ensemble des décisions) et nous rendra plus sensibles aux besoins qui nous entourent même dans leurs dimensions mondiales.

4.4 En théologie, les idées et pratiques qui renvoient aux relations et à la communauté devront être étudiées avec plus d'attention. Il s'agit, pour en citer quelques-unes, de la création, le Royaume de Dieu, l'Église, la Trinité, la relation narrative avec le Christ ainsi qu'une pratique de la liturgie et des sacrements visant à construire la communauté. L'option préférentielle de Dieu pour les pauvres et les humiliés, que nous retrouvons dans la sensibilité ignatienne envers le Christ humilié et souffrant, nous invite à entreprendre ces efforts relationnels et communautaires précisément parce que nous entendons le cri de ceux qui sont exclus des communautés de vie. De cette manière nous construisons une alliance préférentielle. On a souvent évoqué le Royaume de Dieu et insisté sur la dimension eschatologique de l'espérance. Il faut maintenant souligner l'idée de création dans son sens cosmologique : Dieu crée un tout, un corps de vie commune et, par conséquent, le plus grand défi de la création est de

favoriser une vie commune durable. Cela est une affirmation ontologique qui remet en cause l'idée que le sujet est le cœur de la création. Cela signifie aussi que le péché consiste toujours à briser les relations. Justice et amour sont des mots qui indiquent la qualité de relations qui favorisent la vie commune, non seulement en tant qu'actes de l'individu, mais aussi comme une exigence cruciale pour nos vies qui ne peuvent durer sans lien intime au reste de la création. Ces relations d'amour et de justice trouvent leur modèle dans la vie même de Dieu : les échanges trinitaires d'amour et de justice de Dieu, le dynamisme joyeux de la création, la manière dont Jésus de Nazareth a vécu en se donnant aux plus exclus au point d'être exclu lui-même sans pour autant cesser d'être le logos ou modèle qui structure notre vie commune, la promesse que Dieu fait de son Royaume comme présence fortifiante de l'Esprit dans nos vies. Dans la rencontre personnelle avec ce Dieu-Trinité et Créateur, présent concrètement dans la vie de Jésus de Nazareth et dans les vies de ceux qui le suivent, Dieu qui nous fortifie dans l'Esprit et qui nous promet son Royaume, nous savons que la véritable nature de notre être est orientée vers la communauté et que nous sommes appelés à construire des communautés. Cela appelle le pardon et la réconciliation à leurs extrêmes afin de former des communautés de solidarité, prophétique dans leur lutte pour la justice et pleines de sagesse dans l'amour et l'amitié qui façonnent nos rapports les uns aux autres.

Conclusion : Défis théologiques majeurs

Il nous faut une nouvelle perspective théologique, nous en sentons le besoin croissant à travers l'histoire des Congrégations Générales successives. Il nous faut également un élargissement d'horizons théologiques. La vie de Jésus révèle la fécondité de l'option de Dieu pour les pauvres et de notre alliance avec les pauvres comme exprimée dans les connections que suggèrent les termes d'« amis dans le Seigneur » et d'« amis des pauvres » (CG 34, d. 2, n.9). Nous devons donc souligner les fondements théologiques du bien commun mondial basés sur la communion trinitaire de Dieu et sur une théologie cosmologiquement respectueuse de la création et qui insiste sur la présence du Christ, Logos modèle de vie commune. Le réalisme de cette perspective est porté par la vision et promesse du banquet inclusif du Royaume.

Original anglais
Traduit par Christian Uwe

***Nous devons souligner
les fondements
théologiques du bien
commun mondial
basés sur la
communion trinitaire
de Dieu***

Jacques Haers SJ
Windmolenveldstraat 44
3000 Leuven - BELGIQUE
<jacques@jesuits.net>

¹Bien que j'assume la responsabilité des idées exprimées ici, je souhaite toutefois exprimer ma gratitude à plusieurs compagnons jésuites qui, par le partage d'idées et de réflexions, m'apprennent

que le discernement théologique communautaire est une réalité. Je désire particulièrement remercier Peter Bisson SJ, Fernando Franco SJ et Elias Lopez SJ pour leur générosité et leur patience.

²Out-standing : l'auteur joue sciemment sur les sens littéral et figuré de ce mot qui, ordinairement, signifie « remarquable ». Pris littéralement il traduit l'idée de se tenir à l'écart, d'où exception par rapport à une norme ou une attitude plus communément admises.

UNE MISSION POUR LE CORPS DE LA COMPAGNIE

Roberto Jaramillo SJ

« Ne vous conformez pas au monde présent, mais soyez transformés par le renouvellement de votre intelligence, pour discerner quelle est la volonté de Dieu : ce qui est bien, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait » Rom. 12, 2

Je me suis toujours senti mal à l'aise avec une idée que la 34^{ème} Congrégation Générale a prise d'un discours du P. Kolvenbach (Détroit 26/06/91) affirmant que « Dieu a toujours été le Dieu des pauvres parce que les pauvres sont la preuve visible d'un échec dans l'œuvre de la création » (d.2, n.9).

Avec tout le respect qui se doit, n'étant pas moi-même théologien de profession mais prenant appui sur ma propre expérience spirituelle, je crois que cette affirmation est totalement erronée. La préférence de Dieu pour les pauvres n'a sa raison d'être ni dans l'échec existentiel qu'ils « seraient », ni ne sont, d'aucune manière, la preuve de l'échec de la création.

Dans ce bref article je veux commenter les deux idées précédentes parce qu'il me semble que de leur correcte compréhension chrétienne, dépend l'expérience du Dieu Père de Jésus dont nous sommes compagnons, et le service qu'Il nous invite à partager avec Lui. Dans la même dynamique de réflexion sur *la richesse du pauvre* et sur *le Dieu des pauvres*, je veux proposer l'expérience de *La Storta* comme clé de lecture de la mission de la Compagnie : son essence théologique. La petite chapelle de La Storta est le sanctuaire où Ignace a été choisi comme compagnon de Jésus crucifié.

La préférence de Dieu pour les pauvres n'a sa raison d'être dans l'échec existentiel qu'ils « seraient »

Les riches sont les pauvres

J'utilise exprès le titre précédent pour nous aider à comprendre – de manière provocatrice – le changement de paradigme et la conversion d'esprit et de cœur qu'implique le fait d'accepter la vérité évangélique, théologique et anthropologique, que le pauvre *est* bienheureux, riche, heureux, béni de Dieu !!! Uniquement si notre tête et notre cœur acceptent d'un commun accord, que le bonheur éternel et la réalisation humaine ne se trouvent pas dans les possessions (la consommation) des riches de ce monde mais qu'elles appartiennent déjà ici

(eschatologiquement) *aux pauvres de ce monde*, alors seulement notre cœur sera réellement converti et notre mentalité suffisamment transformée pour que nous soyons prophètes d'un monde nouveau.

Je me réfère, évidemment, aux personnes pauvres, à des sujets réels : l'enfant qui dort dans la rue et passe la journée à respirer de la colle pour tromper la faim et supporter la dureté du monde, la femme trompée ou victime de la violence, le travailleur couvert de sueur, aux mains et manières rudes, le vieillard qui vit abandonné au milieu d'odeur d'urine et d'animaux domestiques, le détenu enlisé dans son amertume, le mendiant ivre qui incommode à la sortie des édifices publics, le conducteur du bus, le vendeur de journaux rural, le syndicaliste actif, le jardinier de toujours dont nous ne connaissons ni le nom, ni l'adresse, ni la couleur des yeux. Dans la distance existentielle entre l'homélie ou le livre de théologie, de catéchèse ou de la rhétorique du discours chrétien, et la *re-connaissance* du Christ une fois de plus incarné en chacun d'eux, se joue notre salut. Le pauvre (singulier et concret) est *sacrement divin*.

**Dans la re-
connaissance du
Christ incarné en
chacun des
pauvres se joue
notre salut**

La liste des passages et citations bibliques affirmant de manières diverses cette réalité serait interminable. Le mystère fondamental de l'Incarnation du Verbe de Dieu est la première preuve de cela : « *...étant riche il s'est fait pauvre pour nous racheter de nos péchés* » (2 Cor. 8,9). Les Béatitudes les proclament en possession du Royaume des Cieux (Mt. 5, 1), Jésus les appelle à être ses compagnons (Lc. 5, 1ss) et les donne comme exemple en raison de leur générosité (Lc. 21, 1-4).. À qui est riche, il demande de se faire (d'être) pauvre (s'appauvrir) pour pouvoir le suivre (Matthieu, Zachée, le Jeune Homme riche), et ses amis, ses intimes, sont toujours pauvres. Le livre des Actes des Apôtres est, dans son ensemble, une grande preuve que la force des pauvres organisés en communauté de croyants parvient à transformer le monde et à convertir les riches (Ac. 4, 32-37). Saint Jacques dit : « Dieu a choisi ceux qui sont pauvres ici-bas pour qu'ils soient riches dans la foi et reçoivent en héritage le Royaume qu'Il a promis à ceux qui L'aiment » (Jc 2,5). Je ne m'étends pas davantage.

Pourquoi cette affirmation de la Congrégation Générale me gêne tellement ? Parce qu'elle est absolument contraire au message de l'Évangile de Jésus ! Les pauvres sont le chemin de notre Salut ! La véritable amitié avec eux est le chemin de notre propre libération ! Elle est la racine même de la spiritualité chrétienne et donc de la spiritualité ignatienne. Si nous continuons à considérer le pauvre (les pauvres) comme un sous-produit de la société, nous ne les aimerons jamais vraiment (même si nous continuons à les assister). Si, loin d'eux, nous-mêmes nous nous laissons convertir en un sous-produit de la société dominante, légitimant avec notre rhétorique chrétienne l'exclusion, la faim, la guerre, la misère, etc., alors nous ne serons plus *serviteurs de la mission du Christ*.

Alors, pourrions-nous mieux dire que « la pauvreté » est une preuve visible de l'échec de la création ? Cette affirmation n'est pas, elle non plus, si claire et si

évidente que cela ! Une lucide réflexion anthropologique et non purement transcendantale nous amène à constater que, bien souvent, la pauvreté crée des conditions de vie plus humaines et existentiellement plus épanouissantes que la richesse : il suffit de voir l'augmentation alarmante des dépressions, des médicaments et des suicides dans les sociétés les plus riches. Et en dehors de tout cela : la misère, la discrimination, l'exploitation, l'exclusion, la faim, la guerre, etc. sont tous des sous-produits engendrés dans les sociétés riches et endurés (sans savoir comment ni pourquoi) par les plus pauvres.

L'être humain le plus riche, c'est le pauvre parce que sa situation existentielle le conduit à vivre ouvert à la nouveauté de la rencontre *avec l'inconnu : l'autre et tout ce qui est autre*, sans centrer cette relation dans l'ambition du pouvoir et de la possession. Ainsi, le pauvre est libre pour donner et libre pour recevoir. Le riche est esclave de ce qu'il a et également de ce qu'il n'a pas. Comme le disait Gabriel Marcel : « posséder est presque inévitablement être possédé ».

La question à laquelle nous devons répondre, tant individuellement que collectivement est celle-ci : quelle est l'épistémologie (le type de connaissance, les critères de jugement et de valeur) qui est derrière une affirmation aussi commune que celle de dire que *les pauvres sont la preuve visible de l'échec de la création* ? Pour Jésus, cette preuve ne serait-elle pas justement les riches ? Avons-nous des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ce que nous dit l'Évangile, ou répétons-nous simplement la rhétorique chrétienne sans une profonde conversion du cœur, une transformation de l'esprit et la nécessaire acceptation critique d'un nouveau paradigme qui nous rende vraiment prophètes ?

Le Dieu des pauvres

Une fois compris ce qui précède, nous ne pouvons, en aucune manière, affirmer que « Dieu opte pour les pauvres parce qu'ils sont la preuve visible de l'échec de la création ».

Alors, pourquoi Dieu opte-t-il pour les pauvres ? Et pourquoi cette option ne peut-elle pas être facultative mais essentielle (indispensable) pour qui décide d'être chrétien, et donc pour les jésuites ?

Comme les êtres humains, nous n'avons pas d'autres paramètres de pensée que ceux que nous offre notre expérience, et étant donné que la réalité divine est directement liée à l'expérience de l'amour et de la fécondité (la création), nous ne parvenons que difficilement à sortir des catégories de la corporalité, de la spatialité et de la temporalité pour penser à la préférence de Dieu pour les pauvres. Pour cela nous nous imaginons que cette préférence de Dieu pour les pauvres est calquée sur l'attitude compatissante d'une mère pour son enfant infirme ou d'un être humain face au non-respect de la création, ce qui a pour résultat un anthropomorphisme réducteur, bien que pastoralement inspirateur. Cependant nous avons le devoir de rechercher et le droit d'imaginer d'autres raisons encore plus puissantes.

**Dieu opte
pour les
pauvres pour
nous sauver
tous**

Je pense et je crois que Dieu opte pour les pauvres pour nous sauver tous. Il opte pour les pauvres parce que ce n'est que dans le coeur de la vie des pauvres qu'il trouve un espace pour la nouveauté de sa proposition de libération – salut : espace pour la créativité jusqu'au prophétisme hors des sentiers battus ; espace pour le partage et la générosité qui contredisent le credo de la consommation et de l'accumulation du monde actuel ; espace pour le travail en commun et l'urgence de l'autre, s'opposant à l'individualisme et à l'autosuffisance de ceux qui se veulent tout-puissants ; espace pour la prière d'action de grâces, pour l'intercession et la supplication, parce que seulement le cœur du pauvre remercie et fait confiance à un autre plus grand que ses propres forces, rêves et attentes.

Cette préférence divine est la source théologique de l'intuition ignacienne sur les critères apostoliques d'élection : il s'agit d'un *amour vraiment universel*, qui va là où il y a le plus de besoins parce que c'est dans les urgences humaines que se trouve l'espace pour accueillir le Salut, et qui contredit les critères et les valeurs de ce monde en choisissant un lieu humain où les autres ne veulent pas aller.

L'expérience de la Storta : fondement de notre mission

« Quand Ignace a été confirmé dans sa mission à La Storta, le Père Éternel dit au Christ : *Je veux que tu prennes celui-ci comme serviteur* ». Et, par le récit de Lainez nous savons que le Christ, chargé de la croix, s'est alors dirigé vers Ignace en lui disant : « *Je veux que tu nous serves* » (FN II, 133). Gonçalves da Cámara met une annotation importante au sujet de ce dialogue mystique : « *Et moi qui écris ces choses je déclarai au Pèlerin, quand il me les raconta, que Lainez rapportait cet épisode avec d'autres détails, d'après ce que j'avais entendu dire. Il me répondit que tout ce que disait Lainez était vrai. Lui-même ne se rappelait pas les détails de manière si précise, mais il était certain qu'au moment où il les avait racontés il n'avait dit que la vérité* » (Aut 97). Et il est dit dans l'autobiographie qu'à partir de cette expérience, « il éprouva un tel changement dans son âme et il vit si clairement que Dieu le Père le mettait avec le Christ, son Fils, qu'il n'aurait pas le courage de douter de cette chose à savoir que Dieu le Père le mettait avec son Fils ». Ainsi Ignace a la certitude absolue d'avoir été appelé par le Père et d'avoir été choisi par le Fils comme serviteur du crucifié.

**Ignace a la
certitude
absolue d'avoir
été appelé
comme serviteur
du crucifié**

Dans la tradition des interprétations sur les textes ignaciens on a fait beaucoup d'emphase sur la dimension trinitaire de l'expérience d'Ignace à La Storta ; c'est le moment de nous arrêter maintenant sur la dimension christologique de cet événement. C'est le Christ chargé de la croix qui invite Ignace à être son serviteur ; il ne s'agit pas du Christ enfant dans la crèche, ni du Christ pèlerin qui guérit les malades, ni du Christ glorieux de la résurrection. Il est évident qu'il s'agit du Ressuscité, mais c'est Jésus, chargé de sa croix, qui choisit Ignace pour « *qu'il le serve* ».

C'est le Christ *aujourd'hui de nouveau crucifié* qui continue à nous inviter à être ses compagnons et qui choisit la Compagnie à son service. C'est son appel qui

nous unit, c'est dans *sa* mission et à *son* service que nous nous trouvons, c'est à *sa* suite (dynamique faite de proximité et de contact, en même temps que de disponibilité et de mobilité) que nous pouvons être véritablement compagnons : *un corps en mission*.

Dans le mystère du Christ vivant, Alfa et Omega de l'Histoire, nous trouvons autant la Passion que la Gloire, la Croix que la Résurrection. Si nous voulons être fidèles à l'appel typique d'Ignace et de ses compagnons, le lieu de notre rencontre avec le Salut est la vie du pauvre, figure réelle du crucifié que nous reconnaissons comme Sauveur. Ce sont ses souffrances qui nous interrogent et dont nous devrions avoir honte ; ce sont ses luttes que nous ressentons comme un défi et qui devraient nous mobiliser, c'est sa croix que nous devons embrasser, charger, assumer comme notre trône de gloire. Si nous voulons être d'authentiques Compagnons de Jésus, nous devons être Serviteurs des crucifiés et serviteurs de leur libération aujourd'hui.

La mission d'être les serviteurs du Christ qui porte sa croix se concrétise pour nous dans le visage et la vie des pauvres qui sont près de nous : le prochain tombé sur le chemin du samaritain. De notre proximité ou de notre éloignement de sa vie (et donc de ses conditions de vie), et de la réponse que sa croix éveille dans notre propre vie personnelle et institutionnelle (notre ouverture et notre conversion mentale), dépend notre suite (comme disciple) et notre service de la mission du Christ.

Là où un homme ou une femme n'est pas respecté dans ses droits : naître, grandir, s'alimenter, s'habiller, étudier, se reposer, créer, travailler, participer, n'être pas d'accord ; là où les peuples sont exclus des espaces sociaux et politiques, dépouillés de leurs terres ancestrales, non respectés dans leurs droits culturels, là où le Christ est de nouveau mis en croix, nous, jésuites, sommes appelés à être présents comme serviteurs du Christ et compagnons entre nous.

***Là où un homme
ou une femme
n'est pas
respecté dans ses
droits le Christ
est de nouveau
mis en croix***

Conclusion

Nous sommes ad portas d'une Congrégation Générale qui aura comme défi de mobiliser les jésuites pour assumer, avec une générosité nouvelle, les défis de notre mission aujourd'hui, très bien formulés dans les dernières Congrégations Générales. Il semblerait qu'il existe un consensus dans beaucoup d'instances de la Compagnie sur le fait qu'il ne serait pas nécessaire de produire de nouveaux documents mais de mobiliser les consciences et les cœurs. Cette mobilisation n'est pas possible si l'on ne touche pas le fondement de notre vocation et s'il ne se produit pas, parmi nous, plus qu'une simple prise de conscience : une véritable conversion.

Appelés à être Serviteurs de la Mission du Christ, les jésuites et la Compagnie comme corps apostolique ont besoin, sans aucun doute, de discuter sur des

possibilités et des projets d'action, d'articuler des initiatives, d'évaluer des réalisations, d'apprécier des résultats. Nous avons besoin de penser le monde et ses problèmes avec de nouveaux paradigmes. Il est urgent d'établir des relations et des alliances stratégiques avec d'autres institutions accordées aux principes de base de l'Évangile. Il sera fondamental de réviser et d'assumer notre responsabilité, non seulement comme individus, mais aussi comme institution, et de réviser avec soin notre manière de vivre comme « compagnons ». Nous avons besoin, c'est vrai, de former un véritable corps pour la mission. Mais tout cela peut se vivre (ou continuer à se vivre) sans mobiliser notre foi en faveur de la justice comme une réalisation concrète de la mission que le Christ, chargé de la croix, nous demande aujourd'hui parce que nous sommes ses compagnons. Ce n'est qu'à travers une véritable transformation de notre esprit que chacun de nous et l'institution que nous formons (génétiquement parlant : celle que nous faisons jour après jour) pourra changer notre manière de vivre et que nous pourrons connaître (dans le sens biblique d' « expérimenter ») « la volonté de Dieu, ce qui est bon, ce qui lui est agréable, ce qui est parfait ».

***Il ne serait pas
nécessaire de
produire de
nouveaux
documents mais
de mobiliser les
consciences et
les cœurs***

Original espagnol
Traduit par Françoise Pernot

Roberto Jaramillo SJ
Rua Leonardo Malcher 347
69010-170 Manaus, AM - BRÉSIL
<bam@vivax.com.br>

IL EST TEMPS DE LAISSER PARLER NOS COEURS

Joe Xavier SJ

En 2008, lors de la prochaine Congrégation Générale (CG) qui rassemblera à Rome les membres des provinces élus démocratiquement, le père Peter Hans Kolvenbach quittera probablement la fonction de Supérieur Général de la Compagnie de Jésus qu'il occupait depuis longtemps : cette Congrégation Générale restera donc dans les mémoires peut-être moins pour ses conclusions que parce qu'elle marquera le départ d'un Supérieur Général en pleine santé, mettant ainsi un terme à une loi vieille de cinq siècles selon laquelle un Supérieur Général jésuite l'est jusqu'à sa mort, et ouvrant la voie à un nouveau mode de commandement. Approuvée par le Vatican, la décision du père Kolvenbach soulève de nouvelles questions pour la Compagnie et pour l'Église, plus particulièrement la question de la gouvernance. À la suite du père Kolvenbach, les membres élus doivent s'interroger sur les traditions, lois, pratiques ou structures internes à la Compagnie qu'il faut aujourd'hui abandonner, modifier ou renforcer, afin de devenir une « minima compagna » pouvant porter la mission de foi et de justice en tant que corps et de manière efficace. Dans les années soixante-dix, alors que des jésuites l'interrogeaient sur la réduction des effectifs de la Compagnie, P. Arrupe répondit : « je regrette qu'il n'y ai pas plus de départs ! » Il était fermement convaincu que ce n'est pas la quantité qui fait la force d'une organisation, mais sa qualité. Si le nombre de vocations jésuites baisse, la qualité de notre engagement a-t-elle progressé ? En répondant à cette question, on peut mettre en lumière plusieurs aspects importants qui devront être à l'ordre du jour de la 35^{ème} Congrégation Générale de la Compagnie de Jésus.

La CG 35 doit-elle rédiger un nouveau document ?

La CG 35 risquerait de provoquer l'étonnement si elle ne publiait aucun document. Elle le fera donc très probablement, ne serait-ce que pour témoigner de l'attention portée par les membres élus aux défis contemporains. Selon toute vraisemblance, on peut s'attendre à une redite de la CG 33. L'Asie du Sud se montre profondément critique et réticente à toute nouvelle publication de document. Pourquoi une telle réaction ? En 2004, plus de 80 jésuites se sont rassemblés pour discuter de « l'identité asiatique ». Ce groupe a déclaré : « assez de documents – mettons en œuvre la déclaration de Goregaon »¹. Il est urgent que les jésuites répondent à cette préoccupation avant qu'elle ne s'étende et n'engendre frustration et déséquilibre pour nos organisations. Aux yeux de l'Asie du Sud, la CG 34, tout en élargissant très positivement la compréhension de la justice en y intégrant le dialogue des cultures et des religions, n'a pas su remplir les objectifs fixés par la CG 32. Cette dernière a-t-elle été uniquement le fruit de nos intelligences et de

La CG32 a-t-elle été le fruit de nos intelligences ou bien aussi celui de nos cœurs ?

nos forces analytiques, ou bien aussi celui de nos cœurs ? Comment tenons-nous les engagements pris à cette époque ? S'il apparaît que nous n'avons effectivement pas su mettre en pratique l'esprit de la CG 32 et de la CG 34, alors il nous faut étudier les mécanismes de planning, de mise en œuvre, d'évaluation et de contrôle plutôt que chercher d'autres nuances et raisonnements. Après avoir fait travailler nos intelligences et nos esprits lors des dernières CG, il est grand temps de mettre nos cœurs à contribution.

Dans la foulée de la CG 32, le décret sur « notre Mission et la Justice » (CG 34, d. 3, n. 17-24) mentionne concrètement diverses questions qui doivent être abordées. Les principaux thèmes sont les suivants : présence auprès des pauvres et insertion de nos communautés parmi les

***L'ironie étant
que nous avons
aussi étudié de
près la phase de
concrétisation***

pauvres. Création et promotion de communautés solidaires. Évaluation de nos institutions et de nos travaux, planning apostolique ; l'ironie étant que nous avons aussi étudié de près la phase de concrétisation. Ces projets n'ont-ils été qu'une série de bonnes et louables intentions ? En 2000, bien avant que retombe le déchaînement de la CG 34, le Supérieur Général avait tiré la sonnette d'alarme en disant à propos de l'apostolat social : « l'apostolat social risque de perdre sa vigueur et son importance ... Ce processus d'érosion réduirait inévitablement *Notre mission aujourd'hui* (CG 32) et *Notre mission et la justice* (CG 34) à quelques formules obligées mais vides dans le discours de la Compagnie, laissant notre option pour les pauvres et notre promotion de la justice sans aucun contenu ». Lors du Rassemblement Loyola, il a étendu cette préoccupation à tous les apostolats : « tant que la voix de l'apostolat social ne se fera pas entendre, d'une manière ou d'une autre, la dimension sociale de tous nos apostolats restera lettre morte, exception faite de l'apostolat social lui-même ».

Quelques années plus tard, lors du rassemblement des délégués de l'apostolat social en 2006, le Supérieur Général a fait part de sa préoccupation devant la récente diminution du nombre de communautés d'insertion : « je regrette de n'avoir pas davantage insisté sur le travail intellectuel de ceux qui sont engagés dans l'apostolat social ». La CG 35 doit se pencher sur ce phénomène contradictoire : d'une part, ce que la CG 34 demandait aux jésuites de mettre en œuvre, de l'autre l'échec de la Compagnie à être fidèle à son plan d'action. Sans que nous nous soyons complètement fourvoyés, il reste encore bien du chemin à parcourir !

La CG 34 a révélé l'importance de mettre en œuvre un planning apostolique et de revoir nos apostolats à la lumière des critères ignatiens (CG 34, d. 3, n. 22-23). À mon avis, le planning apostolique devrait inclure le choix des apostolats, les allocations de personnel et de ressources, et surtout l'abandon de certains travaux. Quelques provinces d'Asie du Sud ont mis en application cet exercice de planning apostolique², et ont constaté qu'elles ne pouvaient pas développer de nouvelles initiatives adéquates tellement leurs énergies et leurs ressources étaient pompées par des projets antérieurs. Si nous pensons que notre place est à la croisée des chemins et que nous sommes pionniers dans la mission, nous

devons fixer des limites temporelles à la présence de jésuites dans de tels projets. Peut-on prétendre rester « pionniers » d'un projet pendant vingt-cinq, cinquante ou même cent ans ? Certes, on peut conserver un esprit pionnier dans un projet établi depuis longtemps. Mais il faut être honnêtes envers nous-même. Pour ma part, je pense qu'au-delà de dix ans, un projet ne devrait plus être dirigé par des jésuites, en particulier si l'Église locale et les laïcs y sont impliqués. Si, en l'espace de cent ans (ce qui correspond actuellement à près de cinq générations), nous ne parvenons pas à bâtir un second niveau de responsabilité pour prolonger le « charisme jésuite », nous serons définitivement bloqués : nous ne parviendrons plus à « penser autrement ». Sommes-nous en passe de devenir esclaves des projets que nous avons créés dans nos apostolats ?

**Peut-on
prétendre rester
« pionniers »
d'un projet ?**

Redéfinir la gouvernance

Toute structure voulant rester dynamique et cohérente doit redéfinir ses structures de pouvoir en fonction des signes du temps. Il ne fait aucun doute qu'à l'époque de sa fondation, la Compagnie s'est construite sur le principe d'une structure gouvernante verticale. C'est d'ailleurs toujours le cas, sinon qu'on y a ajouté les dimensions de discussion et de consultation. Cependant, je suis d'avis que le temps est venu de repenser ce mode de fonctionnement. Dans de nombreuses provinces, le provincial et l'administration jouent un rôle clef dans le planning, la mise en œuvre, le contrôle et l'évaluation. Si les provinciaux ont le droit de demander transparence et responsabilité, il faut aussi créer des mécanismes qui les rendent à leur tour responsables. Cela ne sera possible qu'à partir du moment où nous aurons mis en commun notre mission, notre vision, notre plan d'action, des stratégies de mise en œuvre et de contrôle, ainsi que des structures d'évaluation. Ce n'est que lorsque nous aurons réfléchi à ce que nous sommes et aux moyens de partager et mettre en œuvre notre mission collectivement que se matérialisera vraiment l'unité des esprits et des cœurs.

De l'individu à la communauté

Chacun de nous est appelé personnellement, mais nous formons une communauté. À ce titre la conversion personnelle, certes importante, n'est pas une fin en soi à moins de nous conduire à devenir « Nous / Hommes de notre temps ». De la même façon, les frontières entre provinces sont importantes pour nous aider à nous enraciner dans un contexte donné, mais elle ne doivent pas empêcher la création de liens transversaux. Dans *Promotio Iustitiae* 91, Daniel Izuzquiza évoque la nécessité d'un « corps pour la mission ». « En tant qu'individus, nous sommes forts, mais en tant que corps nous sommes faibles » : cette formule résume la perception répandue dans les apostolats d'Asie du Sud. En théorie nous paraissions parfaitement sur la même longueur d'onde, mais c'est une véritable cacophonie sur le terrain. Les

frontières entre provinces, qui devaient servir de *cura personalis*, sont devenues des '*sancta sanctorum*'³ pouvant dégénérer en querelles de clochers entre nous. Comment favoriser un esprit d'équipe, une spiritualité collective qui puissent répondre aux défis locaux et globaux ? Dans le cadre de la mondialisation, il nous faut devenir des acteurs à l'échelle globale, tout en demeurant enracinés dans notre culture et présents parmi les pauvres.

Respecter la diversité

La CG 35 devra souligner le fait qu'aujourd'hui, de nombreux jésuites vivent dans un monde non chrétien où se côtoient quotidiennement de multiples religions, cultures et identités. Cet aspect multiculturel, par sa diversité, constitue une richesse évidente mais peut aussi ébranler les fondements même de notre « foi » : comment nous réconcilier avec ces réalités et discerner notre mission dans ce nouveau contexte ? Pour mener un dialogue sensé et véritable, il faut s'imprégner de l'esprit de « l'autre », apprendre à l'écouter, à le respecter, à l'apprécier. Malheureusement, nous avons plutôt tendance à appliquer des réponses stéréotypées plutôt qu'à considérer ces questions en profondeur.

Quelle sera la place de l'Asie et du Sud ?

J'ajouterais encore un point à la liste de ceux qui doivent être étudiés par la CG 35 : l'Asie du Sud est la plus grande démographie du monde à l'heure actuelle. Un jésuite sur cinq en est originaire ; si on inclut l'Asie de l'Est, on parle alors d'un jésuite sur trois, ce qui prouve clairement que l'avenir de la Compagnie se trouve en Asie, et non plus en Occident. Cette réalité, la Compagnie doit la reconnaître et l'intégrer. Cela implique un double processus : il ne s'agit pas de transférer le centre du pouvoir d'un pôle à l'autre, mais d'apporter des réponses pertinentes et englobantes du point de vue des pauvres et des marginaux. L'Occident connaît une phase de déclin et doit s'appuyer sur l'Orient pour trouver un nouveau souffle. Il lui faut quitter son attitude imposante et autoritaire, pour renaître tel un enfant désireux d'apprendre. D'un autre côté, l'Orient doit se défaire de son attitude dépendante et devenir responsable, pas seulement en jouissant de ses richesses mais en devenant moteur à son tour. Dans ce processus, la première étape consiste à reconnaître le poids du passé et à s'en défaire.

Autre constat impressionnant : le nombre croissant de jésuites dans le Sud par rapport à la baisse au Nord. Le rapport sur « la Formation, Notre Mission et l'Apostolat Social », entrepris par le Secrétariat pour la Justice Sociale à Rome, déclare : « en termes démographiques, l'avenir de la Compagnie se situe dans ce qu'on appelle « la périphérie des pays du Tiers-Monde »⁴.

À l'heure actuelle, la Compagnie a tendance à considérer son avenir à partir du nombre déclinant de jésuites en Occident, ce qui donne une vision négative de notre communauté. Il faut considérer l'avenir sous l'angle de l'Orient, ou encore du Sud. Trois dimensions le caractérisent : la pauvreté, le contexte multi-

***L'avenir de la
Compagnie se
trouve en Asie,
et non plus en
Occident***

religieux et le contexte multiculturel. Le Nord, pour une large part, illustre le matérialisme, le consumérisme et la domination. L'Église et les ordres religieux ne font pas exception : toute organisation institutionnalisée est partie prenante de l'économie financière et du pouvoir politique, tout en demeurant fondée sur une idéologie. Maintenant que la Compagnie est devenue une institution, elle reste proche des richesses. Comment peut-elle redevenir un mouvement basé sur les valeurs de l'Évangile ?

Permettez-moi de conclure cette réflexion en mentionnant les points soulevés lors de la récente réunion préparatoire des jésuites en Asie du Sud. En août 2006, près de cinquante-cinq jésuites de l'Action Sociale d'Asie du Sud se sont rassemblés pour se préparer aux Congrégations Provinciales et à la CG 35. L'état d'esprit était le suivant : nous ne voulons pas de nouveaux documents, nous en avons suffisamment. Il est inutile que la CG 35 en rédige de nouveaux : laissez-nous mettre en œuvre ce que nous avons dit. Pour que cette mise en œuvre soit effective, certaines lignes directrices ont été proposées :

1. Repartir des CG 32 et CG 34 en les relisant dans le contexte local et global.
2. Évaluer l'impact des CG 32 et CG 34 dans les provinces en terme d'achèvement, de contrainte, d'opportunité et de menace.
3. Identifier des stratégies, développer de nouvelles pédagogies pour mettre en œuvre une option pour les pauvres à tous les niveaux.
4. Identifier des programmes, des structures et des mécanismes.
5. Mettre en place des indicateurs et des mécanismes pour concrétiser, contrôler et évaluer les objectifs.

La CG 35 portera-t-elle les fruits tant attendus ?

Original anglais
Traduit par Sophie Hubert

A. Joseph Xavier SJ
10 Institutional Area, Lodi Road
New Delhi 110 003 - INDE
<jesa@jesuits.net>

¹Déclaration datant du rassemblement d'une centaine de délégués élus d'Asie du Sud à Goregaon (Mumbai) en 2002.

²L'introduction du planning apostolique a apporté des changements notables dans les provinces, mais qui me semblent encore superficiels.

³*Sancta Sanctorum* : « saint des saints », lieu réservé à une poignée d'élus et inaccessible aux autres.

⁴Ce constat est fondé sur le rapport entre les scholastiques non ordonnés (SNO) et les scholastiques ordonnés (SO) : ce rapport est clairement positif en Afrique, en Asie et dans une moindre mesure en Amérique Latine, tandis qu'en Europe et aux États-unis, le nombre de SO dépasse le nombre de SNO.

JUSTICE DANS UN MONDE QUI SE MONDIALISE

Paul Locatelli SJ

En mars dernier, j'ai été appelé à travailler à l'une des commissions préparatoires pour la 35^{ème} Congrégation Générale. Le Père Kolvenbach a défini notre tâche : la Commission sur la justice sociale devait revoir le décret 3 de la CG 34 et s'assurer si quelque chose devait être modifié de façon à ce que la Compagnie puisse relever les défis touchant à la justice au cours du XXI^{ème} siècle.

Lorsque j'ai commencé à questionner les gens sur ce que nous devons faire, une des réponses qui revenait sans cesse était : 'Nous n'avons pas besoin d'un autre document sur la justice ». Cette réponse émanait de jésuites et laïcs clairement engagés dans le travail pour la foi et la justice et qui avaient démontré leur profond désir de comprendre et de mettre en œuvre des programmes de justice sociale conforme au Décret 3. Ils sont également intéressés par les ministères qui collaboreraient à la tâche de construire un monde plus humain et plus juste. L'écoute de ces jésuites ainsi que des partenaires laïques a confirmé mes propres réflexions. Au lieu d'un autre décret, nous devrions susciter une conversation en vue de découvrir et de planifier le mieux possible afin de réaliser les aspirations déjà articulées par les trois dernières Congrégations Générales ; des aspirations qui ont été par la suite étoffées par des dialogues et des articles, particulièrement par les Pères Arrupe et Kolvenbach.

Considérant que je pouvais ajouter au travail de la Commission, j'ai conclu que ma tâche prioritaire était de poser des questions clés et de réfléchir sur les questions complexes et inextricablement liées d'une foi qui fait justice.

Les questions viendraient de ma perspective personnelle d'un

engagement réel envers une solidarité éclairée dans un monde en pleine mondialisation. Mon immersion en éducation post-secondaire ainsi que mon expérience avec les jésuites et les pauvres d'El Salvador depuis le milieu des années 80 contribuera à ces réflexions. C'est pourquoi j'ai décidé de noter ce que j'avais entendu et d'offrir des suggestions sur comment faciliter le dialogue et la mise en place de stratégies pour notre mission de justice et ce pour l'ensemble de nos ministères, y compris la pédagogie de l'intégration dont je discuterai dans la conclusion.

Afin d'encourager le dialogue sur les implications de la justice, laissez-moi commencer en soulignant les *nouvelles dimensions* de la justice dans le Décret 3 de la CG 34, qui se construit à partir du Décret 4 de la CG 32. De façon spécifique, les délégués de la CG 34 ont accepté l'intégration de la justice biblique et de la justice pour des structures économiques et politiques énoncée par le Décret 4 de la CG 32 pour ensuite ajouter de *nouvelles dimensions*. C'est ainsi que le Décret 3 a ajouté un large éventail de dimensions liées aux droits de la personne, tant sur le plan national qu'international avec un souci particulier pour la condition sociale de la

**Ma tâche
prioritaire
était de poser
des questions
clés**

femme (d. 14), l'interdépendance mondiale ainsi que ses effets sur les peuples indigènes et leurs cultures, la protection de la vie et de l'environnement. Quelques questions spécifiques, actuellement non incluses, et qui, à mon avis, devraient être ajoutées, sont : la sécurité des enfants et celle des handicapés ; les opportunités éducatives pour les pauvres ; des conditions de travail humaines et un salaire permettant de vivre en tant que droits essentiels ; l'immigration comme partie d'une interdépendance mondiale ; l'eau potable, les soins de santé et la diminution de la mortalité infantile en tant qu'éléments essentiels pour la protection de la vie ; ainsi que le réchauffement climatique.

Mondialisation – justice et pauvreté

La mondialisation et sa relation avec la pauvreté seront au centre de la mise en œuvre de la justice sociale dans un avenir prévisible. La mondialisation est à la fois une *orientation*, un *concept* et une *réalité*. Par orientation, je veux dire une vision mondiale qui fournisse la lunette à travers laquelle on approche la vie, la philosophie morale par laquelle nous pouvons voir comment nous devons vivre ensemble ou bien les présomptions que nous avons à propos de comment les choses devraient fonctionner.

Un engagement pour la justice déplace la question humaniste centrale d'une foi qui fait justice, allant de : *Comment puis-je vivre une vie de foi et de justice ?* Vers une question plus complexe : *Comment pouvons-nous, ensemble solidairement, vivre des vies de justice au cœur d'une pluralité de croyances et de cultures dans ce monde qui se mondialise rapidement ?*

Cette question sous-entend la proposition selon laquelle chaque personne est sacrée et sociale, créée à l'image de Dieu, et qu'en plus les droits humains, le potentiel, la dignité et le bien-être de chaque personne se réalisent dans une communauté humaine et morale. Nous sommes ici ensemble et notre communauté n'est juste et humaine que dans la mesure où l'on prend soin de nos membres les plus vulnérables, tant au sein de notre culture locale qu'au niveau planétaire. Par conséquent la justice est non seulement personnelle mais aussi sociale et vraiment mondiale dans son orientation et son action.

L'action sociale est une vertu qui oriente les actions morales d'une personne vers la reconnaissance de notre humanité commune et de notre aspiration à la liberté. Parce que la mondialisation affecte les institutions économiques, politiques, culturelles et légales, en tant que réalité celle-ci peut promouvoir la justice ou l'injustice selon l'orientation habituelle des citoyens possédant les moyens et les ressources de participer. Si l'orientation habituelle consiste en une justice solidaire plutôt qu'en une éthique d'intérêt personnel, la mondialisation devient alors une force pour la justice.

En tant que concept et réalité, la mondialisation est souvent définie comme les nombreuses façons que les gens et les cultures ont de s'interconnecter entre eux ainsi qu'avec la création. Des exemples en sont la capacité de se mettre en contact grâce à la technologie des communications internationales instantanées ; les

***La
mondialisation
est à la fois une
orientation, un
concept et une
réalité***

échanges dans les relations et les marchés internationaux ; la circulation de l'art et des idées ainsi que les rencontres entre des cultures et des religions diverses. Ceux-ci sont tous accompagnés par des dilemmes éthiques formidables et complexes, y compris les effets de la privation résultant de la pauvreté et de la maladie ; la destruction de l'environnement ; la marginalisation des cultures ; la dislocation sociale causée par l'immigration, les guerres ainsi que les génocides et la violations des droits de la personne.

Nos orientations sont façonnées par notre expérience de l'une ou l'autre des ces réalités mondiales. En encourageant les éducateurs au sein des universités jésuites à devenir des personnes de justice, le Père Kolvenbach a souligné que « lorsque le cœur est touché par une expérience directe, l'esprit peut être mis au défi de changer. L'engagement personnel avec l'innocent qui souffre, avec les injustices subies par les autres est souvent le catalyseur pour une solidarité qui dès lors mène à une interrogation intellectuelle et à la réflexion morale. » Nous affrontons la réalité différemment après une telle participation. Nous nous sentons poussés à découvrir et à remédier aux causes fondamentales de la pauvreté et des autres problèmes de notre temps, un besoin nécessitant une compréhension du paysage mondial changeant ainsi que de la logique de la justice mondiale.

Acquérir une « orientation mondiale pour la justice » est primordial pour construire un monde plus juste et plus humain. De récents articles dans les revues telles que *The Economist* ainsi que des écrits par des personnes telles que Jeffery Sachs dans *The End of Poverty* et Amartya Sen dans *Development as Freedom* confirment le besoin d'agir justement en exposant l'énormité des conséquences de la pauvreté et de l'inégalité, allant de la pauvreté urbaine dans les pays riches comme les États-Unis jusqu'à l'abjecte pauvreté dans les pays en développement et dans les pays oubliés d'Afrique.

La terreur et la guerre, les catastrophes naturelles, le réchauffement climatique, les immigrants illégaux et l'économie mondiale peuvent faire les grands titres des nouvelles, mais la pauvreté est à la source des plus grands défis de notre temps. L'ouragan Katrina a permis, d'une part, au monde de voir à quel point l'humanité est interconnectée et combien nous voulons faire preuve de compassion envers ceux dont les vies ont été affectées. Et d'autre part, nous sommes également devenus douloureusement conscients de l'interconnexion entre la pauvreté, l'ethnicité, la classe et la discrimination raciale. Plus de 25% de la population de la Nouvelle-Orléans vit dans une abjecte pauvreté ; parmi eux, 84% sont des Afro-Américains. Les préjugés sous-jacents, l'ignorance, la négligence et le désespoir qui ont mené à de telles conditions pourraient bien constituer le plus grand échec de justice politique et sociale ainsi que des droits humains et civiques pour les citoyens actuels des États-Unis d'Amérique.

Nous voyons d'autres situations mondiales similaires. La dévastation causée par le tsunami et les tremblements de terre en Asie du Sud-Est a entraîné la mort

**Acquérir une
« orientation mondiale
pour la justice » est
primordial pour
construire un monde
plus juste et plus
humain**

de plus de 200.000 personnes et plus encore sont restées sans abri. La compassion internationale pour les personnes déplacées a permis une contribution de millions de dollars pour leur venir en aide.

Et pourtant, aussi terrible qu'aït été l'ouragan Katrina et le tsunami de l'Asie du Sud-Est, le sort des gens en Afrique est pire encore. Plus précisément en 2005, le nombre d'adultes et d'enfants en Afrique sub-saharienne nouvellement infectés par le virus du VIH a été estimé à 25 millions, et le nombre de ceux qui sont morts à cause du sida a été de 3,2 millions. Il faut ajouter le grand nombre de ceux qui sont morts de faim ou de maladies qui auraient pu être évitées. La compassion envers le sort des peuples africains n'est pas si universelle que pour le tsunami ; l'aide n'y ait pas aussi constante sauf pour les organisations telles que le Service catholique d'aide humanitaire ainsi que les départements gouvernementaux comme le Bureau américain du coordonnateur mondial pour le sida.

L'épidémie du VIH/Sida a accentué l'histoire d'exclusion de l'Afrique des bénéfices du développement économique, alors que la Chine et l'Inde en sont, d'une certaine façon, les plus grands bénéficiaires. L'Afrique subsaharienne est la grande tragédie humaine et le scandale économique de notre temps. Considérons une partie des données du rapport sur les objectifs de développement pour le millénium de la Banque Mondiale ; celles-ci confirment qu'en 1970, le taux de pauvreté en Afrique et en Asie était presque identique ; et alors qu'aujourd'hui la proportion d'Asiatiques vivant avec moins d'un ou deux dollars par jour est en baisse, la proportion des Africains a presque doublé. Le nombre d'Africains subsahariens vivant avec moins d'un dollar par jour est passé de 241 millions en 1990 à 315 millions et sera d'environ 400 millions en 2015 ; et la population vivant avec moins de 2 dollars par jour a augmenté pour passer de 386 million en 1990 au niveau actuel de 480 millions et est évaluée à 600 millions pour 2015. Considérant la dévastation causée par la pandémie du sida ainsi que sa marginalisation économique, l'Afrique doit demeurer une priorité.

À l'opposé, le rapport souligne que même si beaucoup de citoyens de la Chine et de l'Inde vivent encore dans une grande pauvreté, ces deux pays ont eu davantage de succès pour réduire le taux de pauvreté tel que défini par le produit national brut (PNB), la valeur marchande totale de tous les biens et services produits par les travailleurs et le capital au sein des frontières du pays. Le nombre d'Asiatiques de l'Est, excluant la Chine, vivant avec un revenu de moins d'un dollar par jour a baissé de 486 millions en 1990 à 279 millions actuellement et on espère qu'il chutera jusqu'à 80 millions en 2015.

La Banque Mondiale, le Fonds Monétaire International et le G8 tentent d'aborder le problème de la pauvreté en améliorant l'architecture et l'intégration des marchés mondiaux. Mais cela fonctionne-t-il ? La Banque Mondiale rapporte que l'intégration dans l'économie mondiale réduit les inégalités pour les quelques 3 milliards de personnes habitant les pays en développement. Et pourtant, sans des

Sans des systèmes politiques, économiques et légaux viables et justes, le développement ne fonctionne pas

systèmes politiques, économiques et légaux viables et justes, le développement ne fonctionne pas. Même son propre rapport reconnaît que 2 autres milliards de personnes, laissées à l'écart de la mondialisation, sont dans une situation pire encore. Sa preuve des bienfaits de l'intégration consiste en ceci : durant les années 90 le produit national brut des pays riches a augmenté de 2% alors qu'il a augmenté de 5% dans les pays en développement qui ont été intégrés dans le commerce international. Ceux qui ont été exclus de la mondialisation ont vu leur PNB décliner de 1%. Un rapport spécial sur l'économie mondiale, publié dans *The Economist* en date du 16 septembre 2006, a rapporté des statistiques similaires.

Même les meilleurs théoriciens économistes et les législateurs, qui souvent appuient l'intégration dans le marché mondial, n'ont pas vu les dilemmes inhérents à ces statistiques ; par exemple :

- Le sens et l'utilisation des données sur la pauvreté sont obscurs. Souvent, la majorité des pauvres ne font pas l'expérience de changements dans leur qualité de vie à moins que le revenu, généré par une augmentation du PNB, ne soit distribué justement et à l'ensemble de la population.
- Les obstacles au commerce international ont été abaissés, mais n'ont pas disparu, particulièrement dans les secteurs de l'agriculture où les États-Unis et l'Union européenne accordent des subventions substantielles.
- Les travailleurs ne reçoivent pas toujours leur juste part du salaire pour le travail accompli, particulièrement dans les pays en développement produisant des biens destinés à l'exportation.
- Le plus grand obstacle à l'entrée sur le marché local ou mondial est la pauvreté elle-même.
- La mesure de la pauvreté ne se fait pas seulement en terme de valeur monétaire mais en privation humaine sapant la dignité humaine, le bien-être et l'esprit, à travers la faim et la soif, l'absence d'abri, de services de santé et d'opportunités d'éducation, en étant exploité par des salaires de misère ou sans emploi et en étant sujet à la violence politique et ethnique.

Comme le souligne Kofi Annan : « Si la mondialisation doit réussir, celle-ci doit réussir tant pour les pauvres que pour les riches. Celle-ci doit octroyer des droits autant que des richesses. Elle doit apporter tant la justice sociale et l'équité que la prospérité économique et une communication accrue. » Cette vision mondiale fait écho à l'idéal jésuite de bâtir des communautés solidaires qui façonnent un monde plus juste et plus humain.

La justice et le nouveau paysage mondial

L'émergence de la Chine et de l'Inde comme forces économiques dominantes dans le système mondial de marché, comme nous l'avons mentionné plus haut, améliore le bien-être de quelques-uns de leurs citoyens. Leur niveau d'éducation, d'alphabétisation, de services de santé et de revenu a augmenté. Mais un certain nombre de questions délicates est en train d'émerger. Par exemple, les problèmes de la violation des droits civiques et humains, des conditions de travail inhumaines, particulièrement pour les femmes et les enfants, l'indifférence face

aux droits de propriété intellectuelle ainsi que l'avortement débridé surtout comme moyen de contrôle des populations.. La croissance économique en Chine et en Inde va intensifier le réchauffement planétaire et les changements climatiques tout en augmentant la pollution mondiale de l'environnement. Cela n'est pas de bonne augure pour l'avenir de notre planète.

Une autre influence affectant les *dimensions* de la justice dans le paysage mondial consiste en l'hostilité croissante de l'Islam radical envers le christianisme et l'Occident, une extension des tensions ancestrales entre les Musulmans et les Juifs. Nous ajoutons à cela la polarisation au sein des religions : la droite conservatrice et la gauche progressiste dans le christianisme, le fondamentalisme radical de l'Islam versus des voix plus modérées. Le dialogue mondial parmi les dirigeants des grandes religions offre la meilleure chance de mettre fin à la terreur, la guerre et les conflits. Ce dialogue doit être caractérisé non seulement par la tolérance mais également par la valorisation de l'harmonie, des droits humains et de la paix parmi les peuples provenant de cultures et de religions largement différentes.

***L'hostilité croissante
de l'Islam radical
envers le
christianisme et
l'Occident***

Une troisième influence sur les *dimensions* de la justice consiste en l'immigration mondiale et les réfugiés. L'immigration n'est plus seulement et en grande partie l'apanage des pauvres en provenance des pays en développement se déplaçant vers les pays développés. Les gens immigreront pour toutes sortes de raisons : les pauvres cherchent des opportunités économiques, les persécutés sur le plan politique cherchent la liberté et la dignité humaine, ceux qui cherchent des opportunités d'éducation et ceux qui, éduqués, cherchent de nouvelles voies pour exercer leurs talents et leurs habiletés. Aujourd'hui l'immigration va en sens contraire : les personnes possédant des diplômes universitaires de premier ou deuxième degré retournent vers la Chine, l'Inde et l'Irlande. L'interaction entre l'éducation, les technologies et la sous-traitance change le paradigme de l'immigration. Cette immigration ainsi que l'immigration inversée des personnes mènent à l'immigration des idées, des langues et des cultures, créant des tensions dans plusieurs pays

***L'interaction entre
l'éducation, les
technologies et la
sous-traitance
change le paradigme
de l'immigration***

d'Europe de l'Ouest et aux États-Unis. Bien que l'immigration inverse peut bénéficier aux pays d'origine nationale, cela peut aussi avoir des effets négatifs, comme ces jeunes Salvadoriens qui retournent chez eux à partir des États-Unis pour devenir des membres de gangs au El Salvador. Alors que l'immigration devient de plus en plus complexe légalement et moralement, elle exige davantage de notre attention.

Une quatrième situation de justice redéfinit les relations internationales, particulièrement avec les liens entre les technologies, la communication et la guerre. La guerre ou la peur de la terreur ont été à la source de la prolifération et de la sophistication des armes offensives ainsi que des technologies de 'sécurité' ainsi que d'une augmentation du commerce des armes. Les technologies

développées pour de nouvelles armes et pour la sécurité peuvent profiter à l'humanité dans l'avenir, mais pour le moment elles menacent la paix et le développement des nations et la vie humaine. De plus, la communication qu'on croyait être l'outil par excellence du rapprochement des peuples a plutôt augmenté la capacité d'intensifier la guerre et la terreur.

Conclusion

Si le but du Décret 3 est de transformer le monde par le service de la foi qui fait justice, une transformation personnelle est tout aussi nécessaire. Voici comment cela s'est passé pour moi et comment j'ai vu clairement la justice comme une dimension nécessaire à l'éducation jésuite à l'Université Santa Clara.

Au milieu des années 80, Jon Cortina SJ de l'Université de l'Amérique centrale m'a incité à visiter le El Salvador pour voir ce que la guerre civile et la politique américaine faisaient au pays et aux pauvres. J'y suis allé un peu à contrecœur parce que, comme je lui avais dit, il n'y a rien de pire que d'avoir un Américain visitant pendant 2 semaines pour ensuite, avec seulement une connaissance superficielle, parler en expert sur des questions aussi complexes. Mais cette visite a changé ma vie : l'expérience d'immersion avec les *campesinos* m'a aidé à mieux comprendre ce que Ignacio Ellacuria SJ et ses collègues de L'UAC disaient et faisaient.

Mon esprit et mon cœur étaient transformés. Je ne vois plus le monde et les effets de la pauvreté de la même façon. Nous et nos étudiants avons besoin d'immersion tant dans la réalité des livres et de la technologie que dans celle des pauvres et des marginaux.

***Nous et nos
étudiants avons
besoin
d'immersion
dans la réalité***

Bien sûr, l'excellence académique est importante. Et certainement, aiguiser la pensée critique et éthique des étudiants est central dans l'éducation jésuite. Mais cela n'est pas assez. J'ai vu qu'une foi qui fait justice est cruciale à la transformation des esprits et des cœurs des étudiants – du corps professoral, du personnel, des administrateurs et de tous ceux associés à nos collèges et nos universités.

Bien que ne l'ayant pas réalisé à ce moment-là, cette visite m'a permis d'acquérir une orientation globale comme façon de regarder le monde autour de moi. Cela m'a aussi fait réaliser qu'une pédagogie de l'intégration est la clé pour accomplir notre mission de justice. La recherche et la connaissance s'effectuent mieux à travers l'engagement qui comprend tant l'apprentissage avec les pauvres que par eux pour le bénéfice de tous mais avec un souci spécial pour les pauvres. C'est seulement alors que, peu importe notre situation dans le monde, nous serons capable d'accompagner les pauvres et d'agir justement pour les sans-voix : ceux dépourvus de droits humains et civiques, de ressources économiques ou du bénéfice de la loi.

En bref, lorsque nous serons guidés principalement par la question : *'Comment pouvons-nous ensemble – collègues dans tous les ministères jésuites - vivre des vies de justice au cœur d'une pluralité de foi, de cultures dans ce monde en rapide*

mondialisation ?- alors je croirai que nous avons une chance de bâtir un ordre mondial vraiment solidaire qui façonne un monde plus juste et plus humain.

J'espère que notre avenir sera d'œuvrer plus efficacement au sein et au-delà des apostolats.

Original anglais
Traduit par Christine Gauthier

Paul Locatelli SJ
President, Santa Clara University
500 El Camino Real
Santa Clara CA 95053-1600 – U.S.A.
<plocatelli@scu.edu>

LES PERSONNES EN MOUVEMENT SITUATIONS URGENTES Lluís Magriña SJ

1. Population en mouvement

J'ai rencontré récemment une femme équatorienne qui avait émigré en Espagne, où elle vivait sans papiers. Elle était donc hors la loi dans son nouveau foyer. Je lui ai demandé pourquoi elle avait quitté l'Équateur. « En Équateur, me dit-elle, personne ne se souciait de moi. L'État ne fournissait aucun type de protection à ses citoyens majeurs, et si j'étais restée, j'aurais passé le restant de mes jours dans la misère et l'insécurité ».

Cette femme n'est qu'un cas parmi les millions de personnes qui ont laissé leur foyer d'origine et qui, aujourd'hui, vivent dans un autre pays ou une autre région. Elle fait partie, comme on dit maintenant, des populations en mouvement. Selon les estimations récentes de l'ONU et de l'OIT, il y a autour de 200 millions de personnes en mouvement, parmi lesquelles 140 millions émigrent pour le travail, familles comprises. Vingt millions de travailleurs africains vivent et travaillent hors de leur pays d'origine, et selon les mêmes calculs, un travailleur africain sur dix vivra et travaillera hors de son pays en 2015.

***Il y a autour
de 200
millions de
personnes en
mouvement***

Les grands mouvements de personnes qui ont eu lieu dans les premières années du XXI^{ème} siècle sont au nombre de trois : de l'Est à l'Ouest de l'Europe, dans un processus qui a commencé avec la chute du communisme et l'effondrement de l'Union Soviétique ; d'Amérique Centrale et du Sud vers les États-unis ; et, bien évidemment, les mouvements internes à l'Afrique. Les transports internationaux à faible coût, une meilleure information, l'arrivée des communications et des industries de l'information dans les régions de revenus moyens ou bas, l'éclosion de l'industrie du trafic des personnes, tout ceci uni au

besoin des pays riches de main.d'œuvre étrangère pour compenser l'enlèvement démographique, a fait de l'immigration le phénomène le plus important de ces dernières années. L'immigration est aujourd'hui un sujet de dimension globale qui ne peut être traité pays par pays. Le mouvement des personnes est l'une de ces questions marquées par la globalisation.

Il est chaque fois plus difficile de tracer la ligne de démarcation entre les mouvements de population « volontaires » et « involontaires », entre les personnes qui fuient parce que leurs vies sont menacées et/ou qui tentent d'échapper à la pauvreté et à l'injustice sociale, celles qui ont été déplacées de force et celles qui se sont exilées de leur propre gré. Dans beaucoup de pays, le minimum vital n'est pas assuré et les conditions de vie sont extrêmes. Les gens vont d'un lieu à un autre en quête d'une vie meilleure, de sécurité face à un milieu hostile, d'un endroit d'où la persécution serait exclue. Ainsi, nous ne pouvons pas simplifier la situation et rester avec le couplet de cette femme qui a laissé l'Équateur derrière elle, craignant pour sa survie, mais qui avait une autre option, un autre choix possible, et que rien ni personne n'a forcé à abandonner son lieu d'origine.

2. Les conflits comme cause principale de déplacement

Les conflits continuent d'être la principale cause de déplacement : chaque année, ils poussent des millions de personnes hors de leurs foyers, ils détruisent des maisons et dévastent des terres cultivables. Le nombre considérable de personnes réfugiées et déplacées – autour de 50 millions dans le monde entier – est principalement la conséquence des conflits. Très souvent, les civils sont convertis, de manière délibérée, en objectifs militaires, même si la plupart du temps, ils restent simplement prisonniers du feu croisé des différentes factions en présence, pour qui leurs souffrances importent peu ou pas du tout. Parmi les situations de réfugiés où le JRS travaille, seuls les réfugiés du Bhoutan, qui sont presque 100 000 au Népal, ne sont pas le résultat direct d'un conflit armé.

Actuellement, il y a au moins 30 conflits actifs dans le monde. Chacun a ses causes spécifiques et particulières, et sa manière de se développer. Mais, à la lumière de ce que nous voyons, nous pouvons dire que les guerres principalement internationales sont rares, et que la majorité des conflits armés actuels sont des guerres civiles.

À la racine de la majorité des conflits se trouve la lutte pour le contrôle, soit du gouvernement, soit du territoire. Les raisons qui se cachent derrière l'affrontement peuvent varier d'un conflit à l'autre, mais il existe des causes communes à la majorité d'entre eux :

- (i) L'instabilité politique et l'échec de l'État à mettre en place ses services et à faire respecter la loi.
- (ii) Les aspirations historiques d'un groupe ethnique à une nationalité propre ou à une indépendance vis-à-vis du gouvernement central.

***Les conflits
continuent
d'être la
principale cause
de déplacement***

- (iii) La motivation économique, spécialement dans les régions qui sont riches en ressources naturelles.
- (iv) Les conflits spécifiquement post-coloniaux.

À cette analyse sommaire des causes des conflits, nous pourrions en ajouter beaucoup d'autres : la facilité à acquérir des armes légères, les conflits liés à l'environnement – par exemple, les luttes pour l'eau – et les conflits pour raisons religieuses. Quoi qu'il en soit, s'il existe un dénominateur commun à tous les conflits, c'est que l'immense majorité des victimes sont des civils.

3. Les conflits futurs

Selon le *Stockholm International Peace Research Institute* (SIPRI), les conflits du futur seront marqués par des disputes locales entre des entités qui s'affrontent, à cause de revendications territoriales et pour le contrôle des institutions politiques. Les conflits communautaires sont le résultat de la crise des États, du fondamentalisme radical, de la rareté des ressources et des inégalités objectives ou subjectives. Partout où le tribalisme, l'ethno nationalisme ou les différences religieuses sont évidentes, le conflit émerge, fomenté par les ambitions de quelques dirigeants qui proclament leurs déclarations au nom d'une identité ethnique ou religieuse. Quand le pouvoir est en discussion, les problèmes économiques facilitent l'apparition de boucs émissaires, comme nous le constatons aujourd'hui dans ces pays où se sont effondrés le communisme et les empires, où la dislocation économique est une réalité, et où les identités ethniques ont ressurgi. À partir de la chute du mur de Berlin, toute une série de situations ont surgi qui demeuraient cachées.

4. Qui est un réfugié ? Une proposition plus large

Dans la loi internationale du réfugié, le concept de « réfugié » est décrit en accord avec la proposition de la Convention des Nations Unies de 1951, relative au Statut des Réfugiés, qui définit comme réfugié toute personne qui « avec des craintes bien fondées d'être persécutée pour motifs de race, religion, nationalité, appartenance à un groupe social particulier, ou pour son opinion politique, se trouve hors de son pays et ne peut, à cause de ces dites craintes, ou ne veut y retourner. » La définition ne comprend pas ces personnes qui restent déplacées à l'intérieur de leur propre pays, ni les déplacements massifs de populations à cause du collapsus provoqué par un conflit ou le mépris des droits de l'homme. Beaucoup des raisons qui légitiment la fuite ne sont pas prévues dans les définitions légales actuelles.

La Doctrine Sociale de l'Église Catholique applique l'expression « réfugié *de facto* » à « toute personne persécutée à cause de sa race, religion, appartenance à un groupe social ou politique, toute victime de conflits armés, de politiques économiques erronées ou de désastres naturels, et, pour des raisons humanitaires, tout déplacé interne, c'est-à-dire, tout civil arraché par la force à son foyer par le même type de violence qui génère les réfugiés, mais qui n'a pas franchi des frontières nationales ».

Ces personnes déplacées de force sont habituellement les victimes des mêmes forces qui sont à l'origine des réfugiés, même si elles ne sont pas en conformité avec la définition de l'ACNUR. Dans cette proposition plus largement développée par la Doctrine Sociale de l'Église Catholique, les réfugiés ne sont pas seulement ceux qui sont dans les camps, mais sont également inclus les déplacés internes, les demandeurs d'asile, les étrangers sans toit dans les zones urbaines, les prisonniers des centres de détention, les immigrants et les personnes sans État, les apatrides. Cette définition plus large du « réfugié » est celle qui guide le travail et la mission du JRS. Le document du Vatican de 1992, « réfugiés : un défi de solidarité » développe ce point.

Cette définition plus large du « réfugié » est celle qui guide le travail et la mission du JRS

La situation actuelle des réfugiés

Nous pourrions prolonger en expliquant la situation des réfugiés dans les divers pays où travaille le JRS, mais je voudrais seulement énumérer quelques-unes des difficultés dans lesquelles se trouvent les réfugiés.

- a) Les coupes constantes dans les fonds disponibles pour les programmes affectent beaucoup d'aspects de la vie quotidienne des réfugiés.
- b) Les réfugiés qui vivent dans les camps pendant plusieurs années et sous un régime complètement fermé, le vivent comme une privation de liberté, comme un emprisonnement. Aujourd'hui, nous ne pouvons plus accepter comme normal qu'un réfugié vive pendant 28 ans dans un camp de réfugiés.
- c) Les déplacés internes, qui sont actuellement plus nombreux que les réfugiés reconnus comme tels, vivent presque toujours sans aucune protection ni dans leur propre pays, ni internationalement.
- d) Les réfugiés et demandeurs d'asile en zones urbaines : leur nombre a augmenté ces dernières années, à cause du manque de moyens de beaucoup de gouvernements et même de l'ACNUR. Ils vivent sans aucun type d'aide, sans parler de la persécution de la part de la police, et parfois même de la part de la population locale.
- e) Ceux qui reviennent dans leur pays d'origine doivent être accompagnés dans leur réintégration. Pour beaucoup d'entre eux, ils reviennent dans un pays étranger parce qu'ils sont nés en exil, ils doivent apprendre la langue de leur pays, régulariser leurs papiers, récupérer leurs terres, etc. Cependant, une bonne réintégration de ceux qui reviennent est la condition pour que les causes du conflit qui a provoqué le déplacement ne viennent à se répéter.

Une part de la mission du JRS est de défendre les droits de la personne déplacée de force

Défendre les droits de l'homme

À part le service direct sur le terrain, une part de la mission du JRS est de défendre les droits de la personne déplacée de force. La connexion avec la protection des réfugiés est évidente. Les campagnes, les

projets de recherche et d'éducation publique sont lancés afin de défendre les droits des réfugiés. A partir de leur propre expérience de terrain, beaucoup d'ONG se sont unies par exemple pour s'opposer à la circulation d'armes légères, spécialement les mines antipersonnelles. Nous parlons au nom des apatrides et nous défendons les droits des enfants forcés à aller à la guerre. Nous alertons de la perte de protection des réfugiés dans les camps, comme c'est le cas de ceux qui ont été militarisés, ou de ceux dont la nature civile n'est pas assez protégée. Nous attirons l'attention du monde quand les femmes sont en situation de risque ou quand, par leur situation sur la frontière, les camps sont exposés aux attaques de groupes qui la traversent. Les ONG proposent des évaluations critiques face aux gouvernements et à la politique ou la pratique de l'ACNUR, en ce qui concerne par exemple les demandeurs d'asile urbains, la détention des demandeurs et les formalités pour la détermination du statut de réfugié.

Traditionnellement, le thème des réfugiés n'a pas été traité de manière systématique par les organismes de défense des droits de l'homme. Ils ont été considérés dès l'abord comme de la responsabilité d'autres agences, comme l'ACNUR pour leur protection ou le Programme Mondial Alimentaire (PMA) pour leurs besoins alimentaires. Ces organisations ont cependant de plus en plus de difficultés à trouver les fonds nécessaires. Il est vital de promouvoir un débat pour déterminer qui est responsable de s'assurer que les réfugiés jouissent, sans aucun type de discrimination, de tous les droits de l'homme, ceux des normes et règles universelles, et plus seulement ceux de quelques propositions de lois humanitaires sur les réfugiés.

7. La fermeture des frontières : la création de la forteresse Europe

L'Union Européenne est en train de travailler à l'établissement de politiques communes d'immigration et d'asile. Les États membres de l'UE ont centré une grande partie de leur attention à renforcer le contrôle des frontières extérieures, qui sont maintenant communes avec les diverses nations de l'ancienne Union Soviétique, car beaucoup craignent que l'UE soit rendue plus vulnérable à l'entrée d'immigrants illégaux tant de l'Est que du Sud.

Le changement vers une politique migratoire commune est un sujet politique délicat. Dans sa communication du 22 novembre 2000 au Conseil du Parlement Européen, la Commission Européenne a reconnu qu'« un changement vers une politique réactive nécessitera un fort leadership et un clair engagement pour le développement de sociétés plurielles et une condamnation du racisme et de la xénophobie ». La présence d'immigrants dans la société européenne occidentale a parfois été accompagnée de tensions raciales qui ont été mises à profit par des organisations d'extrême droite qui sont en train de se renforcer dans beaucoup de pays de l'UE.

***La présence
d'immigrants dans la
société européenne
occidentale a parfois
été accompagnée de
tensions raciales***

Malheureusement, la réponse des États membres de l'UE est lente, car ils paraissent davantage occupés à construire ce qu'ils appellent la « Forteresse Europe » plutôt qu'à développer des politiques communes qui aident à protéger les demandeurs d'asile et les immigrants.

Des discussions ont eu lieu dans l'UE, à Bruxelles, qui suggèrent de conditionner l'aide de l'UE au développement des nations plus pauvres, à la signature d'accords de rapatriement des demandeurs d'asile dont les demandes ont été refusées. La création de « sanctuaires », les accords de réadmission, le statut de protection temporaire, les listes de pays tiers sûrs, les procédures d'exclusion sommaire dans les aéroports, l'élimination des bénéfices sociaux pour les demandeurs d'asile et la pression pour les rapatrier sont des instruments de rétention pour éviter l'arrivée massive des demandeurs d'asile et des immigrants. D'autre part, les médias, dans beaucoup de lieux d'Europe, ont été très hostiles envers les demandeurs d'asile, ignorant leurs souffrances et simplifiant leurs luttes.

8. Trafics d'être humains

Étant donné que tant de demandeurs d'asile et d'immigrés peuvent se trouver dans la situation de ne pas pouvoir obtenir de manière légale l'entrée dans les riches nations-forteresses, le désespoir les pousse dans les bras des mafias qui trafiquent avec les êtres humains, et qui font payer des milliers de dollars par tête, avec la promesse d'une nouvelle vie en Occident. Ces bandes et leur trafic inhumain donnent des motifs de préoccupation : la découverte, à Douvres, des corps de 58 citoyens chinois qui ont péri asphyxiés au cours de leur voyage vers la Grande Bretagne, en juin 2000, a projeté le sujet à la une des médias, alors que la réalité reste qu'on continue d'ignorer combien d'autres personnes sont déjà mortes dans ce trafic vers l'Occident, spécialement ceux qui ont fait naufrage en mer.

Beaucoup des « chanceux » qui ont atteint leur destination finale sont obligés de se soumettre à des formes d'esclavage, pour rembourser l'argent qu'ils doivent à ces trafiquants sans scrupules. Le fait que beaucoup de personnes qui sont entrées de manière illégale grâce aux trafiquants soient obligées de s'immerger dans le monde interlope de la prostitution ou de la drogue comme prix de leur « passage » est particulièrement préoccupant. En rendant les choses difficiles pour que les demandeurs d'asile puissent arriver en Occident et trouver un refuge, l'on ne fait qu'alimenter les bandes de trafiquants qui ont développé des structures très sophistiquées, capables de tromper toute vigilance.

9. Conclusion

Après ce tour d'horizon, nous arrivons à la conclusion que les gens continueront, pour une myriade de raisons, à abandonner leur foyer et leur région d'origine, en quête soit de sécurité ou de protection, soit d'une vie

***Les demandeurs
d'asile peuvent
parvenir en
Occident seulement
en payant et en
travaillant pour des
réseaux mafieux***

meilleure. Et que ce soit sous la forme de déplacements forcés, comme nous l'entendons traditionnellement (par exemple, ces personnes qui clairement ont échappé à un conflit ou à la persécution), ou bien sous forme de migrations depuis un pays pauvre vers un pays riche, selon les tendances actuelles, les mouvements de population continueront d'être un phénomène de grande magnitude dans le futur.

Ce qui n'est pas si clair cependant, c'est la manière dont les régions et les pays d'accueil vont gérer la question, que ce soit en termes de gestion du problème, ou du traitement que l'on dispensera aux immigrants. Nous avons tenté de démontrer la complexité que suppose le fait d'identifier et de clarifier les différents groupes et individus qui émigrent. Cependant, ce qui dans l'immédiat est clair, c'est la question de la justice, ou plutôt de l'injustice, et celle du droit de chaque individu à abandonner son lieu d'origine quand les conditions dans le dit lieu supposent une menace pour sa vie. Ce qui est tout aussi clair, c'est qu'autant les conflits que les guerres ont lieu, majoritairement, dans les régions sous-développées. Par conséquent, il existe une connexion évidente non seulement entre conflit et développement (ou pauvreté), mais aussi entre déplacement et développement. Les gens abandonnent leur terre, fuyant la pauvreté extrême et le sous-développement qui conduit à des conditions de vie insupportables et inacceptables.

Il s'agit donc d'une question d'injustice, vu qu'en ce moment historique, la brèche entre les mondes développé et sous-développé, ou entre riches et pauvres, va s'élargissant. Paradoxalement, c'est le temps où l'amélioration des niveaux de bien-être, les progrès technologiques et la coopération politique entre les nations dans le cadre de l'ONU et des autres organismes internationaux, nous fournit le potentiel nécessaire pour affronter les problèmes d'inégalités et d'injustice, et les résoudre. Nous avons aussi évoqué les coupes dans les fonds d'aide pour les projets d'appui aux réfugiés, et ce n'est qu'un exemple du fait que parmi les priorités des nations les plus riches, les besoins des populations plus vulnérables et marginalisées du monde ne sont pas prioritaires. Tant que les nations sous-développées continueront d'être pauvres, sans pouvoir compter sur davantage d'appuis, les mouvements de populations continueront. C'est là la clé de la question.

10. Recommandations

- (1) En relisant le décret 3, « Notre mission et la justice », de la CG 34, dans la partie qui parle des « situations urgentes », nous trouvons une grande liste de ces problèmes urgents qui affectent des millions de personnes. Si nous voulons travailler pour tenter de résoudre ces problèmes, nous devons dire clairement qu'avec les ressources humaines et financières dont les jésuites disposent, nous ne pouvons pas répondre à tous et chacun d'eux. Il faut **sélectionner** au plus trois de ces problèmes et concentrer toutes les ressources disponibles sur eux.

- (2) Si nous avons appris une chose au JRS, c'est que la méthodologie de travail n'est pas indifférente. La mission du JRS qui a été formulée dans le même décret 3, au n°65, indique implicitement la méthodologie à suivre : a) **accompagner** les personnes qui nous donnent la possibilité de connaître leur situation et de savoir quels sont leurs besoins ; b) répondre à leurs besoins en assurant quelques **services** concrets qui impliquent un engagement avec eux ; et finalement, le plus important, c) en plus d'accompagner les personnes, nous devons les **défendre et plaider** avec elles leur cause dans toutes les instances, locales, nationales et internationales, où puissent s'écrire des lois, être complétées les existantes, pour une solution définitive de ces problèmes. Si nous ne parvenons pas à changer les lois ou les politiques qui sont à l'origine de ces situations, nous n'aurons pas réussi à apporter une solution à ces problèmes.
- (3) Une autre leçon apprise au cours de 25 années de fonctionnement du JRS concerne la structure de l'organisation. Pratiquement tous les problèmes ont aujourd'hui des dimensions internationales qui ne peuvent être traitées seulement au niveau de chaque pays ou province jésuite. La complexité de ces problèmes, et leurs implications sociales, juridiques, économiques, etc., requièrent, pour pouvoir avoir un impact dans leur résolution, non pas tant de travailler de manière coordonnée ou en réseau, mais de manière dirigée. L'expérience de la structure du JRS avec une direction internationale, régionale et nationale a permis d'optimiser beaucoup de ressources et d'avoir un impact que nous n'aurions pas eu en travaillant seulement de manière coordonnée. Il faut ajouter aussi qu'avoir une seule organisation, avec un nom et un logo, dans tous les pays où nous agissons, est d'une grande aide pour réaliser la mission qui nous a été confiée, spécialement dans les groupes de pression au niveau régional ou international.
- (4) Enfin, une recommandation pour la CG 35 est d'inclure dans le mandat du JRS tous les « déplacés de force », en particulier ceux dont personne ne s'occupe.

Original espagnol
Traduit par Guilhem Causse SJ

Lluís Magriñà SJ
Directeur, JRS International
C.P. 6139
00195 Roma-Prati - ITALIE
<lluis.magrina@jrs.net>

LES NORMES JÉSUITES SE MONTRENT-ELLES ACCOMMODANTES ?

LES VOCATIONS INDIGÈNES ET DALIT

Joseph Marianus Kujur SJ

En dépit de sa monumentale contribution à l'Église, Saint François Xavier, le grand missionnaire patron des missions en Inde, est souvent critiqué pour ses préjugés initiaux à l'encontre des vocations autochtones. Selon lui, les autochtones n'étaient pas faits pour la Compagnie de Jésus.

Trois siècles plus tard, lorsque les premiers missionnaires arrivèrent dans le Nord de l'Inde, un certain nombre de rapports venus de diverses parties du pays suggèrent que ce point de vue colonialiste sur l'inadéquation et l'incompétence des autochtones avait pénétré les missions. Par exemple, la mission de Chotanagpur fait montre d'une attitude négative à l'encontre de tout ce qui peut venir des « indigènes ». Les missionnaires avaient tendance à déprécier les croyances, les pratiques et les capacités mentales des autochtones. Cette attitude à la fois dédaigneuse et méprisante envers les non-chrétiens se trouve résumée dans le « Rapport de la Mission de Chotanagpur pour l'année MDCCCLXIII ». Ce rapport présente les autochtones comme des païens et des infidèles. Les missionnaires ne trouvant dans la langue des autochtones aucune trace « d'idées religieuses », ce qui le rend impropre pour l'Église. Le rapport déclare : « Ni la langue *Urau*¹ ni la langue *Mundari*² ne peuvent être utilisés dans l'Église car aucun des deux ne contient des termes religieux. Ces derniers se trouvent dans la langue *Hindee*³ qui est très élaborée, mais ils doivent être expliqués ».

Les missionnaires ont rejeté d'emblée les institutions sociales *adivasi*, telles que l'*akhra* (la cours de danse) et le *dhumkuria* (le dortoir des jeunes), qu'ils considéraient comme mauvaises et immorales. L'attitude chrétienne à l'encontre des composantes religieuses de la culture traditionnelle était totalement négative. Selon Downs, les missionnaires « rejetaient tout ce qu'ils considéraient comme religieux ou comme ayant un caractère 'superstitieux' »⁴. Le complexe de supériorité des missionnaires et leur manière de se considérer comme « plus saints que les autres » ont offensé ceux qui ne se convertissaient pas. La suprématie de la religion ancestrale qu'ils pratiquaient depuis des siècles était, pour la première fois, remise en question. C'est ainsi qu'à l'intérieur des communautés ethniques, l'intervention du christianisme a apporté la discrimination mutuelle, l'aliénation et les divisions entre convertis et non convertis à l'intérieur des communautés indigènes. Les missionnaires ont continué à essayer de « civiliser » les « sauvages » qui n'avaient pas accepté le christianisme.

Venons-en maintenant au présent. Au cours des 50 dernières années, l'Église a connu des changements sans précédent. Le clergé autochtone a remplacé les missionnaires dans tous les domaines : la spiritualité, l'éducation, le travail social, la formation professionnelle, la gestion, l'administration, la catéchèse, la pastorale, la

**Les attitudes de
dédain et de
mépris du
colonialisme ont
été intégrées**

santé. Mais ironie du sort, il semble qu'une partie du clergé indien et du clergé autochtone ait intégré les attitudes de dédain et de mépris du colonialisme.

Il est intéressant de noter qu'alors que le dédain hérité des temps coloniaux se reflète toujours dans certains aspects de la formation, on assiste à l'émergence de courants de résistance contre la présentation négative de la vie et de la culture des autochtones. Ces courants s'articulent par le biais d'un certain nombre de commissions, telles que la Commission pour l'Inculturation, et la Commission pour la Relecture de la Formation. Le processus de conceptualisation, de reconnaissance des langues vernaculaires et d'inculturation est un pas positif en direction de « la restructuration et de la mise à jour de notre formation »⁵. Néanmoins, en dépit des divers efforts faits à la lumière de la CG 34 (d. 4, nn. 91-95) pour découvrir les valeurs, la profondeur et la transcendance des autres cultures, notre efficacité n'a pas atteint les objectifs prévus. Même si personne ne se prononce en faveur de la chasse aux sorcières, en ce qui concerne les vocations autochtones et les vocations Dalit, on peut parler de « chasse aux âmes ». Une réflexion dans le cadre de l'apostolat social ferait bien de prendre en compte certaines opinions fréquemment exprimées. Il semblerait que certains jeunes jésuites venant de milieux sociaux défavorisés, voire opprimés, n'ont guère envie d'entrer dans le champ de l'action sociale. Pour d'autres, si les jésuites manquent de personnes solidement formées dans les sciences sociales, c'est parce que la Compagnie de Jésus a accepté des jeunes Dalit et des jeunes *adivasi*. En d'autres termes, l'émergence des personnes de seconde zone a influé de façon négative sur la qualité des vocations. Y a-t-il une véritable crise du leadership dans l'apostolat social de la Compagnie de Jésus ?

La première partie de cet article entend clarifier les termes et les expressions relatifs à une analyse de la qualité de la formation. La deuxième partie, qui est plus longue, examine s'il y a une corrélation entre l'origine défavorisée et la mauvaise qualité. Et enfin, je tirerai des conclusions sur la base de la discussion et je ferai quelques suggestions.

1. Clarification

Le problème de leadership dans l'apostolat social peut être analysé dans le cadre d'une étude plus large sur la formation en général, et sur l'inculturation et la contextualisation en particulier. Le tout sur fond d'hétérogénéité et de multiplicité. Quelle que soit l'époque, la rencontre entre deux cultures a toujours des ramifications très profondes. Le problème vient du fait que la culture dominante tend toujours à absorber les traditions moins implantées. Celui qui veut comprendre la multiplicité des cultures court le risque de n'avoir qu'une vue partielle de la vérité. Par exemple, dans son ouvrage *Homo Hierarchicus*, Louis Drumont analyse la réalité sociale indienne à partir de la perspective des Brahmanes. On lui a reproché de n'avoir présenté qu'une vue partielle de la réalité indienne qui est infiniment plus complexe. Et qui plus est, une vue qui ne prend en compte que le principe pureté-impureté qui régit les rapports entre les castes supérieures et les classes inférieures. La réalité indienne est bien plus large que cela, ce qui a donné naissance à une « Sociologie de l'Inde » qui remet en question l'analyse de la si-

tuation indienne présentée du seul point de vue des Brahmanes, à l'exclusion d'un grand nombre d'autres composantes.

L'Église qui est en Inde a suivi le même processus d'affirmation. L'ouverture de Vatican II aux adaptations et aux dialogues avec les autres cultures et les autres croyances a fait naître un rayon d'espoir. Les cultures autochtones étaient reconnues et appréciées comme bonnes. En Inde, un début de processus d'indianisation et d'indigénisation a été suivi par un processus de contextualisation. Au fil du temps, il y a eu un mouvement en faveur d'une liturgie indienne, d'une théologie indienne, etc. sans qu'il n'y ait jamais un appel en faveur d'une « formation de l'Inde ». Il y a bien eu un appel, mais il visait la transformation de l'extérieur, sans toucher à la subjectivité interne. Le langage, le costume, les rites, les fêtes, le clergé... tout a changé, mais rien n'a été négocié quant à la structure et à la culture de la formation. La formation est un domaine tabou, qui demeure intouché par le processus de négociation. La formation est restée plus ou moins en l'état et monolithe, en dehors de quelques ravalements de façade et de quelques changements bizarres. Il y a eu des efforts d'adaptation, mais ils ont échoué parce qu'il n'est jamais facile de changer les structures. Tous se sont déclarés satisfaits de la soi-disant « formation de qualité » importée.

Les normes de qualité deviennent un problème lorsque certains les mesurent à leur seule aune

De fait, tous désirent une formation de qualité. Mais les normes de qualité deviennent un problème lorsque certains les mesurent à leur seule aune. Arrivé à ce point, je dois clarifier l'utilisation que je fais de certaines notions.

- (1) **La perspective** est un élément important du discours de qualité. Que met-on derrière ce terme de qualité ou de norme dont nous parlons et qui les détermine ? L'élément le plus important est de savoir qui détermine les normes.
- (2) **La formation** est un moyen et non une fin en soi. C'est une stratégie qui permet d'atteindre l'objectif que l'on s'est fixé. La formation est dans la mission et pour la mission, elle n'est pas elle-même son propre but.
- (3) **Le contexte** - social, politique, culturel, historique, écologique, spirituel, économique, géographique, philosophique, théologique, ou tout autre - est important. La mission doit être réalisée de manière concrète dans un contexte précis. Un contexte indigène/Dalit implique de nombreux éléments : la ruine, l'aliénation de la terre, la déforestation, le chômage, la discrimination, l'exploitation, l'oppression, la migration, les déplacements de population, la paupérisation.
- (4) **L'accent sur la diversité.** Dans un contexte marqué par la multiplicité, il n'y a pas de facteur déterminant. Toutefois, dans un contexte indigène/Dalit, l'accent est mis sur l'aspect « indigène »/« Dalit » en dépit de la multiplicité des autres contextes. D'autres influences se font sentir sur l'ensemble du processus.
- (5) **Identité.** L'identité des jésuites indigènes et Dalit est importante. A-t-il les compétences requises pour entrer dans la Compagnie universelle, ou est-il exclu ? L'identité jésuite indigène comporte deux aspects : un qui appartient à la Compagnie de Jésus dans son ensemble et un autre qui est enraciné dans la

culture locale. Bien que cela soit vrai pour tous les jésuites de par le monde, l'identité des indigènes demande une affirmation plus forte car elle a longtemps été opprimée.

Dans son article intitulé « Y a-t-il une Classe Intellectuelle Indigène à Jharkand », Xaxa explique que dans le cadre de la société traditionnelle, la société indigène n'avait aucune classe intellectuelle susceptible d'être comparée à la classe intellectuelle dans la société indienne traditionnelle qui se limitait aux Brahmanes. Dans la société indigène, c'est généralement le prêtre ou le shaman qui remplissait le rôle de l'intellectuel. Bien que jouissant généralement d'une situation plus élevée au sein de la tribu, il n'était pourtant pas mis à part des autres. De la même manière, le prêtre ou le shaman ne représentaient pas une classe distincte dans la société tribale⁶. La marque d'un système de savoir traditionnel tribal se trouve dans sa collégialité : le savoir est généré et transmis d'une génération à une autre, de manière collective et non individuelle.

2. Corrélation entre Personne de seconde zone et Qualité Inférieure ?

Après avoir clarifié certaines notions, je m'attaquerai à résoudre la problématique de cet article.

2.1 La qualité des vocations s'est-elle effondrée du fait des Dalit et des indigènes ?

Toute discussion relative à la « qualité » ou au « mérite » m'amène invariablement à me confronter à deux questions : l'évaluation des instituts d'enseignement supérieur, et les places retenues. Les universités, les collèges, les IIT, les IIM, les facultés de médecine et autres instituts d'enseignement supérieur du pays sont évalués par des organisations engagées par les médias. Les résultats de ces évaluations étant, par voie de conséquence, largement publiés par ces derniers. En Inde, les meilleures institutions sont classées à partir de critères de qualité. Les critères d'évaluation comprennent : les infrastructures, les qualifications, les résultats et le lieu. Il est réconfortant de voir que certaines institutions jésuites en font partie : le Loyola College Chennai, Saint-François Xavier à Calcutta, XLRI à Jamshedpur, pour n'en citer que quelques-uns. Toutefois, il ne faut pas oublier que les critères d'évaluation sont de type élitiste et pour le moins contestables.

La deuxième question, qui place le facteur « mérite » au centre du débat relatif aux réservations de place pour les Scheduled Tribes (STs), les Scheduled Castes (SCs) et les Autres Backward Castes (OBs), me dérange tout particulièrement. Le « mérite » tient une grande place dans le débat sur les restrictions, au détriment de la question de l'égalité des chances. La réservation des places, dans l'esprit des rédacteurs de la Constitution, avait pour but de donner aux personnes marginalisées les mêmes opportunités d'atteindre le statut des plus privilégiés. Toutefois, les normes d'admission dans les institutions d'enseignement supérieur sont de caractère élitiste ce qui les empêche de refléter la véritable qualité. Le défi auquel sont confrontées les

Le « mérite » tient une grande place dans le débat sur les restrictions, au détriment de la question de l'égalité des chances

institutions est le suivant : plutôt que de recruter les « meilleurs » étudiants pour obtenir les meilleurs résultats, il va falloir s'occuper des étudiants moins privilégiés et s'engager dans un processus éducatif « de bachotage » qui leur permettra d'obtenir les meilleurs résultats. La Compagnie de Jésus est prise dans le même piège : celui qui juge la qualité du point de vue élitiste en ignorant la réalité du terrain. Comment les indigènes et les Dalit peuvent-ils entrer dans ce cadre ?

La notion de vocation est holistique et ne saurait être compartimentée ni segmentée. Une spiritualité holistique envisage les relations à trois niveaux : le social (la vie communautaire), l'environnemental (la symbiose avec la nature), et le divin (la foi en Dieu). Une personne ayant une foi profonde et un engagement est généralement « magnanime » de cœur. Mais cela ne suffit pas. De par son orientation « ad extra », un jésuite se doit d'acquérir les qualités de leadership qui lui permettront de créer des contacts avec les gens et de communiquer ce qu'il a acquis. Il est souhaitable que dans tout ce que fait le jésuite il y ait une touche professionnelle, que ce soit dans le langage, dans la spiritualité, dans l'administration, dans l'enseignement, dans la formation ou dans l'action sociale. Il n'y a pas que les Dalit ou les indigènes qui soient médiocres ou léthargiques. Et si d'aucuns pensent que la médiocrité et la léthargie ont été apportés dans la Compagnie de Jésus par les Dalit ou par les indigènes, le racisme n'est pas loin.

La considération selon laquelle l'arrivée des Dalit et des indigènes dans la Compagnie de Jésus a fait baisser son niveau intellectuel, transparaît dans la recommandation faite aux provinces ayant des vocations indigènes homogènes de recruter des candidats ayant des origines culturelles extérieures à la région. Sous prétexte que les groupes hétérogènes « rehausseront » la qualité des vocations indigènes. J'ai toujours soutenu la mixité des vocations, mais certainement pas pour la même raison. En réponse à ce type d'argument je suggère un examen de la corrélation entre la qualité et la composition culturelle des provinces d'Asie du Sud. Je suis en faveur de la mixité des vocations car elle permet la fertilisation mutuelle des idées, l'enrichissement mutuel, la saine compétition, et la saine croissance. Les candidats non indigènes devraient être prêts à partager leur « action » et leur « être » avec les autochtones et à s'ouvrir aux réalités de leurs homologues. Mais si une pareille démarche vise à civiliser la soi-disant petite tradition et à rehausser sa qualité en termes d'axe principal et d'assimilation dans une culture plus large, elle peut aussi amener d'autres complications. Rien n'est à sens unique. Si la culture européenne est bonne pour tout le monde, pourquoi ce qui est bon pour la société indigène ne pourrait-il pas être bon pour tout le monde ? La spécificité culturelle de la « qualité » n'est pas encore prise en compte.

2.2 Le langage peut-il être un critère ?

Dans certains endroits, la langue anglaise – celle des colonisateurs – a encore accentué le mépris et le dédain pour les Dalit et les indigènes. Tout se passe comme si une fois partis, les colonisateurs avaient laissé leur langue pour perpétuer l'esclavage des Indiens.

Il est intéressant à noter que la « gueule de bois » coloniale est parfaitement reflétée dans la Compagnie par le symbole de la langue anglaise. La question n'est pas de savoir si l'Anglais est utile – je pense que tous les jésuites Dalit ou indigènes devraient parfaitement maîtriser la langue anglaise, de même que toute autre langue utile. La vérité est que des scolastiques jésuites étudiant dans diverses universités du pays ont excellé et remporté des médailles d'or dans diverses matières, y compris en Anglais et en Français. Face à un tel potentiel, la remise en question de leur qualité et de leurs motivations ne peut être que fondamentalement fausse. La véritable question est la suivante : la vocation de tous les jeunes jésuites doit-elle se mesurer à l'aune de la seule capacité à pratiquer la langue anglaise ?

La véritable question est la suivante : la vocation de tous les jeunes jésuites doit-elle se mesurer à l'aune de la seule capacité à pratiquer la langue anglaise ?

L'aspect le plus tragique de la formation des jésuites au cours des dernières années est d'avoir réduit la formation à la fluidité dans l'une ou l'autre langue étrangère. Il est indéniable que la langue des exploités et des oppresseurs est aujourd'hui devenue un symbole en même temps que la langue de libération des personnes marginalisées. Ceci dit, il ne faut pas négliger le fait que des jésuites, d'origine indigène ou autre, qui ne maîtrisaient pas parfaitement la langue anglaise, ont obtenu de meilleurs résultats, pastoraux et universitaires, que d'autres ayant l'accent anglais ou américain. Ils ont permis aux masses d'exercer leur leadership et renforcé les mouvements du peuple.

2.3 Y a-t-il une corrélation entre une origine sociale opprimée et un refus d'entrer dans le champ de l'action sociale ?

L'engagement des jésuites dans le champ de l'action sociale n'est pas nouveau, même s'il a récemment reçu un statut d'apostolat indépendant orienté vers les questions sociales telles que les violations des droits humains des Dalit et des indigènes. Un survol de la littérature relatant les premières années de la mission en Inde montre que des missionnaires tels que Constant Lievens, J.B. Hoffmann et plusieurs autres ont été impliqués dans l'action sociale, ce qui a amené de nombreux indigènes au christianisme.

Avec un tel héritage, comment se fait-il que des jésuites indigènes ne soient pas intéressés par le travail dans le champ de l'action sociale ? C'est plutôt intrigant. La question qu'il faut se poser est peut-être la suivante : « Qu'est-ce que la vision missionnaire de la province a projeté au cours des 150 dernières années, et est-ce qu'il y a des orientations qui permettent aux jeunes jésuites de prendre des initiatives et de s'aventurer hors de leurs propres centres d'intérêt ? » Si l'orientation de la province concerne la poursuite d'un apostolat de type conventionnel, il doit sûrement y avoir un soutien de prévu. Le problème est donc lié à la structure et non à la motivation. Il y a toutefois un sérieux problème théorique : la question de savoir qui détermine le ministère – la Compagnie de Jésus/la province en tant qu'institutions ? Ou bien les gens/les intéressés ? L'un des objectifs de la Compagnie de Jésus clairement défini dans le n. 32 de la Congrégation Générale est la

propre prise en main des personnes et en particulier des personnes marginalisées. L'éducation est l'un des moyens qui permettent d'atteindre cet objectif. L'action sociale est une autre façon d'intervenir directement pour l'affirmation des droits

Si l'orientation de la province concerne la poursuite d'un apostolat de type conventionnel, il doit sûrement y avoir un soutien de prévu

des personnes marginalisées. Le champ de l'action sociale est plus exigeant en terme d'identification aux personnes et de participation à leurs luttes. Par contraste, la sécurité, le confort et le statut sont attachés à l'apostolat conventionnel.

Ceci étant pris en considération, il semble plus difficile de considérer le fait que les Dalit et les indigènes soient moins intéressés par le travail dans le champ social. Le manque d'intérêt pour l'action sociale, si tant est qu'il existe, peut être une manière

de résister à l'assistanat. En fait, l'une des raisons qui explique le peu d'intérêt des scolastiques pour les études ecclésiastiques est le hiatus entre les sujets enseignés et l'action sociale. À l'heure actuelle on met fortement l'accent sur l'action sociale et il n'y a aucune raison de penser que les Dalit et les indigènes ne seront pas intéressés parce qu'ils sont issus d'un milieu social défavorisé. Pour faire court, disons que le nombre de Dalit et d'indigènes impliqués dans l'action sociale est égal au nombre de ceux qui n'y sont pas engagés.

2.4 Le petit nombre de jésuites ayant un solide bagage en sciences sociales est-il dû à l'entrée des Dalit et des indigènes dans la Compagnie de Jésus ?

La deuxième proposition est étroitement liée à la première. Le fait qu'un jésuite soit ou non intéressé par les sciences sociales ne dépend pas de sa naissance mais de son environnement. Tout dépend des orientations et des besoins de la province. Quel pourcentage de jésuites non Dalit et non indigènes a un solide bagage en sciences sociales ? Si l'occasion est donnée aux Dalit et aux indigènes d'étudier les sciences sociales, il est certain qu'ils le feront. Les jeunes jésuites doivent faire leurs choix en fonction des besoins de la province. De plus, s'ils ont des aptitudes dans certains domaines, ils devraient être encouragés à se spécialiser dans cette matière. D'autre part, il est probable qu'ils manquent de l'éclairage nécessaire pour leur permettre de comprendre comment leur spécialisation dans l'un ou l'autre domaine peut avoir une quelconque valeur apostolique pour l'avenir. Sans compter que « l'humilité » jésuite peut également les empêcher d'exprimer librement leur opinion de peur d'être taxés « d'ambitieux ». Tout ceci travaille dans la tête des jeunes indigènes, et les empêche d'articuler leurs rêves et leurs aspirations. L'évaluation de la formation des jésuites prend-elle en compte ces soubassements culturels ou se contente-t-elle de juger jusqu'à tant de devenir insensible ?

3. Conclusions et suggestions

3.1 Symptômes et racines

Bien que nous pensions être clairs en matière de formation⁷, tant au niveau de la vision que de la direction, si la formation nous pose problème, cela veut dire qu'il

y a un problème quelque part. Je crois qu'il faut établir un diagnostic de la maladie. Pour certains, les jeunes jésuites manquent de motivation. D'autres doutent que nos jeunes gens soient « compétents »⁸. Au contraire, d'autres sont impressionnés par la manière, dans les différentes régions du pays, et en dépit d'une réalité aussi diverse que complexe, dont « des jeunes hommes répondent aux nouveaux défis, prennent des responsabilités, bien souvent sans y être préparés, et dans des circonstances souvent difficiles »⁹. D'autres encore pensent que « vingt-cinq pour cent des jésuites d'Asie du Sud appartiennent au type d'hommes... qu'Ignace n'aurait pas accepté »¹⁰.

Il faut aller à la racine du problème et ne pas se contenter de traiter les symptômes. Les jeunes jésuites entrent dans la Compagnie de Jésus à une époque où les jeunes gens de leur âge rêvent de devenir quelqu'un et de faire quelque chose de leur vie. S'ils ont décidé de rejoindre la Compagnie de Jésus, ils ne peuvent manquer de motivations. Comment se fait-il que ces jeunes soient tout d'un coup considérés comme inefficaces, incompetents et non professionnels ? La formation est un processus et non un produit fini. Dans la Compagnie de Jésus la formation est « continue ». Il y a place pour la croissance, l'efficacité et le professionnalisme dans tous les domaines de la formation.

3.2 Modèle de formation

Toutes les formes d'infrastructures et de financement sont importantes pour la formation des jésuites, mais elles doivent tenir compte des réalités indiennes. Les paroles d'Ambrose Pinto au sujet de l'Université Jésuite en Inde s'applique aussi à la formation jésuite en Inde : « La formation ne peut être pensée sur le modèle américain ou européen. Elle doit être placée dans le contexte de l'Inde et répondre aux questions et aux besoins de son peuple »¹¹. Nos attitudes, nos choix, notre travail, notre culture et notre style de vie ne sont pas modelés ni transformés par notre expérience de la vie des gens. Les jeunes, de manière assez naturelle, sont réticents face au modèle dominant.

Il semble y avoir une contradiction entre les attitudes des jésuites Dalit et indigènes qui combattent les forces négatives contraires aux personnes (la globalisation, la « saffronisation », la privatisation, le corporatisme) sur le plan intellectuel et sur le terrain, le fait que notre institution, même si elle est bien intentionnée et engagée en faveur de la cause des Dalit et des indigènes, fonctionne comme des grandes maisons contrôlées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International. Non seulement elles semblent être « privatisées » mais elles présentent une approche anti-pauvre, même si elles s'en défendent. La conviction idéologique de l'Église et de la Compagnie de Jésus ne descend pas jusqu'au plus petit membre de la Compagnie de Jésus. Cette lacune se reflète dans la conception de la formation dans la Compagnie de Jésus. Les personnes sont exploitées parce qu'elles acceptent d'être exploitées par des riches qui ne veulent pas partager leurs richesses. Comme le disait Gandhi : « Sans la coopération des pauvres, les riches ne peuvent accumuler des richesses »¹².

3.3 La discrimination à l'encontre des personnes de seconde zone

L'expérience montre, qu'en Inde, la discrimination à l'égard des Dalit et des indigènes est une réalité. Généralement, la discrimination se fait sur le critère de la naissance. Il y a eu des cas de Dalit et d'Adivasis persécutés uniquement pour le fait d'être nés dans certains groupes ethniques ce qui en faisait des êtres inférieurs. Même l'Église n'a pas pu dépasser cet état de fait. La Compagnie de Jésus qui se veut en faveur de la justice sociale n'a pas non plus réussi à éviter cet écueil. L'idée que les Dalit et les indigènes sont responsables de la baisse de qualité des vocations semble être influencée par l'air ambiant et non par un réel souci de formation. En fait, c'est cette attitude très proche du racisme qui diminue la qualité de la vocation jésuite et non les personnes considérées comme personne de seconde zone. Il est clair que ceux qui professent cette opinion le font sous le coup des valeurs ambiantes, des valeurs qui privilégient les structures élitistes. C'est seulement lorsqu'on regarde les vocations indigènes à la lumière des normes de la mondialisation qu'elles semblent « inférieures ».

3.4 Spiritualité indigène ou spiritualité ignatienne ?

Ignace de Loyola appartenait au milieu aisé de la société féodale de son temps. La Compagnie de Jésus dont nous avons hérité est une Compagnie féodale contenant des éléments de féodalité. Ceci nous met dans une situation difficile parce que la spiritualité d'Ignace est individualiste et non communautaire, comme c'est le cas dans la société indigène. Et comble de l'ironie, en dépit du fait que la caractéristique de la vie indigène soit la vie communautaire, l'indigène trouve qu'il est difficile de vivre la vie communautaire au sein de la Compagnie de Jésus. Chez Ignace, la « notion de communauté » est « individualiste » tandis que la notion de communauté des indigènes est « communautaire ». Ce qui fait que lorsqu'un indigène rejoint la Compagnie, non seulement il doit se déconnecter de sa spiritualité indigène première, mais il doit également être initié à une nouvelle spiritualité « individualiste » en passant par un processus de socialisation. Ce qui en résulte est à la fois de la confusion et de la contradiction.

***La spiritualité
d'Ignace est
individualiste et non
communautaire
comme c'est le cas
dans la société
indigène***

L'individualisme des jésuites est renforcé par le néo-capitalisme et la mondialisation. D'un côté, il est indéniable qu'il y a, dans la Compagnie un mouvement en faveur d'une véritable vie de communauté, mais en même temps, il est aussi vrai qu'il semble y avoir un fossé entre la spiritualité communautaire des indigènes et la spiritualité individuelle d'Ignace. L'objectif des Exercices spirituels est de se retirer du monde dans le silence, un temps où le retraitant ne peut parler qu'à celui qui donne la retraite. La retraite ignacienne n'est pas une expérience communautaire et pourtant elle est à la base de la vie communautaire des jésuites. Cela n'est pas un problème en Europe où la société est de type individualiste, mais en Asie et en Afrique c'est un réel problème.

3.5 Transition

La formation ne se situe pas dans le vide. La formation jésuite est plus influencée par le modèle « occidental » que par les formes indigènes de la démocratie. Un

concept plus large de l'égalité vient des valeurs sociales et indigènes plus larges que les candidats ont absorbé avant d'entrer dans la Compagnie. Une nouvelle spiritualité et de nouvelles valeurs sont inculquées aux jeunes jésuites. Le résultat est un choc des cultures. Certains le considèrent comme un mouvement vers le haut. Même au pays, il y a tant d'étalage médiatique ; des formations se mettent en place ; l'économie se diversifie de plus en plus. L'éducation fait émerger de nouvelles classes. Chaque classe a son propre système de valeur et sa propre vision.

3.6 La nécessité de se mettre à jour

Le Catholicisme Romain a été très exclusif. Il a une certaine tendance à l'hégémonie. Il semble que son incapacité à reconnaître la variété soit en train de le conduire lentement vers la mort en Europe. Il se peut qu'il survive dans le monde en développement, mais s'il ne s'ouvre pas, il y mourra de même. Le Concile du Vatican II a tenté d'ouvrir les portes mais il y a eu des problèmes. L'Église aurait pu engendrer de nouvelles théologies, une nouvelle spiritualité et une nouvelle compréhension des Évangiles. Aujourd'hui, le pluralisme est une réalité qui ne cesse de prendre de l'ampleur. Si la Compagnie de Jésus n'est pas prête à s'ouvrir aux signes des temps, elle connaîtra le même sort que l'Église en Europe. Nous devons nous mettre à jour sur le plan « professionnel, humain, spirituel » déclare Lisbert. Et il ajoute : « Le nombre de régions indigènes augmentant, il faut revoir nos pratiques, qui sont largement inspirées par l'Occident, afin de tenir compte de la culture de nos recrues ».

Original anglais
Traduit par Edith Castel

Joseph Marianus Kujur SJ
Head, Tribal & Dalit Studies - ISI
10 Institutional Area, Lodi Road
Delhi 110 003 - INDE
<marianus@isidelhi.org.in>

¹'Urau', synonyme de 'Oraon' et 'Uraon', indique aussi bien la langue que la population *Kunruk*.

²La langue de la tribu Munda.

³Rapport de la Mission Chotanagpur pour l'année MDCCCLXIII, 1964, p. 4-5.

⁴Downs, Frederick S. *Essays on Christianity in North-East India*. New Delhi: Indus Publishing Company, 1994, p. 194.

⁵Thadavanal, Joe, "Common Houses of formation in South Asia" *Jivan*, janvier 2004, p. 7-9.

⁶Xaxa, Virginius, "Is there a Tribal Intellectual Class in Jharkhand," Kujur, J. Marianus (Ed.), *JHARKHAND KE PANCH VARSH: SAPNA AUR SACHI* (Hindi), 2006, p. 133-136.

⁷Thadavanal, Joe, "Common Houses of formation in South Asia" *Jivan*, janvier 2004, p. 7-9.

⁸Thadavanal, Joe, "Are our Young men competent?" *Jivan*, septembre, 2005, p. 9.

⁹D'Souza, Lisbert, "I make a plea for the professional training of Jesuits for leadership," *Jivan*, août, 2004, p. 9.

¹⁰Fernandes, Julian, "What we need is faith sharing," *Jivan*, août 2005, p. 15-17.

¹¹Pinto, A., "A Jesuit University in India?" *Jivan*, septembre, 2006, p. 12.

¹²Cité par Dun Roy, "Between dogma and debate," un document produit par le Centre de Documentation de BUILD, Bombay.

DOCUMENT

LA MYSTIQUE DU TRAVAIL SOCIAL : NOTES¹

Mario Serrano SJ

Ces notes décrivent une rencontre entre les équipes qui travaillent dans les centres sociaux des jésuites en République Dominicaine.
Objectif de la rencontre : établir un rapprochement entre les expériences de travail social (apostolat social) qui sont réalisées par les équipes, afin d'approfondir, d'éclaircir et d'enrichir le sens du travail que réalisent jésuites et laïcs dans le cadre des œuvres sociales de la Compagnie de Jésus.

Moments de la rencontre :

L'axe de travail étant l'action sociale que tout le groupe réalise, plusieurs entrées ont été abordées pour analyser l'expérience du groupe. Voici ces différentes entrées :

1. Qui sommes-nous ? Une brève présentation pour garder présents à l'esprit ceux avec qui nous allons vivre durant ces deux jours et demi. Ensuite, expression des attentes et des peurs devant cet atelier.
2. **Premier moment : le sens du travail. Pour quelles raisons et dans quel but travaillons-nous ?**
 - (i) Travail personnel où chaque personne répond à partir de sa propre expérience aux questions posées.
 - (ii) Partage en petits groupes des réponses, pour ceux qui le souhaitent.
 - (iii) Assemblée plénière : partage des éléments les plus significatifs apparus en petits groupes.
3. **Deuxième moment : la condition de sujet dans un travail social.**
 - (i) Pourquoi ce thème ? Il est non seulement bon de savoir ce qui se fait et pourquoi, mais aussi qui le fait : il est possible qu'il y ait une différence dans la conscience de soi, et une cohérence entre ce qui se fait, et ce que c'est.
 - (ii) Explication de ce qu'est la subjectivité comme base d'un engagement social authentique selon la vision de Karl Max Durkheim. C'est la présentation de ce qu'est, selon cette conception, la *vie intérieure*. En plus de la posture religieuse de chacun et chacune, il y a une dimension essentielle dans le travail social dans le cadre pluraliste de l'apostolat social de la Compagnie : *l'intériorité*. Voir le schéma final.
4. **Troisième moment : pourquoi l'expérience fondatrice de Saint Ignace a exigé que les jésuites soient dans le travail social ?**
 - (i) Travail en cinq groupes : chaque groupe se réunit avec un jésuite qui raconte l'histoire d'Ignace, et la manière dont il a impulsé le travail social dans la Compagnie de Jésus.
 - (ii) Assemblée plénière pour partager ce qui a été découvert grâce à l'information apportée par les jésuites.
5. **Quatrième moment : une épistémologie pour pouvoir discerner la connaissance silencieuse (pour Saint Ignace, « la connaissance intérieure » : une expérience personnelle du silence et de la contemplation)..** Préalablement a été présenté un Power Point, « Chaque matin... », suivi d'une lecture brève sur le thème, et finalement quinze minutes de contemplation en silence.
6. **Cinquième moment : l'histoire personnelle de notre travail social.**
 - (i) Chacun doit écrire l'histoire de son travail social : écrire les *faits de l'histoire personnelle*. Chacun écrit son histoire en douze chapitres maximum : le plus

remarquable. Garder présentes les circonstances et les personnes qui ont été déterminantes.

- (ii) En petits groupes, partage de cette histoire par ceux qui le désirent.
 - (iii) Assemblée plénière pour partager le plus remarquable.
- 7. Sixième moment : les histoires de cinq jésuites** qui parlent de leur travail social, prises de *Promotio Iustitiae* 90.
- (i) La lecture se fait en cinq groupes : chaque groupe lit une histoire différente.
 - (ii) Assemblée plénière pour partager ce qui a le plus attiré l'attention.
- 8. Septième moment : les caractéristiques du travail social** (apostolat social) dans la République Dominicaine.
- (i) En utilisant le plan de la publication « Caractéristiques de l'apostolat social dans la Compagnie », ces chapitres sont proposés :
 - i. Qui nous inspire ?
 - ii. Que faisons-nous et comment vivons-nous ?
 - iii. Comment travaillons-nous ?
 - iv. En quoi espérons-nous ?
 - v. Les groupes doivent se mettre d'accord sur ce qui caractérise, dans ces points, l'apostolat social dans la République Dominicaine.
 - (ii) Assemblée plénière : chaque groupe présente ses caractéristiques. Commentaire général sur le résultat.
- 9. La référence de l'apostolat social de la Compagnie de Jésus.**
- (i) La personne et l'activité de Jésus, dans le contexte historique et social dans lequel il a vécu, et la manière dont il définit sa mission comme réponse à l'immense souffrance et détérioration de la personne humaine. Comment il a été assassiné pour s'être risqué à proposer des alternatives à l'orgueil et à la convoitise humaines. Axe de son enseignement : nous sommes des branches qui jaillissent du tronc et s'y alimentent pour donner des fruits, ce tronc, source de vie, qui est Dieu. Le thème central autour duquel nous serons examinés à la fin de notre vie est notre engagement auprès de ceux qui avaient faim, soif, qui étaient pauvres : en étant miséricordieux, solidaires, partageant avec eux, nous serons constructeurs du ciel sur la terre, et donc une bénédiction pour nos frères. En étant indifférents envers celui qui souffre, nous serions constructeurs de l'enfer, et donc une malédiction pour nos frères (jugement final). Nous devons nous faire proches de ceux qui souffrent (Bon Samaritain).
 - (ii) Ignace est entré dans cette expérience, il s'est laissé toucher et transformer par elle, il a découvert comment Dieu travaille en permanence en créant l'humanité dans le dernier d'entre nous, et au plus profond de l'histoire pour transformer cette histoire en *histoire de salut*.
- 10. Expression et Célébration du vécu.**
- Pour clore la rencontre, une eucharistie est célébrée. Nous insistons sur le fait qu'en elle, Jésus nous laisse un rituel plein de symboles pour que nous n'oublions pas et pour que se renforce ce qui nous anime pour rendre vivable la vie sur terre : le pardon et la réconciliation pour retrouver en permanence la possibilité de vivre comme des frères ; la connaissance de la sagesse inspirée par Sa parole qui illumine la réalité pour le découvrir à l'œuvre en elle, pour identifier et suivre *les signes des temps, pour discerner* ; rompre et partager le pain, en nous engageant à faire de la table eucharistique la Table de la Création, où tous trouvent une place, une bouchée de pain

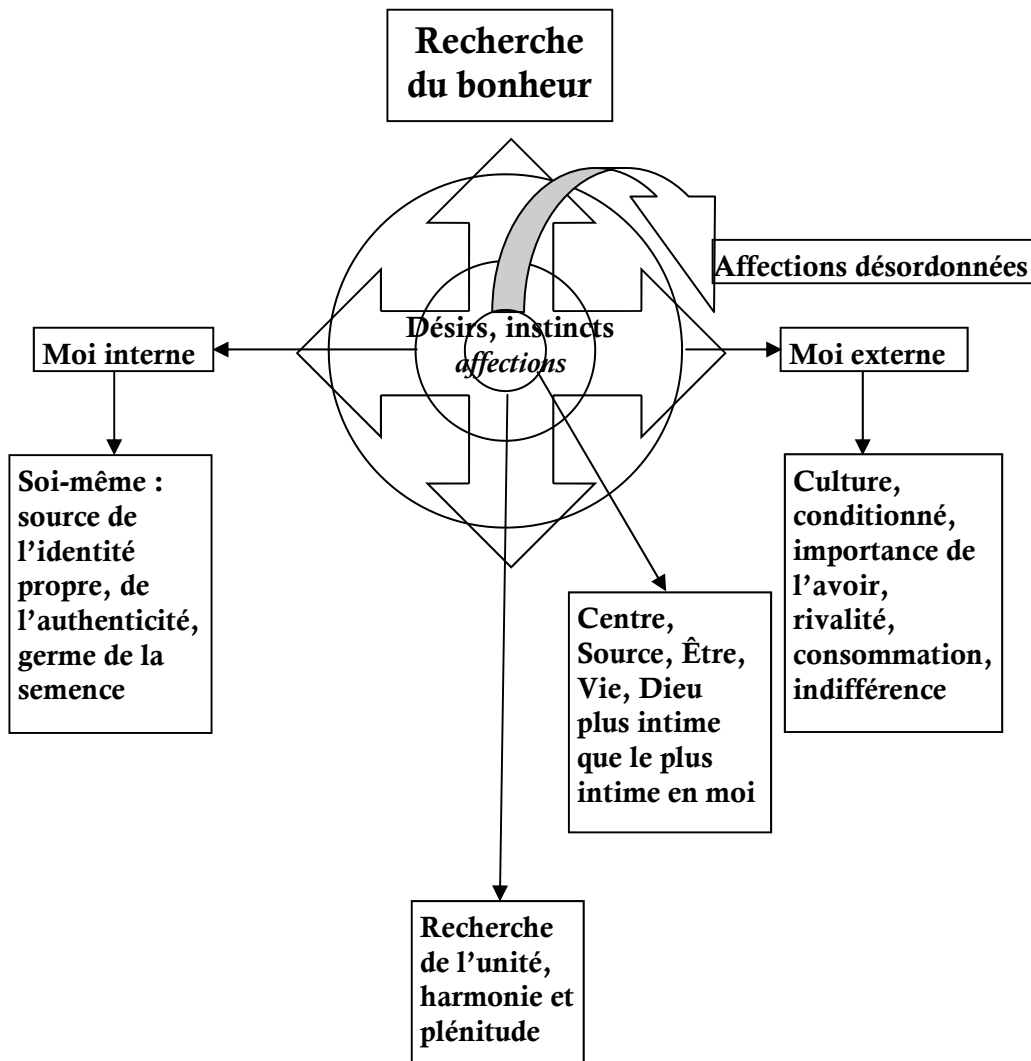
et une gorgée de vin ; pour que jamais nous n'oublions que Dieu, qui est amour, est aussi intime à nous-mêmes, aussi fortifiant pour notre vie et notre action que le pain l'est comme aliment pour notre corps.

Original espagnol
Traduit par Guilhem Causse SJ

Mario Serrano SJ
Santo Domingo - Rep. Dominicaine
<mario.serrano@sjrdom.org>

¹Nous avons publié ces notes prises par Mario Serrano, convaincus de l'importance de ce type de réunion pour dynamiser la mystique, c'est-à-dire la motivation ultime de ces jésuites et amis qui travaillent ensemble dans l'apostolat social [note de l'éditeur].

« Tu nous as faits pour toi Seigneur, et notre cœur est sans repos tant qu'il ne repose en toi »



EXPÉRIENCES

MON ENGAGEMENT

Demetrio Morato SJ

Je suis né le 22 décembre 1937. Je suis entré dans la province d'Aragon comme frère coadjuteur le 24 mars 1955. J'ai prononcé mes derniers vœux le 2 février 1968.

Ma (notre) petite histoire.

Et oui, plutôt 'notre' petite histoire étant donné que l'option pour le monde des pauvres, et par « ricochet » pour la Mission Ouvrière (MO), a été prise d'une manière communautaire par tous ceux qui faisaient partie de la direction du 'Colegio Mayor S. José Pignatelli', de Saragosse, durant l'insigne année de grâce 1975. Détail plutôt inhabituel, étant donné qu'il n'y a jamais eu, que je sache, rien de semblable au cours de notre histoire, pourtant déjà assez longue. Il faut remarquer que, des huit compagnons qui composaient alors le groupe : deux prêtres ordonnés, deux étudiants, un coadjuteur et trois laïcs, nous ne sommes restés, après les deux premières années, que José Luis Ochoa et moi-même, avec Asís Baselga comme séculier.

Quelques caractéristiques de notre option.

Je dis que nous sommes entrés dans la MO comme « par ricochet » étant donné que l'option était clairement orientée à la communion de vie avec les dépourvus en général et leur milieu de vie, aux quartiers, plus qu'à la classe ouvrière proprement dite avec ses caractéristiques de lutte syndicale et politique, si vive en ces dernières années du franquisme ; de là l'importance que, dès le premier moment, nous avons donné à notre option d'être et de travailler avec et comme les nouveaux groupes avec lesquels nous voulions vivre et qui marquaient déjà, nous espérions pour toujours, notre manière d'être et de sentir, ainsi que l'esprit à partir duquel nous tentions de comprendre et vivre la Parole de Dieu.

Nous ne voulions pas, faisant cela, qu'il s'agisse d'une option « parallèle » à la MO ; dès le début, notre référence a été la MO et, concrètement, la communauté del Picarral qui, depuis plusieurs années déjà, vivait avec force dans ce quartier voisin et avec laquelle nous avons formé une unique communauté jésuite. C'est également avec eux que nous avons partagé la vie d'insertion qui les a si fortement caractérisés depuis toujours.

Cette volonté qui a marqué nos débuts est celui qui a continué à nous marquer au long de ces trente années de vie dans le Barrio de la Jota ainsi que les diverses activités et engagements dans lesquels nous nous sommes impliqués et continuons à le faire :

- La participation avec les habitants dans la résolution des problèmes et besoins du quartier et de la ville, spécialement aux niveaux les plus élémentaires, et
- La pratique de la vie en communauté comme alternative sociale et évangélique à un style de vie de plus en plus individualiste qui laisse le champ libre aux pouvoirs de ce monde permettant que les inégalités et les injustices continuent à se perpétuer.

Il faudrait aussi insister fortement sur la manière laïque avec laquelle nous avons vécu notre engagement et notre foi évangélique elle-même, sans que cela n'ait rien à voir avec un laïcisme qui écrase tout ce qui, bon ou mauvais, sent l'Église, mais tenant bien compte cependant de quelle Église nous venons et de quelle sorte d'Évangile nous voulons vivre et que nous voulons exprimer. Dans cette même ligne s'inscrivent

les essais successifs de partager la vie et l'habitat avec les laïcs qui ont cimenté la Communauté de Ruiseñor 7 dans laquelle nous sommes depuis 20 ans déjà et qui a constitué l'un des signes distinctifs le plus remarquable de notre option.

Comment je vis mon jubilé professionnel.

Considérant les valeurs et le style de vie décrits plus haut, on peut facilement en déduire que la frontière entre la vie de travail et la vie de retraité n'a marqué, dans mon cas, aucun changement brusque étant donné qu'il s'agissait d'une occupation de demi-journée qui ne comportait aucune activité syndicale ou d'autre type. Je poursuis, comme avant, mes activités dans le Mouvement de Voisinage, qui sont plus nombreuses puisque je dispose de davantage de temps et, dernièrement, il m'a été demandé de coordonner la revue « La Calle de todos » (la Rue de tous) que publie la Fédération de Barrios pour les 34 Associations de Voisins qui y sont inscrits, ce que j'ai accepté avec plaisir.

J'ai également toute liberté pour manifester et accompagner, quand on me le demande, pour la compréhension et la pratique de notre foi telle que je la vois et suivant la ligne de l'ami Ignace de Loyola, ce qui, sans aucun doute, a provoqué une certaine étrangeté chez quelques-uns qui continuent à penser que quelque chose comme la MO répond davantage à des actions sociologiques et conjoncturelles qu'à l'Esprit de notre Dieu, ce qui, dans ma petite compréhension, a eu quelque chose à voir avec sa naissance et son développement.

Je participe aussi, bien sûr, à la marche générale de la maison que nous habitons (achats, repas, nettoyage, conservation, etc.). Nous avons toujours eu très clairement cette conviction que nous devons assumer, à nous tous, tant que les forces nous le permettent, le maintien de la maison.

En résumé.

Je fais partie de ceux qui pensent que, avec tout le poids de subjectivité qu'il peut y avoir en cela, en très peu d'occasions, au long de l'histoire de l'Église, l'Esprit de Jésus s'est manifesté, plus clairement que dans l'apparition, à la moitié du siècle dernier, dans l'engagement ouvrier du clergé, indépendamment du fait qu'il se voit en son temps, favorisé par la situation sociale et politique du moment. Je pense pour cela qu'il serait très irresponsable, de la part de tous, et impardonnable pour nous qui appartenons à la MO, de le considérer comme totalement terminé et seulement le fruit d'une mode passagère ; vivre évangéliquement en communion de vie avec les derniers n'a jamais été et, je le crois, ne sera jamais une mode. L'endoctrinement et même la pratique de l'assistance, à partir d'une position de sécurité et d'asepsie sociale, existe et je crains que ce ne soit à la mode parmi nous et pour longtemps.

Enfin, que personne ne voit, dans ce petit exposé, ni auto-publicité ni moins encore un discrédit quelconque. Je suis, bien sûr, peu de chose, inconséquent et contradictoire, mais je sais aussi, plus ou moins clairement par où souffle l'Esprit et à Lui je me confie.

Original espagnol
Traduit par Françoise Pernot

Demetrio Morato SJ
Communauté « La jota »
c/Ruiseñor 7, Barrio de la Jota
50014 Zaragoza - ESPAGNE

EXPÉRIENCES À PARTIR DE LA DIFFÉRENCE¹

Mauricio Burbano SJ

Je suis actuellement en troisième année de magistère dans la province équatorienne et en attente de l'affectation pour la théologie. De temps en temps naît le besoin de regarder les étapes de notre vie et son parcours. Cette vie dans laquelle Dieu nous montre ses chemins et se montre à nous dans le visage de l'autre. Dans ce sens je me suis demandé : qu'est-ce que c'est qui a conduit ma vie dans la rencontre avec l'autre être humain. ? La réponse ne m'a pas été facile, car je crois que la rencontre a lieu à partir de l'*altérité*, l'autre comme différent et avec ses particularités propres.

Peut-être tout cela vient-il de mes origines. Je suis né à Quito (Équateur), une ville de presque deux millions d'habitants qui conserve le contraste entre le moderne et le colonial. Ma mère était assez religieuse, et c'est elle qui m'a enseigné les premières prières, j'ai apprécié les beaux temples coloniaux et j'ai connu également les premières légendes de ma terre. Par contre mon père va à la messe quand il y a un baptême, un mariage ou un enterrement... il a, malgré tout, un sens religieux bien que le sens pratique des choses domine chez lui. Cette situation a été ma première rencontre avec le différent vécu au sein de ma propre famille. D'un côté un héritage qui m'invite à la foi et au sacré ; et, d'autre part, un héritage qui m'invite à me mouvoir dans la praticité de ce monde.

Un autre facteur qui m'a situé en contact avec l'*altérité* a été mon étape d'écolier, enfant et jeune. Quand j'ai commencé l'école, j'ai été chez les Frères des Écoles Chrétiennes « La Salle ». Nous avions une messe hebdomadaire au cours de laquelle nous faisons pas mal de désordre, avec un curé auquel nous ne prêtions guère attention... mais, malgré tout, cela faisait partie d'un héritage catholique classique. Ensuite j'ai changé, et mes deux premières années de collège je les ai faites au Collège « Mejía ». Cette institution ne ressemble en rien à celle des Écoles Chrétiennes. Pour comprendre le contraste, il faut connaître un peu l'histoire des conservateurs et des libéraux en Équateur. Tout remonte à Eloy Alfaro, principal représentant du libéralisme en Équateur, qui dans la Charte Politique de 1906, promulgua le laïcisme de l'État, de l'enseignement et de la famille. C'est ainsi que s'est instaurée une nette séparation entre l'Église et l'État. Cette situation a fait que toute l'éducation religieuse équatorienne se sente à la traîne et avec certaines restrictions.

En même temps, un élan était donné à l'éducation libérale laïque, que l'Institut National laïc « Mejía » adopta comme paradigme éducatif. On comprendra alors que, en raison d'une longue tradition, il n'existait dans ce collège aucune manifestation religieuse « officielle ». Par contre il y avait des « manifestations » ou grèves contre les gouvernements quels qu'ils soient. C'était une habitude, chez les étudiants, de sortir dans les rues pour protester contre le haut coût de la vie, l'augmentation des voyages, etc. Mais, souvent, ces intentions louables se convertissaient, pratiquement, à des jets de pierres contre les policiers...

Je suis resté deux ans au « Mejía », dans les deux cas on m'a nommé, pour mon malheur, président de cours... Comme président, il me fallait au moins essayer de

démontrer que j'appréciais les manifestations de rues... mais c'était également courir un risque plus grand d'être attrapé par la police... En cela oui, je reconnais que je suis devenu un expert pour sauver ma peau et faire en sorte de n'être pas attrapé... En tout cas, le fait d'avoir vécu dans des collèges si différents m'a fait me trouver, une fois encore avec *l'autre* comme différent. Cela m'a également permis de voir les points positifs de l'un et l'autre côté.

Cette inquiétude pour *l'autre* dans sa différence m'est apparue ensuite au juniorat, au moins au début d'une manière « théorique ». Les publications que fait le SJR international arrivaient au juniorat, puisque en 1998 il n'y avait pas encore SJR en Équateur. Déjà à la veille de l'étape de Philosophie, quand mes supérieurs m'envoyèrent faire mes études de philosophie en Colombie, ce fut pour moi une grande consolation et une grande joie. J'avais le sentiment de me trouver dans un pays proche de l'Équateur, puisque nous sommes voisins ; les relations entre les deux peuples ont été généralement bonnes dans l'ensemble et même l'histoire de la province équatorienne a plusieurs points en commun avec la province colombienne. Mais c'était aussi, paradoxalement, me trouver dans un pays lointain, puisque les nouvelles internationales, qui nous parviennent partielles et fragmentaires, nous montrent une réalité de souffrance qui nous semble incompréhensible. Du dehors (et parfois même du dedans...) on a une idée dénaturée du conflit colombien. Les moyens de communication nous montrent souvent la Colombie comme vivant dans un chaos total. D'autre part la « nouvelle » est, généralement, synonyme de « mauvaise nouvelle ». Les moyens d'information regardent généralement les peuples non dans leurs succès, mais dans leurs malheurs.

Les études de philosophie m'ont mis en face de questions vitales sur la réalité. Dans ce sens je crois qu'une étape de formation comme la philosophie ou la théologie ne doit pas être déliée d'une réalité concrète. Grâce à Dieu, en Colombie, les conditions ont permis que se produise cette heureuse conjoncture.

En plus des études, l'activité apostolique a été, elle aussi, enrichissante. J'ai pu collaborer, spécialement dans les congés entre les semestres (où je pouvais plus facilement sortir de Bogotá) avec le SJR, à Tierralta, San Pablo et Barrancabermeja. Durant les périodes de classe je pouvais collaborer avec la Programme pour la Paix et, à Javerianos pour la Paix. Dans ce milieu on trouve beaucoup de gens qui jouent leur vie, gens pour lesquels chaque jour est une nouvelle occasion. Ce type d'expérience invite aussi à remettre en question le service que l'on prête en tant que jésuite. On est conscient, d'une part, que l'on s'approche d'une réalité difficile, mais, d'autre part, (au moins comme jésuite étudiant) on sait que l'on est de passage... qu'on s'approche de la réalité mais qu'on ne la vit pas de la même manière que ceux qui l'expérimentent. Comme jésuite, on sait que, même si l'on reçoit une menace de la part des groupes armés, on a toujours une certaine mobilité, un appui international. Il n'en est pas de même pour quelqu'un qui n'est pas religieux, qui appartient à la communauté locale et qui a sa famille qui vit là. Comprendre ce qui vient d'être dit sert également à découvrir que l'on ne peut aller aux autres comme quelqu'un qui va donner des « recettes » à une certaine situation sociale ou à la situation d'une autre personne. On ne peut expérimenter *exactement* ce que l'autre vit ; le mystère de l'autre demeure toujours dans un horizon différent. Il faut vivre une approche à l'altérité, une approche de *l'autre*, mais de toutes façons on ne peut

atteindre *l'autre* dans sa totalité. Cette tentative de s'approcher du mystère de l'autre dans sa différence nous rend capables, je crois, d'accepter notre propre finitude, nos limites. Mais cela nous ouvre également à l'espérance, à la foi, puisque cela demande quelque chose de transcendant qui va bien au-delà de nos simples efforts pour que change une situation déterminée.

Alors que surgissaient en moi toutes ces interrogations à partir de ces expériences, naissait aussi, à partir de la philosophie, mon intérêt pour comprendre l'être humain à partir de ce qu'il y a de plus conflictuel et apparemment d'absurde. C'est ainsi que s'est configuré pour moi ce que je souhaitais faire comme travail de niveau. Alors que j'étais en recherche, j'ai découvert René Girard lors d'une classe de Philosophie de la Culture. C'est grâce à cela que j'ai décidé de faire le travail de niveau sur sa pensée, mettant l'accent sur la thématique de la *violence*.

La pertinence philosophique de René Girard réside dans le fait que sa pensée est une réaction contre le rationalisme. Girard manifeste que l'on ne peut nier l'irrationnel que l'on trouve présent dans les relations « rationnelles » des hommes. Nos décisions « rationnelles » peuvent être simplement le résultat du désir comme *copie du désir de l'autre* ou *désir mimétique*, qui dégénère en « rivalité ». Avec une prétendue pensée rationnelle on peut construire de grands châteaux logiques, en apparence « objectifs », qui ensuite dégénèrent en violence. C'est ainsi que quelques-unes de nos postures rationnelles, en apparence « impartiales », ne sont peut-être qu'une réaction mécanique par laquelle nous prétendons *nous différencier* à tout prix de *l'autre* que nous voyons comme un rival. Cette soif de différenciation nous porte à croire que la posture correcte, que la « vérité », se trouve sur le rivage opposé ; et, une fois là, nous nous y retranchons avec beaucoup d'enthousiasme, sans nous rendre compte que notre posture n'est qu'une simple opposition mécanique et symétrique, ou, ce qui revient au même : le reflet du miroir.

La pensée de Girard nous permet de comprendre des phénomènes de violence où entrent en jeu l'imitation (mimétisme) et le désir. Ce type de violence peut comprendre aussi bien la violence interpersonnelle que la violence sociale. Pour citer un cas, on peut comprendre de manière critique les attaques du 11 septembre à New York.

Après être resté quatre ans en Colombie, je suis reparti pour la province équatorienne afin de faire le magistère et là j'ai collaboré avec le Service Jésuite des Réfugiés et les Migrants d'Équateur. Même s'il ne s'agissait pas de faire face aux douleurs les plus cruelles de la guerre, on voulait être témoin des conséquences que le déplacement forcé laisse derrière lui. On m'a permis de travailler sur plusieurs fronts et lieux dans lesquels se trouve une population colombienne réfugiée ou, au moins, en « situation de réfugiée ».

Le lieu qui a le plus retenu mon attention a été le centre de Quito. J'ai vécu durant huit mois dans cette zone, avec la communauté « San Ignacio », où se trouve le joyau colonial de l'« Iglesia de la Compañía ». Finalement je me trouvais dans une zone de grande valeur historique et religieuse qui remonte à la Colonie. Cependant, le centre historique de Quito est le centre des paradoxes : d'une part un indice élevé de tourisme, mais, en même temps, une importante population démunie parmi laquelle on trouve des travailleuses sexuelles, des indigènes, produits de la migration travailleuse interne et des réfugiés colombiens.

Après avoir collaboré avec le SJR-SJM durant un an et quatre mois, mes supérieurs ont jugé que je devais compléter ma formation de magistère dans un collège. C'est pourquoi je me trouve au Colegio San Felipe Neri (Riobamba) depuis presque deux ans.

Dans tout ce parcours je me suis senti reconnaissant envers beaucoup de jésuites que Dieu a mis sur mon chemin, si je ne les nomme pas ici, c'est par peur d'oublier quelques-uns d'entre eux. Je termine cette brève réflexion avec une allusion à Saint Pierre Claver (1580-1654), qui me semble s'être vraiment approché de la *différence*. Claver est connu pour son abnégation totale en faveur des esclaves qui arrivaient au port de Carthagène pour y être vendus. Actuellement on considère que l'esclavage est un attentat contre l'être humain, cependant, il y a quatre siècles, il n'en était pas ainsi. L'esclavage était vu comme quelque chose de naturel et l'on croyait même que les nègres n'avaient pas d'âme. Vu comme cela, il n'y avait pas d'obligation légale (et peut-être pas non plus morale) de les traiter comme des êtres humains. Le "rationalisme" de cette époque justifiait l'existence de l'esclavage. Il n'y avait pas de raison de s'inquiéter face à la différence entre libre et esclave... il s'agissait seulement de quelque chose qui devait être ainsi... un rationalisme qui était justifié par les coutumes et également par la religiosité de cette époque.

Quand une époque nous présente quelques « schémas » prédéfinis, il est facile de mettre une étiquette à l'autre et de le classer. On peut affirmer que Pierre Claver « a brisé les schémas », par le fait qu'il ne s'est pas conformé à la vision de l'époque qui regardait comme quelque chose de naturel l'indifférence face à l'esclave. Saint Pierre Claver a eu le courage de s'approcher de l'autre et de s'engager avec lui et pour lui. Et même si l'autre, le différent, est un mystère au sens profond du terme, il a essayé de s'en approcher et de le comprendre. Et, à la surprise d'un grand nombre de ses contemporains, il est devenu leur serviteur. Ceux qui regardaient Claver avec étonnement n'étaient pas précisément ceux qui étaient lointains... mais ceux de sa propre communauté de foi. On dit que le saint a été accusé d'être indiscret dans son zèle envers les esclaves et les femmes de « société » de Carthagène refusaient de rentrer dans les églises où le père Claver réunissait ses nègres.

Pierre Claver nous donne une leçon d'approche à la différence. Même si notre époque a un rationalisme distinct de celui que Claver sut affronter, cela n'exclut pas que notre « rationalisme » justifie de nouvelles et subtiles formes d'esclavage. Il est possible que, dans l'actualité, nous rencontrions des réalités que nous regardons comme normales et, les regardant ainsi, nous les ignorons. Ou encore il est possible que nous jugions ces situations sans tenter une *approche* et *sans essayer de comprendre*... alors nous nous croirions « experts » en terre étrangère avec la prétention de donner nos recettes aux autres...

Original espagnol
Traduit par Françoise Pernot

Mauricio Burbano SJ
Unidad Educativa San Felipe
Velasco 24-38 y Orozco
Riobamba - EQUATEUR
<mburbano@jesuits.net>

¹Je remercie le P. Francisco Echeverría SJ (ECU) et le P. Javier Osuna SJ (COL) pour l'appui qu'ils m'ont donné pour ce texte.

IN MEMORIAM
† PÈRE STAN D'SOUZA SJ
(1934-2006)



« Le savant de l'ONU qui a su rester un simple jésuite » – c'est ainsi que son frère, Archevêque Émérite de Calcutta, a intitulé l'homélie qu'il a prononcée lors des funérailles du Père Stan le 12 septembre 2006, quatre jours après le décès de ce dernier à Bruxelles en la Fête de Notre-Dame.

Il est mort à son poste, dévoué à sa mission de démographe compétent auprès de l'ONU. C'est lui qui a initié et soutenu un réseau jésuite de démographie et de développement (*International Population Concerns, IPC*).

Le souvenir que j'ai de lui s'accompagne d'affection et d'admiration. J'ai admiré son enthousiasme, son expérience du terrain et la manière dont il combinait un véritable savoir et un véritable amour des pauvres. J'ai été l'heureux témoin de son dévouement au réseau, son insistance pour que le Secrétariat fasse quelque chose de plus concret pour perpétuer et soutenir le réseau. Il venait me voir dans mon bureau et avançait avec force son argument, avec sa particularité d'homme qui a connu de l'intérieur la politique d'une organisation internationale comme l'ONU. Puis, il me regardait malicieusement, clignait deux fois de l'œil et disait : « Eh bien, je crois que tu comprends ce que je veux ! »

J'ai reçu une longue liste de courriers électroniques regrettant sa disparition, de la part d'amis qui l'ont accompagné à New Delhi, au Caire, ou qui l'avaient connu lors de nombreuses autres rencontres sous d'autres cieus. Ils ont été touchés par sa sollicitude et son humanité.

Je voudrais terminer sur ces mots de l'archevêque Henry, son frère :

« Un jour que j'étais à Rome, j'ai rencontré le Père Kolvenbach, Général de la Compagnie de Jésus. Il me dit : 'Stan est un vrai jésuite. Si seulement il y en avait davantage qui lui ressemblaient dans la Compagnie' » (*Jivan*, octobre 2006, p. 21).

Qu'il repose en paix !

Fernando Franco SJ

Secrétariat pour la Justice Sociale

C.P. 6139—00195 ROMA PRATI—ITALIE
+39 06689 77380 (fax)
sjs@sjcuria.org